



BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

Rapport d'activités

www.siba-bassin-arcachon.fr

2021

Introduction P.03

Le Mot du Président	P.03
Présentation du SIBA	P.05
2021 nos temps forts	P.06

La vie du SIBA P.09

Organisation administrative et politique	P.10
Bureau des Maires	P.14
Commande publique	P.16
Ressources humaines	P.17
Le SIBA et ses partenaires experts	P.18
Par ici nos actualités	P.19

Des moyens pour agir P.21

Les finances 2021	P.21
-------------------------	------

Des outils au service des communes et usagers P.25

Les outils du pôle de ressources numériques	P.26
La bibliothèque environnementale	P.31
La plateforme d'accès aux données	P.31

NOUVEAU !

La Web TV locale TVBA.FR

P.32

La qualité de l'eau : connaître pour agir P.35

REMPAR : un réseau pour suivre la qualité des eaux et sensibiliser à leur protection	P.36
L'Eau,ditorium, notre espace pédagogique ouvert, malgré la crise sanitaire	P.44
Des supports pour accompagner la réalisation des projets, au nom de la préservation de nos milieux	P.46
Des rencontres, des réunions thématiques pour convaincre, éveiller la curiosité, innover ensemble	P.48

Pôles de compétences P.53

Pôle assainissement des eaux usées	P.53
Pôle gestion des eaux pluviales	P.59
Pôle GEMAPI - risques littoraux	P.81
Pôle maritime	P.107
Service hygiène et santé	P.127
Pôle promotion et communication du Bassin	P.153

Perspectives 2022 P.166

Glossaire P.168

LE MOT DU PRESIDENT

2021 GARDER LE CAP !

Depuis mon élection en juillet 2020, je mobilise le SIBA, ses moyens et ses ressources, pour que la gestion du pluviel soit un des objectifs prioritaires de ces prochaines années afin de sécuriser nos concitoyens et préserver la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon. Les élus du SIBA fixent l'objectif d'une protection contre les pluies trentennales (T=30 ans). Au vu de l'immensité du réseau pluviel et la diversité de ses formes (canalisations, crastes, fossés, noues...), la généralisation de ce niveau de protection représente un challenge !

Cette ambition s'accompagne de travaux d'envergure pour maintenir la navigabilité du plan d'eau avec en 2021 le dragage emblématique du port de la Teste, mais aussi la mise en place de projets structurants pour que tous nos ports puissent être dragués plus régulièrement. Pour cela, la mise en service de l'UGS d'Arès, en fin d'année, permet de planifier de nouvelles opérations dès 2022 sur le nord Bassin. S'ajoute aussi la volonté de compléter nos capacités par une nouvelle unité dédiée sur le sud Bassin. Une unité moderne pour permettre une valorisation plus importante de nos sédiments dans un ensemble de filières telles que la réalisation de pistes cyclables, la construction...

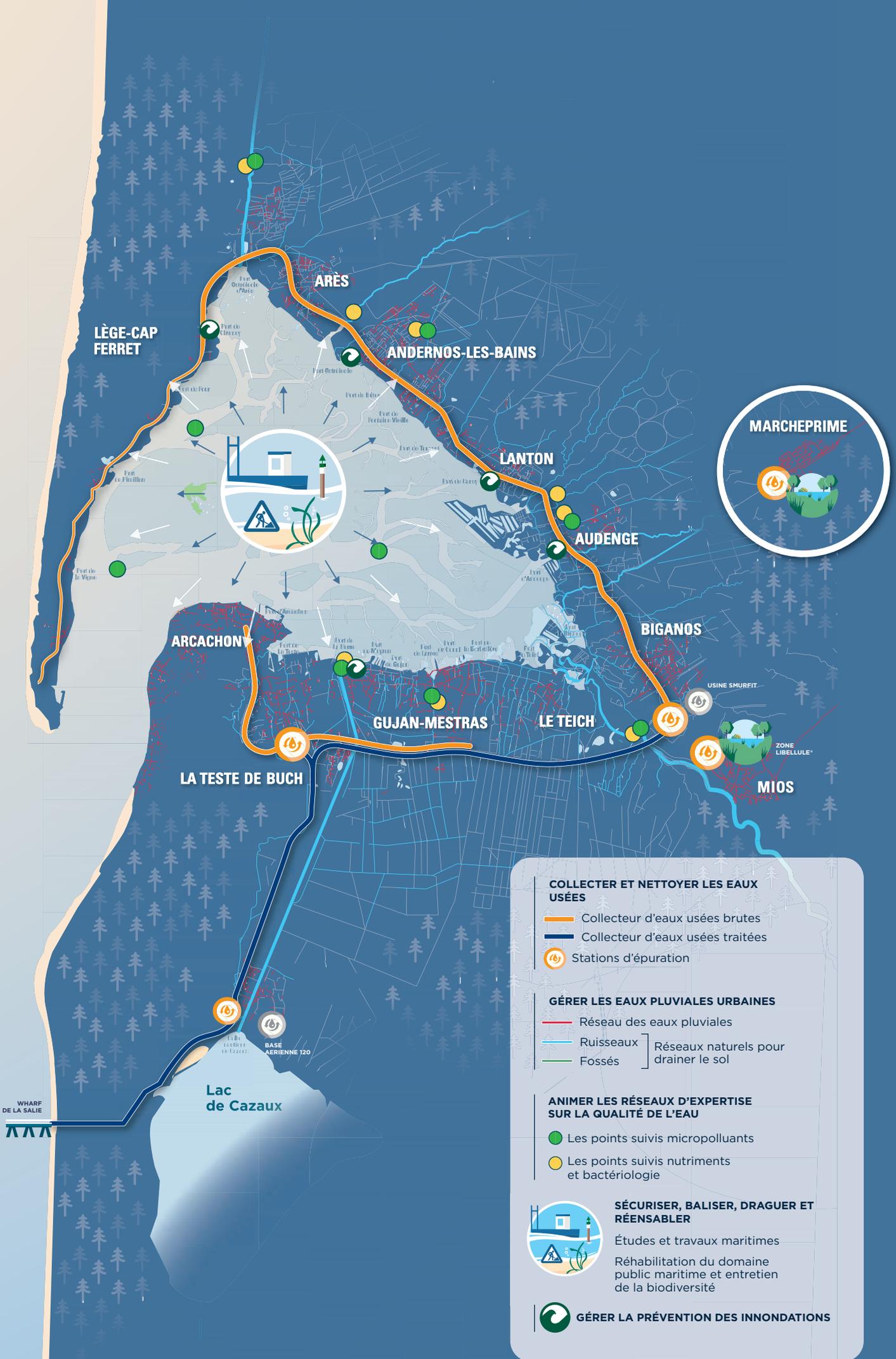
Quand on parle espace maritime, on se doit d'évoquer la réhabilitation des vasières du Bassin d'Arcachon : un enjeu pour les usages et l'environnement avec la signature fin 2021 d'une convention avec le PNMB et l'OFB qui permet de doubler en 2022 la cadence en surfaces restaurées !

Enfin, en janvier 2021, fort de la dynamique territoriale autour de la marque Bassin d'Arcachon, un document d'objectif 2021-2026 fixe un nouveau cap pour la stratégie de promotion territoriale : résolument axée vers la quête d'un tourisme 12 mois sur 12, un tourisme choisi, partagé et au bénéfice de tous.



Yves Foulon
Président du SIBA,
Maire d'Arcachon,
Conseiller Régional

« La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande au Président du SIBA d'adresser annuellement avant le 30 septembre au Président de chaque communauté d'agglomération membre un rapport retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ».



COLLECTER ET NETTOYER LES EAUX USÉES

- Collecteur d'eaux usées brutes
- Collecteur d'eaux usées traitées
- Stations d'épuration

GÉRER LES EAUX PLUVIALES URBAINES

- Réseau des eaux pluviales
 - Ruisseaux
 - Fossés
- Réseaux naturels pour drainer le sol

ANIMER LES RÉSEAUX D'EXPERTISE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

- Les points suivis micropolluants
- Les points suivis nutriments et bactériologie



SÉCURISER, BALISER, DRAGUER ET RÉENSABLER

- Études et travaux maritimes
- Réhabilitation du domaine public maritime et entretien de la biodiversité



GÉRER LA PRÉVENTION DES INNONDATIONS

PRÉSENTATION DU SIBA



1964

Naissance du SIBA

TERRITOIRE



1115 km²



106 km
de côtes



140 319
habitants

(source INSEE populations
légalés 2019)



12
communes



2
Intercommunalités
(COBAS et COBAN)

GOUVERNANCE



1
Président



11
Vice-Présidents
(Les Maires
des communes
du territoire)



38
membres
du Comité Syndical :
19 Élus pour la COBAN
19 Élus pour la COBAS

2021 NOS TEMPS FORTS

LE SIBA FACE A LA CRISE SANITAIRE

A l'instar de la vie syndicale en 2020, la gestion des projets et la vie des agents ont dû suivre en 2021 l'actualité mouvementée imposée par les événements et les contraintes sanitaires.

Les atouts d'une gestion de proximité de nos missions : entre adaptation, protection, réactivité et innovation :

- Le maintien d'une gouvernance de crise pour gérer le court terme : le Président et l'équipe de direction en alerte quotidienne !
- Les agents et les marins tous présents sur terre et sur mer contre vents et marées, aux côtés des communes et des entreprises, au service des usagers et de nos professionnels !
- L'exécution sans faille de nos missions de service public, en se protégeant les uns les autres, (mise en place et diffusion d'un protocole sanitaire, adapté selon les services). Sabine Jeandenand, la Directrice Générale des Services, a à nouveau assuré le rôle de référente Covid-19 pour le maintien des activités syndicales dans les meilleures conditions.
- Le retour régulier d'expériences pour nourrir notre gestion du moyen terme et ainsi anticiper nos modes opératoires, nos besoins en interne.
- L'expérimentation accélérée de nouvelles pratiques organisationnelles : aménagement des locaux, poursuite des réunions en visio-conférence, etc..
- L'engagement dans la connaissance au service des décideurs locaux : depuis le printemps 2020, des analyses ont été réalisées à l'entrée des cinq stations d'épuration, pour surveiller le niveau de la pandémie (Partenariat SIBA / ACTALIA).

une des **1^{ère}**
collectivités françaises
à surveiller la présence
du COVID dans les eaux
usées (dispositif mis
en place depuis avril
2020)

Eau de Paris puis le SIBA ont été les 2 premières collectivités à se lancer dans ces études



PÔLE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Mise en service d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de La Teste de Buch

- D'une capacité de 3600 m³, elle valorise toute l'énergie contenue dans les sous-produits de l'assainissement (boues mixtes et graisses),
- Production de gaz vert correspondant au besoin annuel d'environ 700 foyers domestiques.

Construction d'un nouveau poste de pompage des eaux traitées dit « SKCP » à Biganos

- Renouvellement des ouvrages – l'ancien poste, datant des années 70, présentait des défauts structurels importants,
- Il assure le transit des eaux traitées vers le poste de pompage terminal, situé à La Teste de Buch.

Mise en place d'un traitement bactéricide toute l'année, en sortie de station d'épuration à Biganos

- Installation de nouvelles lampes U.V.,
- Extension à l'année de la désinfection par ultraviolets des effluents urbains, avant rejet au Wharf (auparavant de juin à septembre).



PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Gestion des eaux pluviales sur l'ensemble des 12 communes assurée en continu :

- 138 travaux d'urgence, maintenance du réseau et des postes de pompage... pour 1,4 M€ TTC,
- 2 chantiers remarquables :
 - **Renouvellement de l'exutoire d'eaux pluviales** « Montaut », plage du Moulleau (Arcachon)
Rétablir l'écoulement des eaux pluviales sur cet exutoire et protéger la plage 134 K€ TTC (mai 2021),
 - **Renouvellement du collecteur d'eaux pluviales**, rue Aimé Broustaut et rue du Château (Gujan-Mestras)
Remplacer et redimensionner intégralement le réseau structurant de ce bassin versant - 703 K€ TTC (novembre 2021 à avril 2022).



PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPARG

Réalisation du profil de vulnérabilité conchylicole du Bassin d'Arcachon

- La Préfecture mandate le SIBA, en réponse aux besoins des ostréiculteurs,
- Le SIBA est ainsi conforté dans son rôle d'expert de la qualité de l'eau sur le Bassin.



PÔLE MARITIME

Réalisation de l'unité de gestion des sédiments de dragage à Arès

- 8 ha aménagés (2,5 M€ TTC) pour y stocker et préparer les sédiments à leur valorisation,
- un site très attendu permettant la poursuite des missions de dragage. (janvier à novembre 2021).

Dragage du port de La Teste de Buch

- le SIBA a assuré avec succès son rôle de maître d'œuvre aux côtés du SMPBA,
- 12 mois de préparation / Volume de sédiments extrait : 42 800 m³ (février à juillet 2021).



SERVICE HYGIÈNE ET SANTÉ

Campagne de sensibilisation aux moustiques menée par le SIBA

- Communications pédagogiques sur divers supports,
- Distribution de 4 000 pièges, etc. (mai-juin 2021).



PÔLE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Développement d'applications cartographiques mobiles personnalisées pour les agents communaux

- Faciliter la saisie de données en direct ; consulter les données géographiques rapidement ; faire remonter des informations, en interne, constatées sur le terrain...

2 cas concrets : Mios et Arès (septembre-octobre 2021).



PÔLE GEMAPI - RISQUES LITTORAUX

Intégration de la mission « gestion du trait de côte » dans la GEMAPI

- Le SIBA établit sa feuille de route pour les prochaines années, 2 actions prioritaires : la surveillance et la lutte active souple contre l'érosion (février 2021).

Sensibilisation au risque de submersion marine

- Mise en place de 3 nouveaux TRI-tems (Claouey, Andernos-les-Bains, Cassy),
- Élaboration et réalisation de l'exercice submersion marine SAFFIR en soutien du BRGM et des services de l'Etat.

Développement des actions du SIBA sur les grands bassins versants, en lien avec la protection des milieux aquatiques et la gestion du risque inondation :

- Lancement de l'appel à projet RéZhilience, en faveur de la restauration des zones humides en têtes de bassins versant, pour faire face au changement climatique et aux enjeux du territoire – 2021-2024,

- Poursuite des travaux de protection des biens et personnes et de restauration de la continuité écologique du Canal des Landes : renouvellement de l'ouvrage déversoir OD01 (1,6 M€ TTC).



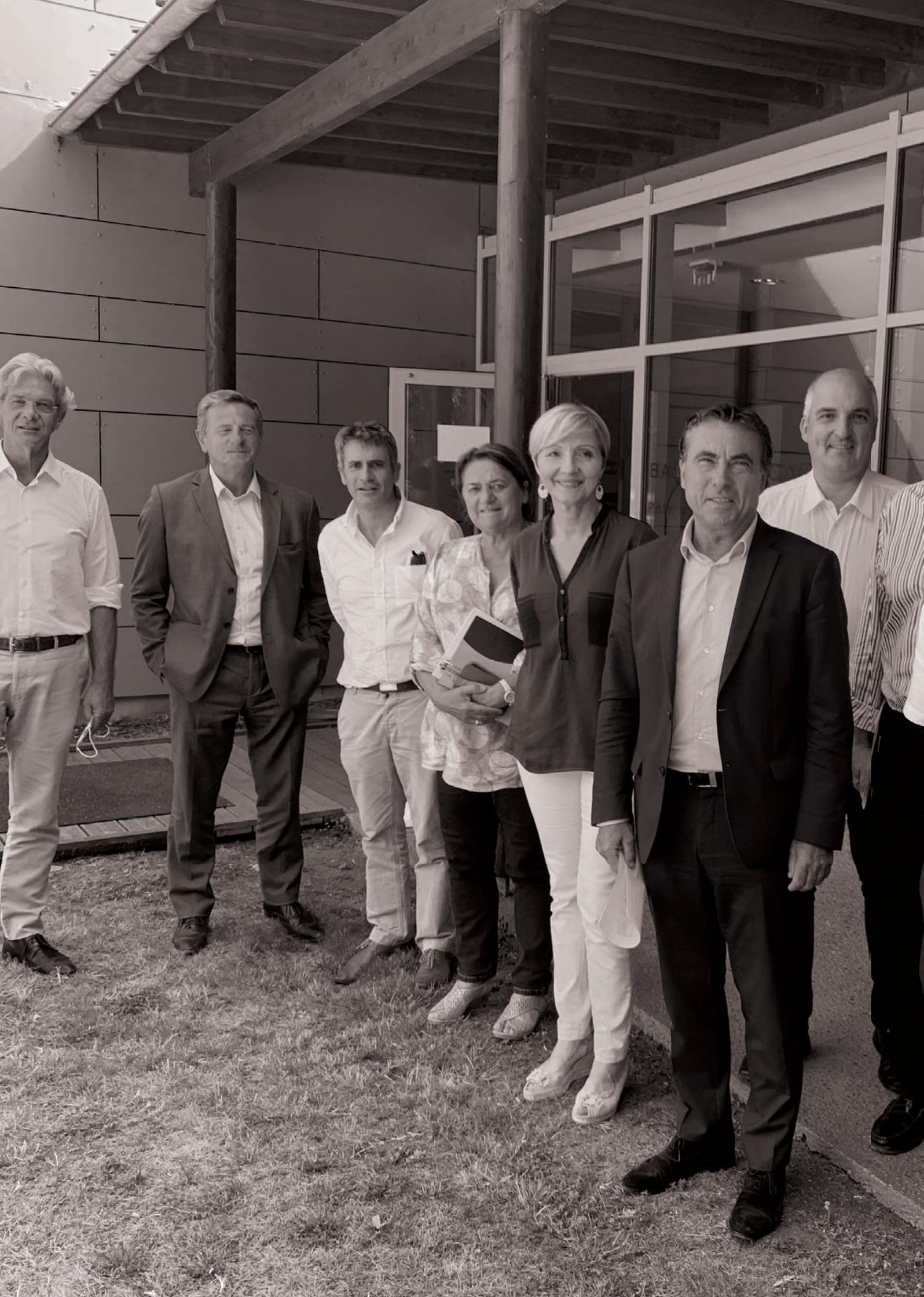
PÔLE PROMOTION ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Création et diffusion d'une « nouvelle ambition, nouvelle stratégie, nouvelle identité 2021-2026 »

- Pour un tourisme choisi, partagé au bénéfice de tous (janvier 2021).

Acquisition d'une Web TV TVBA.FR

- Outil de promotion du Bassin d'Arcachon et de pédagogie sur les missions menées par le SIBA (cf. les actus du SIBA),
- Proposer un contenu éditorial de qualité avec la création d'une émission identitaire : Terre de Mers (mars 2021).





LA VIE DU SIBA

2021 a, à nouveau, révélé
une organisation de
proximité équilibrée et
ajustée aux besoins en
technicité.

Bureau du SIBA, absent sur la photo :
Bruno LAFON

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DU SIBA

GENÈSE DU SIBA

Le SIBA est un syndicat mixte né de la fusion de deux syndicats :

- **le SIACRIBA** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Communes Riveraines du Bassin d'Arcachon) créé en 1964 pour éviter tout rejet d'eaux usées urbaines ou industrielles dans le Bassin d'Arcachon

- **le SIBA** créé en 1966 pour le balisage fixe des chenaux intérieurs du Bassin et pour « tout autre problème intéressant l'ensemble des collectivités et qui ne peuvent être résolus à l'échelle locale ».

Depuis, il a conservé son acronyme historique « SIBA » malgré les diverses évolutions (administratives et juridiques) qui ont ponctué son existence.

COMPÉTENCES SYNDICALES

Le SIBA exerce ses activités sur les 12 communes membres mais également sur le Domaine Public Maritime constitué du plan d'eau du Bassin d'Arcachon, de ses rivages et de certains de ses ports. Le Syndicat a donc une vocation terrestre et maritime.

SES MISSIONS SONT RÉPARTIES EN PÔLES DE COMPÉTENCES :



L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

une de ses compétences historiques.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

une compétence intégralement acquise depuis le 1er janvier 2018.





LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX MARITIMES

comprenant une autre de ses compétences historiques (le balisage) ainsi que d'autres missions acquises dès 1986 (travaux de dragage notamment) et ayant évolué au fil du temps et des besoins (réensablement des plages).

LA GEMAPI

dont la priorité est donnée à la gestion du risque de submersion marine, une compétence exercée depuis le 1er janvier 2018 et intégralement transférée par les deux communautés d'agglomération depuis le 1er janvier 2020.



LA QUALITÉ DE L'EAU AU TRAVERS D'UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE : REMPARG

une compétence agissant en faveur de la gestion et de la protection environnementale du Bassin d'Arcachon acquise en 1998.

L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

compétence acquise en 1973



LA GESTION DES DONNÉES ET OUTILS CARTOGRAPHIQUES

participe à l'administration d'un Système d'Information Géographique partagé avec l'ensemble des membres, compétence inscrite statutairement en 2006.

LA PROMOTION DU BASSIN D'ARCACHON

compétence intégrée depuis 1996 ayant évolué vers le développement de la notoriété et de l'attractivité du territoire (au travers d'une marque territoriale partagée).



FONCTIONNEMENT & ORGANISATION

Etablissement public de coopération locale qui trouve ses règles de fonctionnement dans le Code Général des Collectivités Territoriales, (art. L5711-1 et suivants et règles applicables aux syndicats de communes).

Le SIBA, (syndicat mixte fermé), rassemble **2 collectivités locales (COBAS et COBAN)** qui, ensemble, mettent des moyens en commun afin d'exercer les compétences citées ci-avant.



L'organe délibérant du SIBA, le comité syndical, fonctionne pour l'essentiel comme un conseil municipal. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence du syndicat.

IL EST COMPOSÉ DE :



38

conseillers communautaires issus des conseils des communautés d'agglomération ou de leurs communes membres : **19** pour la COBAN / **19** pour la COBAS.

Chaque comité syndical est précédé d'une réunion du Bureau des Maires.

4 réunions du Comité Syndical en 2021 pour adopter 79 délibérations



15

commissions thématiques permanentes, présidées par chaque Vice-Président et dont les membres sont issus des collectivités du territoire, sont consultées pour étudier les affaires en cours, la préparation des décisions et des avis qui incombent au comité.

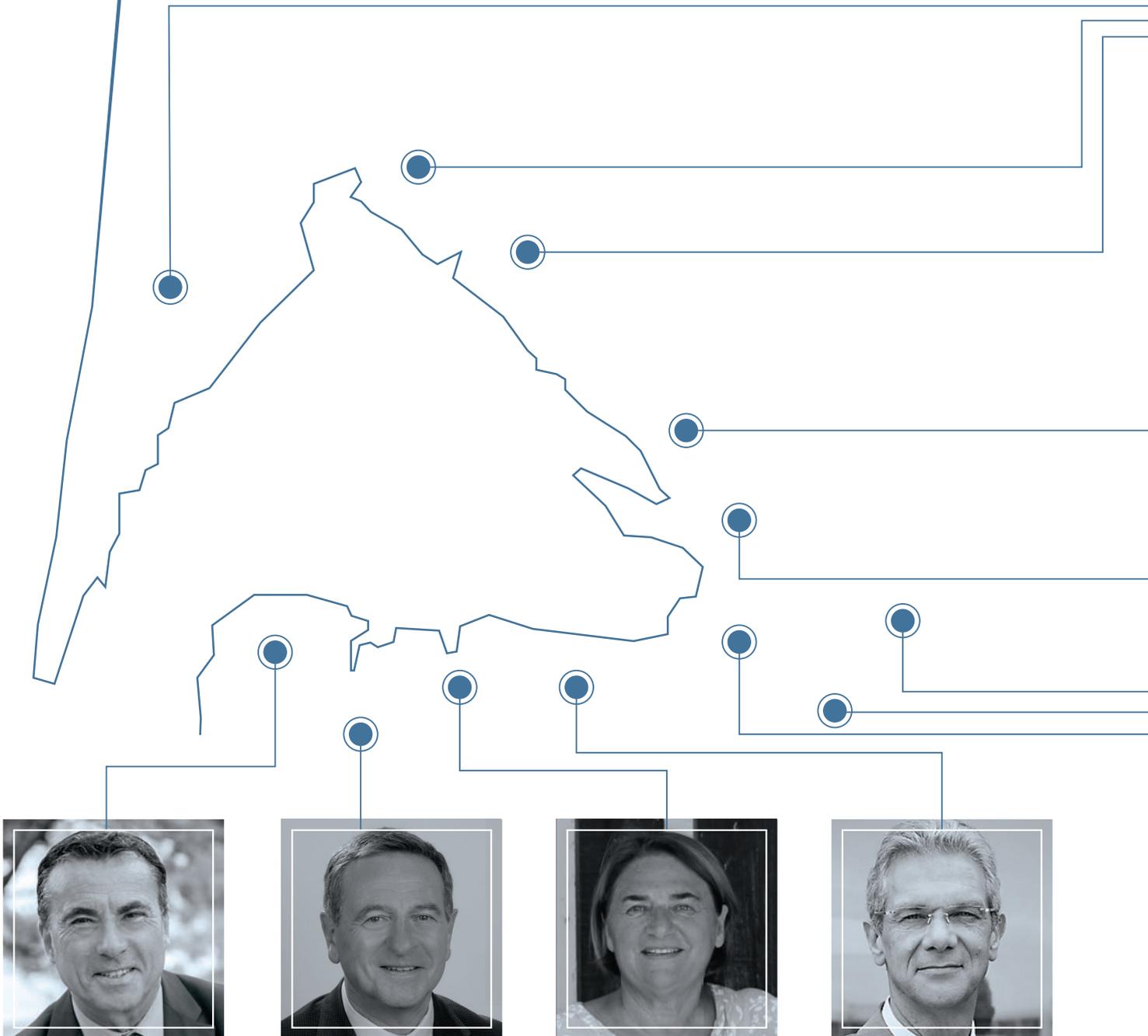


BASSIN D'ARCACHON
PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU
LE SIBA Déjà une longue histoire

MARQUE TERRITORIALE BA
VIDEOS - QUELQUES EXEMPLES

MARQUE TERRITORIALE BA
TOTEMS & GODDIES - QUELQUES EXEMPLES

LE BUREAU



Yves FOULON

Maire d'Arcachon
Président du SIBA

“ Agir pour préserver un développement serein de notre Bassin d'Arcachon. ”



Patrick DAVET

Maire
de La Teste de Buch
Commission Promotion
du Territoire

“ Coordonner et adapter une stratégie territoriale. ”



Marie-Hélène DES ESGAULX

Maire de Gujan-Mestras
Commission des affaires juridiques et administratives et relations inter-collectivités

“ Adapter l'évolution de la structure aux nouveaux défis. ”



François DELUGA

Maire du Teich
Commission
du Pôle pluvial

“ Gérer les eaux pluviales pour faire face aux enjeux climatiques. ”

DES MAIRES



Marie LARRUE
Maire de Lanton
Commission du Pôle
maritime

“ Innover, inventer
l'avenir du plan
d'eau. ”



**Jean-Yves
ROSAZZA**
Maire
d'Andernos-les-Bains
Commission du Pôle
REMPAR et inter-sages

“ Expertiser
l'eau pour agir en
conscience. ”



Xavier DANNEY
Maire d'Arès
Commission du Pôle
hygiène et santé

“ Conseiller et
contrôler pour
protéger. ”



**Philippe DE
GONNEVILLE**
Maire de Lège-Cap
Ferret
Commission
des finances

“ Adapter les
moyens à nos
ambitions. ”



Bruno LAFON
Maire de Biganos
Commission du Pôle
GEMAPI

“ Gérer les milieux
aquatiques pour
améliorer notre
résilience face aux
risques naturels. ”



Cédric PAIN
Maire de Mios
Commission
d'accompagnement
des projets d'urbanisme
et assainissement non
collectif

“ Harmoniser la
réponse de notre
territoire. ”



Manuel MARTINEZ
Maire de Marcheprime
Commission du Pôle
de ressources numériques
/ Commission consultative
des services publics locaux
/ Commission de contrôle
financier de la DSP

“ Mettre les outils
informatiques au
service de notre
réactivité. ”



**Nathalie
LE YONDRE**
Maire d'Audenge
Commission du Pôle
assainissement des eaux
usées

“ Collecter,
nettoyer, chercher et
s'interroger pour aller
plus loin. ”

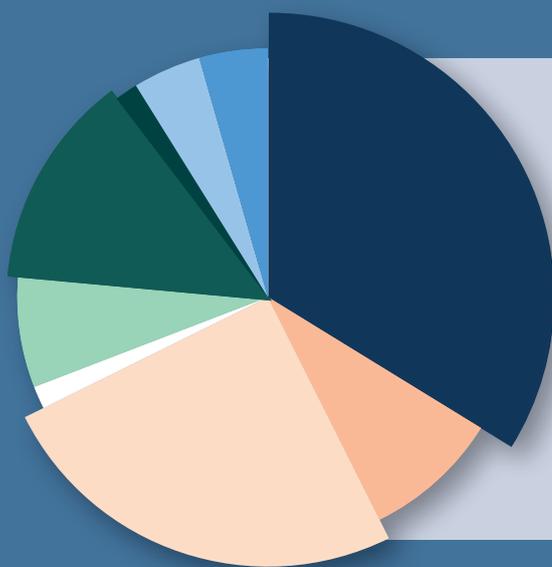


ZOOM

COMMANDE PUBLIQUE

SIBA : UNE STRATÉGIE D'ACHAT EN SOUTIEN À DES PROJETS MAJEURS POUR LE TERRITOIRE

En 2021, le SIBA a attribué 68 contrats d'un montant supérieur à 20 000 € HT, 39 marchés de travaux, 23 marchés de services et 6 marchés de fournitures, pour un montant global de plus de 8,9 millions d'euros HT soit 10,7 millions d'euros TTC



Répartition du nombre de marchés publics par pôles de compétences - 2021

● 34% - Eaux usées	● 4% - Environnement
● 25% - Maritime	● 4% - Ressources numériques
● 13% - Administration Générale	● 2% - Communication / Promotion
● 9% - Pluvial	● 2% - Hygiène et Santé
● 7% - GEMAPI	

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE



817 000 € TTC

dépenses administratives diverses (entretien et travaux des bâtiments du SIBA, achats logiciels informatiques, véhicules...)

3 marchés d'importance notamment en termes d'investissement pour le bon fonctionnement du système général de collecte et de traitement des eaux usées

• Extension de la Station de traitement des eaux usées de Cazaux à La Teste de Buch

Titulaires : OPURE/ETCHART/CPROM/BRUNO JACQ ARCHITECTE

Montant : 2 744 505 € HT

• Construction d'une station de pompage des eaux traitées dénommée « SKCP » à Biganos

Titulaires : EIFFAGE GENIE CIVIL/THIERRY SAUVÉE ARCHITECTE
Montant : 5 097 197 € HT

• Construction d'une cheminée d'équilibre sur le collecteur EU Ø 1200 à Biganos

Titulaire : ETCHART CONSTRUCTION
Montant : 1 445 800 € HT



ZOOM

RESSOURCES HUMAINES

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



70
agents*

travaillent au sein du SIBA : ils traduisent en projets et en actions les décisions des Élus, au service de la préservation de la qualité des milieux et du maintien des usages

6
marins*



4,1 M€ TTC
Masse salariale



4 agents contractuels recrutés pour assurer la continuité des actions de notre syndicat



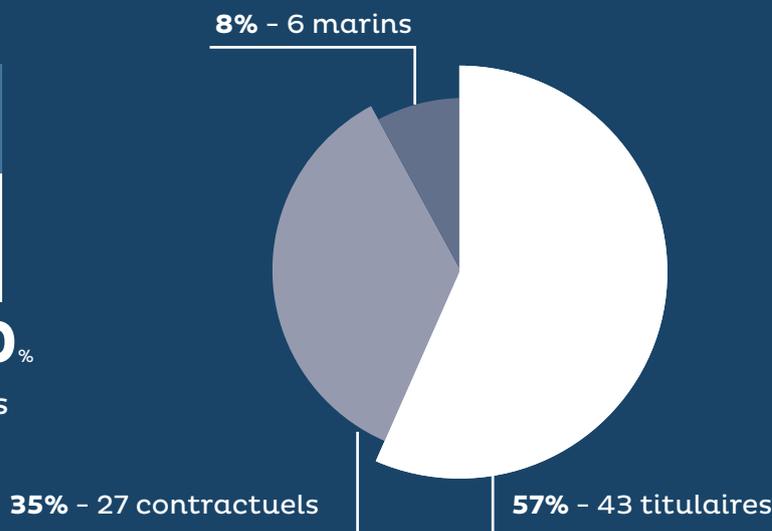
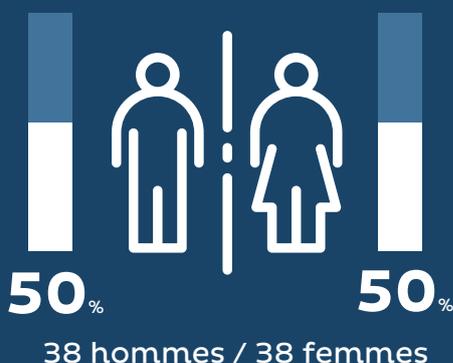
106 jours de formation suivis par 40% des agents et marins, soit un budget de 31 000 € TTC

*au 31 décembre 2021



14 stagiaires accueillis, au sein de plusieurs pôles

DONNÉES SOCIALES



142
candidatures spontanées

228
candidatures reçues en réponse à une annonce de recrutement

DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGE SUR :

- le site du SIBA : www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/recrutement
- le compte LinkedIn RH du SIBA : <https://fr.linkedin.com/in/siba-bassin-d-arcachon>

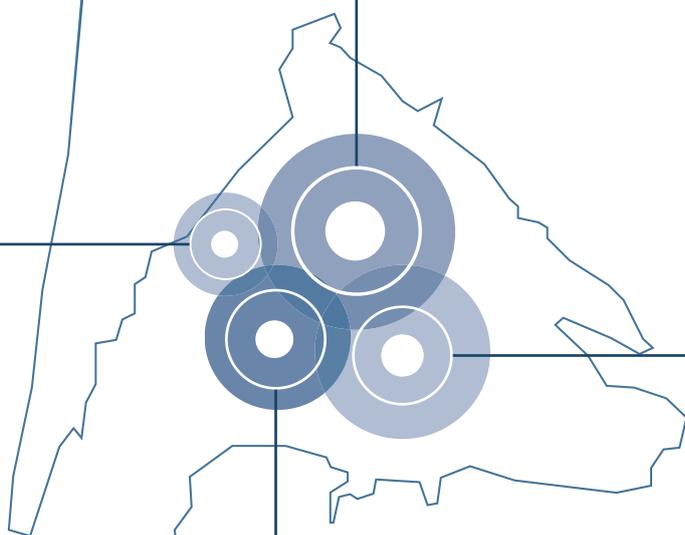
LE SIBA & SES PARTENAIRES

EXPERTS

Selon les thématiques, le SIBA s'occupe et se préoccupe du Bassin aux côtés de partenaires experts

PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

- au travers d'une marque territoriale partagée



SERVICES DE L'ÉTAT

- Préfecture de la Gironde
- Sous-Préfecture d'Arcachon
- DDTM
- DIRM Sud-Atlantique
- DREAL Nouvelle Aquitaine

PROFESSIONNELS DU TOURISME

- 6 000 répertoriés dans la base de données touristique régionale SIRTACUI

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- COBAS
- COBAN
- 12 communes
- SYBARVAL
- SIAEBVELG
- SMPBA
- PNMBA
- PNRLG
- MNBA
- SMGDP
- CCVE
- Pays BARVAL
- SMBVLB
- CDL
- GIP Littoral
- OCA
- ONF
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Département de la Gironde
- Région Nouvelle Aquitaine
- Offices de Tourisme
- CRCAA
- CDPMEM

MONDE SCIENTIFIQUE

- IFREMER
- BRGM
- UMR EPOC (UB/CNRS/OASU/ Station marine d'Arcachon)
- Laboratoires d'analyses (ACTALIA, LDA 33, LPL, UT2A)

PAR ICI NOS ACTUALITÉS !



CARTE DES COMPÉTENCES

Pour mieux connaître nos missions



<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/les-12-communes-du-siba>

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Pour y lire les actions menées année par année



<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/deliberations-rapports>



SITE INTERNET DU SIBA

Pour y suivre notre actualité



www.siba-bassin-arcachon.fr



157 800 utilisateurs / **265 700** sessions pour **382 800** pages vues

2021

VIDÉOTHEQUE

Pour mieux comprendre nos métiers



<https://vimeo.com/sibabassindarcachon>



2021



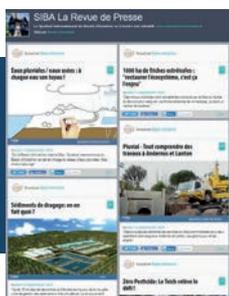
11 vidéos publiées pour **3000** vues et **76** vidéos présentes

REVUE DE PRESSE NUMÉRIQUE

Pour y trouver les articles en temps réel



<https://www.scoop.it/t/siba-la-revue-de-presse>



80 articles publiés pour **5700** vues

2021

TVBA.FR

Pour retrouver l'ensemble des reportages SIBA



<https://tuba.fr/category/esprit-bassin/les-actus-du-siba/>



2021



32 articles publiés sur le SIBA dont **25** vidéos pour **175 480** vues (site web et Facebook)





DES MOYENS — POUR AGIR

Un syndicat d'investissement ambitieux
mais mesuré



LES FINANCES 2021

Les chiffres sont tirés de l'analyse du compte administratif, réalisée chaque année à l'occasion de son vote.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE FINANCIER UNIQUE 2021 budget principal et budgets annexes (en millions d'€)

41 400 000 € Total des dépenses (investissement & fonctionnement)

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement : **9 050 000 €**

Recettes de fonctionnement : **10 300 000 €**

Dépenses d'investissement : **12 200 000 €**

Recettes d'investissement : **10 900 000 €**

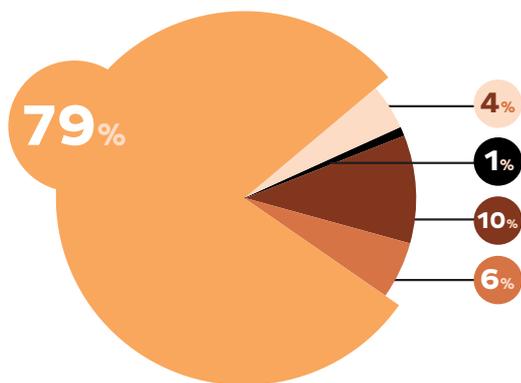
Dépenses d'équipements :

11 100 000 €

Détail des dépenses ci-dessous :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Le SIBA est un établissement public sans fiscalité propre ; il vote un produit (= montant de recettes défini par les Élus) et non un taux. Ce produit est versé directement par les deux communautés : COBAS et COBAN



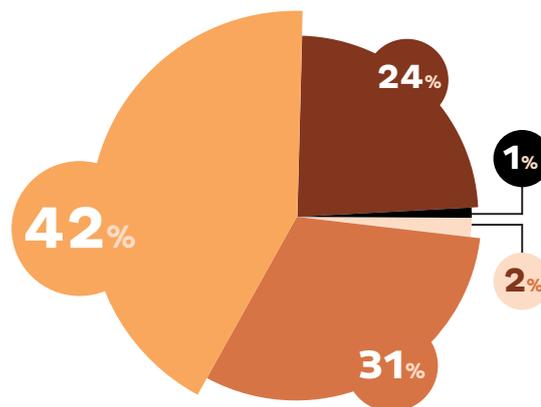
79% Participation COBAS / COBAN • **8 200 000 €**

10% Remboursement budget annexe • **1 060 000 €**

6% Autres recettes • **561 084 €**

4% Dotation SIHS (service intercommunal d'hygiène et de santé) • **450 000 €**

1% Subvention • **95 000 €**



42% Pôle maritime • **4 700 000 €**

31% Pôle pluvial • **3 500 000 €**

24% GEMAPI • **2 600 000 €**

2% Administration générale • **183 000 €**

1% Promotion & communication institutionnelle
111 675 €

0% Pôle numérique • **14 230 €**

DETTE CONSOLIDÉE

• L'encours de dette du budget principal s'élève à 12 400 000 € au 31/12/2021 et la capacité de désendettement est de 5 ans.

• Un emprunt de 2 900 000 € a été contracté en 2021, uniquement sur le budget principal.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

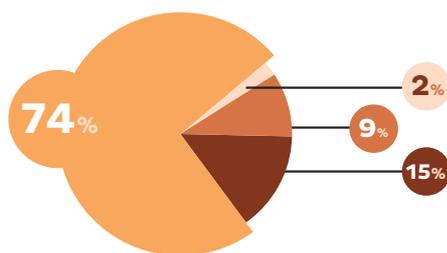
Dépenses de fonctionnement : **7 200 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **15 100 000 €**
 Dépenses d'investissement : **12 300 000 €**
 Recettes d'investissement : **13 800 000 €**

Dépenses liées aux travaux :
9 200 000 €

Détail des dépenses ci-dessous :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

En grande majorité, des usagers du service :

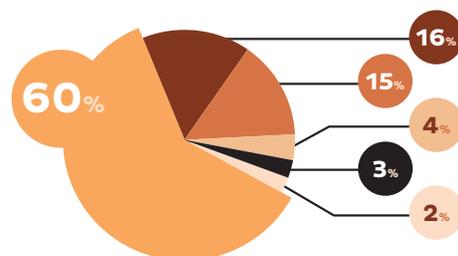


74% Redevance assainissement (factures d'eau) • **11 200 000 €**

15% Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) • **2 200 000 €**

9% Autres recettes • **1 400 000 €**

2% Prime épuration • **331 866 €**



60% Réseaux de collecte • **5 600 000 €**

16% Stations d'épuration • **1 500 000 €**

15% Stations de pompage • **1 300 000 €**

4% Wharf de la Salie • **352 809 €**

3% Autres (muret, télégestion...) • **245 792 €**

2% Collecteur • **217 820 €**

DETTE CONSOLIDÉE

L'encours de dette de ce budget s'élève à 23 400 000 € au 31/12/2021 et la capacité de désendettement est de 2 ans.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Dépenses de fonctionnement : **595 212 €**
 Recettes de fonctionnement : **588 800 €**
 Dépenses d'investissement : **64 010 €**
 Recettes d'investissement : **75 902 €**

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Ce budget annexe facture le budget principal pour les travaux réalisés (réensablement, désenvasement, dragage hydraulique).

100% du budget principal, soit **588 000 €**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Dépenses de fonctionnement : **52 688 €**
 Recettes de fonctionnement : **34 690 €**
 Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

100% Des contrôles des installations d'assainissement non collectifs

Ces deux budgets ne présentent pas de dette.





DES OUTILS AU SERVICE DES COMMUNES ET USAGERS

**2021, une année supplémentaire pour
créer, informer et partager des données
fiables et sécurisées, des connaissances
et des actualités sur le territoire.**

PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES



30 000 €
actions réalisées



5

applications grand public
« made in SIBA »



E-NAVIGATION
CARTOGRAPHIE MARITIME



E-URBANISME
PLAN LOCAL D'URBANISME



E-RÉSEAUX
EAUX USÉES & EAUX PLUVIALES



E-BAIGNADES
CARTE INTERACTIVE



E-PARTENAIRES
CARTE INTERACTIVE

LES OUTILS DU PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Mieux gérer les réseaux ou l'espace urbain, optimiser le fonctionnement des services techniques, apporter une aide en matière de navigation, **le SIG est devenu incontournable**. Gage de transversalité entre les services, il permet de gagner en vision territoriale et s'avère un outil d'aide à la décision à part entière.

Le Pôle de Ressources Numériques **administre des applications, produit, met à jour et diffuse les données géographiques du territoire**. Il agit ainsi en tant que producteur et gestionnaire de données pour exercer ses compétences, accomplir ses missions auprès des particuliers et accompagner les collectivités membres dans leur utilisation quotidienne du SIG.

En 2021, le SIBA a répondu à la demande des communes d'accéder aux données géographiques sur le terrain par **la création d'applications mobiles personnalisées**. Ce travail se poursuivra en 2022 pour permettre aux autres collectivités d'accéder à ces outils innovants.

LE SIG « MOBILE » DÉSORMAIS DISPONIBLE POUR LES COLLECTIVITES MEMBRES DU SIBA

En 2020

Création d'applications mobiles dédiées aux agents syndicaux (pôle pluvial, pôle hygiène et santé, pôle démoustication...)

En 2021

Développement d'applications cartographiques mobiles pour les agents communaux, équipés de tablettes tactiles sur le terrain et les équipes du SIBA

OBJECTIFS

- Saisir des données en direct (en mode connecté ou déconnecté)
- Consulter les données géographiques de la zone sur laquelle ils interviennent
- Faire remonter, en interne, des informations constatées sur le terrain, pour améliorer leur traçabilité, diffusion et traitement

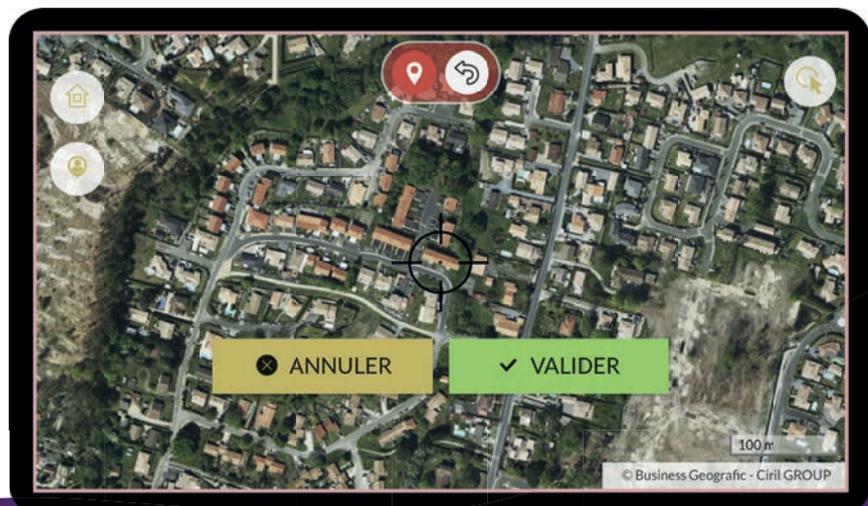


APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE DE MIOS

Le service technique de la mairie de Mios a été désigné comme « service pilote ».

L'application permet :

- De **localiser sur une photographie aérienne** ou le cadastre, le lieu précis de la constatation ;
- De **renseigner les informations sur l'élément constaté** (date, type du constat, commentaire, adresse...);
- D'**envoyer une notification par mail** au service concerné pour traitement de la demande ;
- D'être associée à **une application « bureautique »** permettant d'offrir toute la puissance et la technicité des outils de la gamme GEO aux utilisateurs (création, recherche, informations cadastrales, gestion des interventions, mise en page cartographique...).





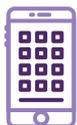
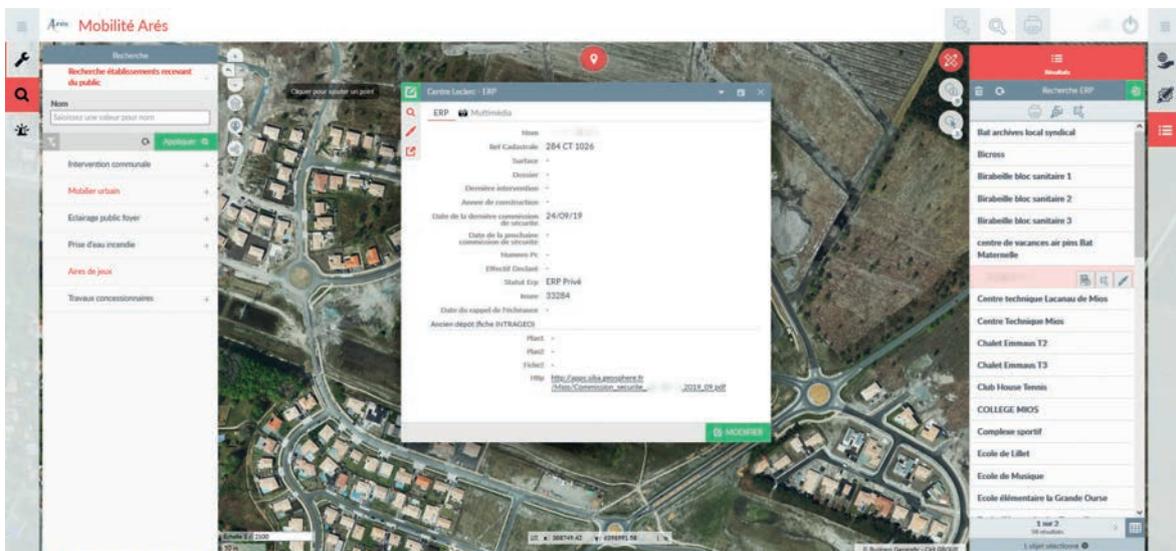
APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE D'ARÈS

Le socle créé pour Mios a pu être réutilisé et enrichi avec des fonctionnalités souhaitées par la commune d'Arès.

Les recherches ont une place importante sur cette application : elles permettent d'accéder rapidement à un grand nombre d'informations (thématiques variées telles que le mobilier urbain, les aires de jeux, les travaux, les prises d'eau incendie ou les établissements recevant du public (ERP)).

La saisie de données est également facilement réalisable, grâce au module d'édition.

Cette application est également couplée à une application SIG « bureautique » apportant de nombreuses fonctionnalités supplémentaires.



APPLICATION MOBILE E-COURS D'EAU POUR LES ÉQUIPES DU SIBA

Dans le cadre de la compétence GEMAPI et du projet REZHILIENCE (programme d'actions pour la restauration de zones humides en tête de bassins versants)



Cette application permet de **gérer un suivi et une surveillance des cours d'eau du Bassin d'Arcachon et de leurs abords** : éditer et consulter sur le terrain, des informations relatives aux embâcles, dépôts de déchets, érosions des berges et ouvrages, afin d'engager les actions de restauration et d'entretien, nécessaires à la préservation de ces milieux et à la prévention des inondations.

LES DONNÉES : ÉLÉMENTS MAJEURS D'UN SIG DE QUALITÉ

EN 2021



+ DE 40
bases de données
administrées par le Pôle

13
développements de mises
à jour automatiques
de données (ENEDIS,
ENKI, Base Adresse
Nationale...)

314
plans de recellement intégrés
dans le SIG

+ DE 1000
couches d'informations
géographiques



+ DE 4000 KM
de réseaux Eaux Usées
et Eaux Pluviales gérés
dans le SIG

Le Pôle de Ressources Numériques consacre une part importante de son travail à créer, gérer et mettre à jour les informations géographiques du territoire. **Un système SIG n'est efficace que si les données sont de bonne qualité.**

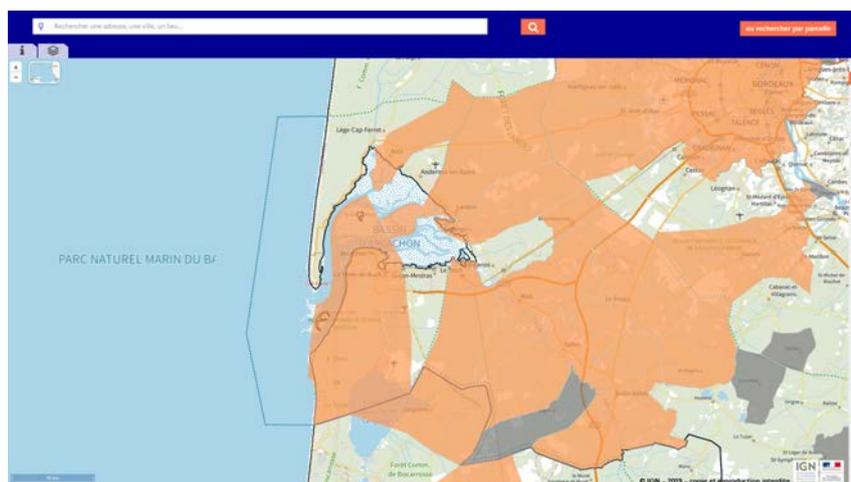


LES DONNÉES D'URBANISME

À compter du 1er janvier 2020, **toutes les révisions et modifications de documents d'urbanisme doivent être à disposition de tous**, dans le **Géoportail de l'Urbanisme (GPU)**.

Dans le cadre d'une collaboration avec PIGMA, le Pôle de Ressources Numériques a poursuivi, en 2021, son travail de mise aux normes et d'intégration des PLU (pièces écrites et graphiques) sur cette plateforme numérique.

Différents problèmes techniques et administratifs n'ont pas permis d'intégrer l'ensemble des 12 communes du SIBA sur le GPU en 2021. La mise en ligne des PLU manquants sera effectuée en 2022, afin de garantir que chaque échelon territorial dispose du dernier document à jour et répondre ainsi aux besoins de chacun.





LES DONNÉES SUR LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Présentes depuis 2020 sur l'application e-baignades (carte interactive disponible sur www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/la-qualite-des-eaux-de-baignade), ces données sont désormais accessibles sur l'application mobile e-navigation.



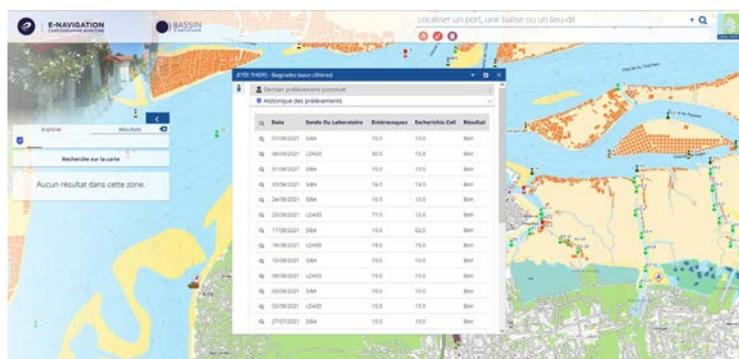
E-NAVIGATION CARTOGRAPHIE MARITIME

Application gratuite

100 000

TÉLÉCHARGEMENTS

Disponible gratuitement sur Google Play et sur L'App store



LA CO-ADMINISTRATION DU SIG L'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH



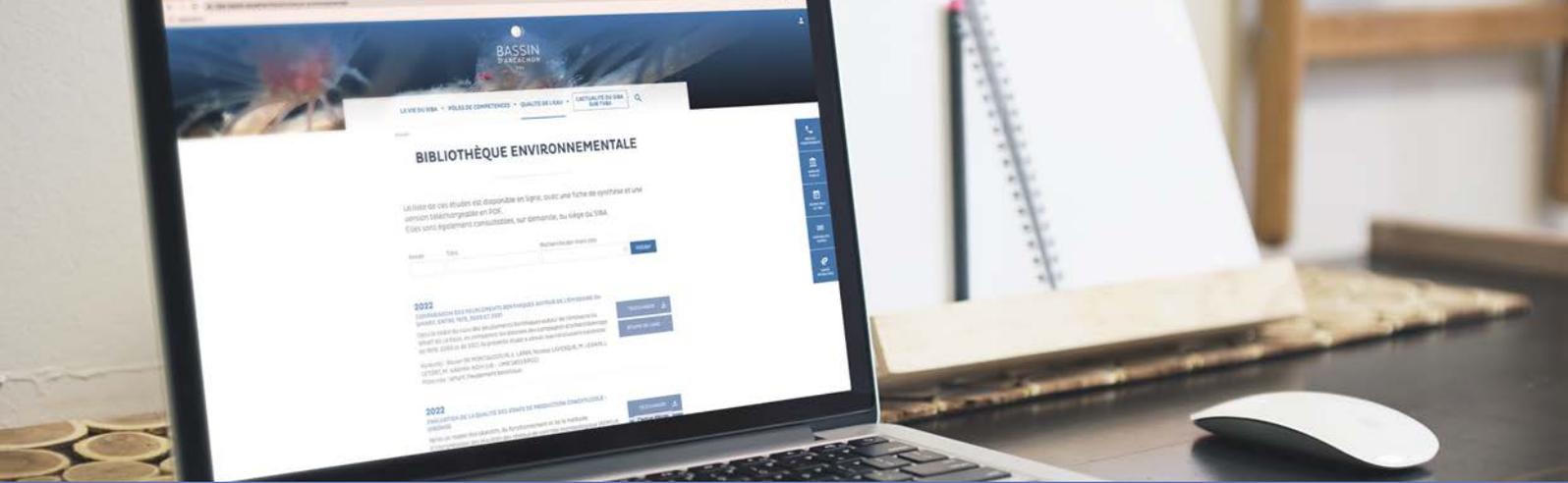
70
agents de la commune
utilisent le SIG Intr@géo
au quotidien

Dotée d'un administrateur SIG depuis plusieurs années, cette commune a émis **la volonté d'utiliser le SIG Intr@géo de façon plus autonome et avancée**, dans des domaines très variés : le foncier, les espaces verts, les installations portuaires, l'environnement ou l'urbanisme.

En 2021, un long travail de paramétrage a été réalisé et des sessions de formation et d'assistance ont été mises en œuvre pour déployer ce projet, avec les équipes du SIBA.

Les projets en cours et à venir sont multiples et présagent une complète appropriation des outils du SIBA par la commune :

- Intégration de plans raster 1950 – 1926 – 1849 ;
- Diffusion de cartographies sur le site web de la commune ;
- Développement d'applications mobiles pour le service des espaces verts et du gardiennage des prés salés / Île aux Oiseaux (en collaboration avec le SIBA).



LA BIBLIOTHÈQUE ENVIRONNEMENTALE



173

documents publiés

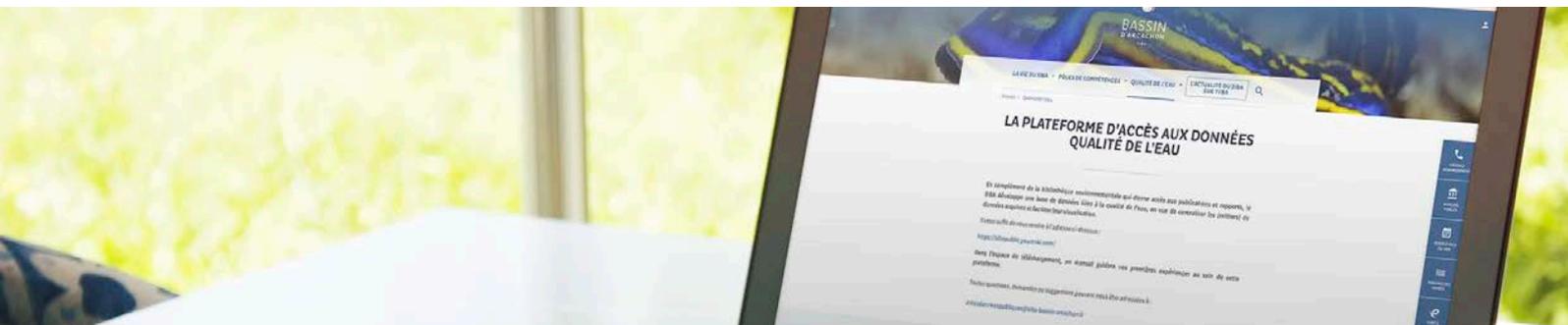
POUR QUI ? Tout public

À QUOI SERT-ELLE ?

Donner accès aux études, interventions publiques, publications et rapports liés aux activités du SIBA (suivi des herbiers de zostères, réensablement, plan de gestion différenciée des communes, qualité du milieu marin...)

OÙ LA TROUVER ?

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale>



LA PLATEFORME D'ACCÈS AUX DONNÉES



200 000

données et résultats d'analyses mis en ligne par le SIBA



POUR QUI ? Tout public

À QUOI SERT-ELLE ?

Centraliser les (milliers) de données acquises (REMPAR ; suivi des effluents et rejet au Wharf de la Salie ; suivi de la qualité des eaux de baignade...) dans une base de données « ENKI » et faciliter leur visualisation (tri et comparaison des données, traitement intégré, export).

OÙ LA TROUVER ?

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/plateforme-acces-donnees-qualite-de-l-eau>



1004

publications sur le site
dont **398** vidéos

9

podcasts

32

actualités en lien avec le SIBA

[https://tvba.fr/category/
esprit-bassin/les-actus-
du-siba/](https://tvba.fr/category/esprit-bassin/les-actus-du-siba/)

—



4

créations d'émissions :
Terre de Mers, Inspiration Déco,
J'ai testé pour vous, Recette
du Chef

—



Facebook
42 300
likes



Instagram
8700
abonnés



TVBA

LA TÉLÉVISION
DU BASSIN D'ARCACHON

NOUVEAU : LA WEB TV LOCALE TVBA.FR

Depuis mars 2021, le SIBA a intégré au sein du pôle promotion, un nouvel outil au service du territoire : la Web TV locale TVBA.FR

Cette Web TV porte la volonté affichée des élus du SIBA de proposer un contenu éditorial réparti en 3 tiers :

- Les actualités locales des 12 communes membres du SIBA
- La vie du SIBA : suivi des chantiers, vulgarisation des métiers techniques de la collectivité...
- Des vidéos promotionnelles du Bassin, avec la création d'une émission identitaire : TERRE DE MERS



APPLICATION MOBILE TVBA

Application gratuite disponible sur
Google Play et App Store



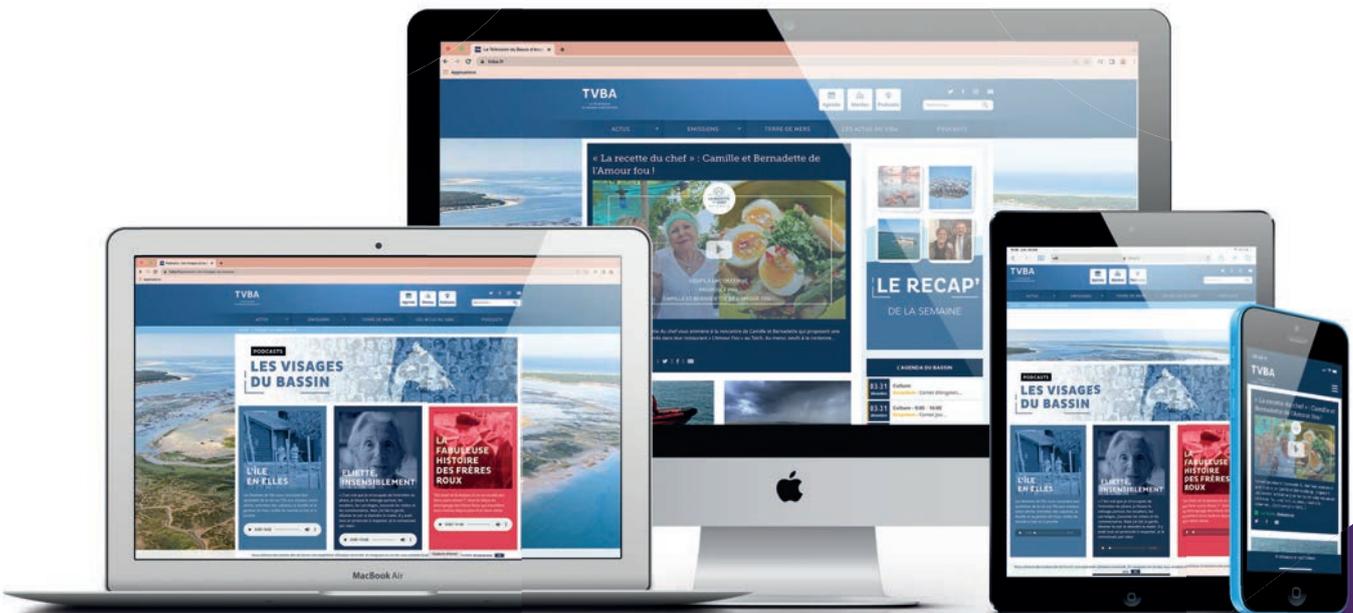
inspiration
dēco



TERRE
DE MERS
BASSIN D'ARCACHON



LA RECETTE
DU CHEF







LA QUALITÉ DE L'EAU : CONNAÎTRE POUR AGIR

NOTRE AMBITION CHAQUE ANNÉE :

Connaître, comprendre et amener
l'ensemble des usagers et des acteurs à
agir pour diminuer notre empreinte et
préserver les milieux

REMPAR* : UN RÉSEAU POUR SUIVRE LA QUALITÉ DES EAUX ET SENSIBILISER À LEUR PROTECTION

* Réseau de suivi et d'expertise sur les Micro-polluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et ses tributaires.



2021 : UNE EXPERTISE QUI SE RENFORCE !

AUX CÔTÉS DE L'IFREMER ET DE L'AGENCE DE L'EAU

Assurer les suivis pérennes pour cibler les molécules à enjeux et suivre les tendances dans le temps.

L'expérience du SIBA en matière de suivi de la qualité des eaux, sa connaissance du territoire et de ses usages ainsi que les multiples collaborations scientifiques qu'il entretient avec Ifremer, l'Université de Bordeaux, l'INRAE, etc., permettent d'optimiser le suivi et de le centrer sur les molécules d'intérêt.

Ce suivi se fait sur le compartiment eau (dissous et ou particulaire selon les propriétés des substances recherchées) et peut être complété d'analyses sur des organismes intégrateurs. Il s'attache à venir en complément des suivis effectués notamment par l'Ifremer et s'intègre dans les suivis de l'agence de l'eau.

Au sein du SIBA, ces suivis se déploient de manière transversale entre les équipes des pôles Rempar, maritime, hygiène/santé et Gemapi.

En 2021, les suivis ont ainsi concerné :

- **Les pesticides au sens large (phytosanitaires et biocides) avec 6 campagnes de prélèvements sur 5 points.**

Pour la partie maritime, Grand Banc, comme référence de l'empreinte au niveau du Bassin, et Comprian, pour caractériser le panache de la Leyre.

Pour la partie cours d'eau, la Leyre et son très large bassin versant, apport prépondérant en eau douce pour le Bassin d'Arcachon, et des cours d'eau côtiers comme le Cirès, le Betey et le Pontetils.

- **Les métaux et en particulier le cuivre :**

L'Ifremer s'interroge en effet depuis plusieurs années sur les teneurs en cuivre dans les huîtres sauvages. Le suivi SIBA comprend des prélèvements ponctuels classiques et l'utilisation de capteurs passifs (DGT) pouvant être immergés sur plusieurs jours et donnant ainsi une vision plus large des concentrations rencontrées dans les eaux. Ces capteurs passifs font l'objet de 2 périodes d'immersion par an, l'une de deux fois 10 jours entre la mi-juillet et la mi-août, l'autre sur 10 jours en novembre. Les périodes de pose des capteurs passifs sont toujours encadrées par des prélèvements d'eau. Les précédentes années de suivi du SIBA ayant montré que la présence de cuivre dans les eaux était en lien avec l'activité nautique et la pose de peintures antisalissure sur les bateaux, les points de suivi choisis en 2021 ont été : les Jacquets, en vis-à-vis d'une importante zone de corps morts, la sortie du port d'Arcachon et un point de surveillance du panache de la Leyre à Compran.

- **Les filtres UV :**

Le suivi initié en 2020 a été reconduit en 2021 avec un suivi estival (entre le 15 juin et le 15 septembre) comprenant 6 campagnes de prélèvements sur 2 plages, situées en intrabassin pour limiter l'influence océanique, et connaissant généralement une forte fréquentation estivale (plage du Bétéy au nord et plage de la Hume au sud).

À la demande de la commune de la Teste-de-Buch et en appui de ces campagnes de sensibilisation, un point d'échantillonnage sur la plage principale du lac de Cazaux a été ajouté.

- **Les nutriments** (formes azotées et phosphorées) **ainsi que la bactériologie** (E. coli et Entérocoques fécaux), suivis depuis 1994 et paramètres essentiels de compréhension des bassins versants, sont suivis une fois par mois sur 8 cours d'eau (Canal des Etangs, Cirès, Bétéy, Milieu, Pontails, la Leyre, Ruisseau du Bourg, Canal des Landes). Les résultats des analyses en nitrate et phosphore, couplés aux données de débit acquises par le SIBA, sont transmis à Ifremer pour alimenter un modèle de calcul des flux de nutriments au niveau du Bassin d'Arcachon.

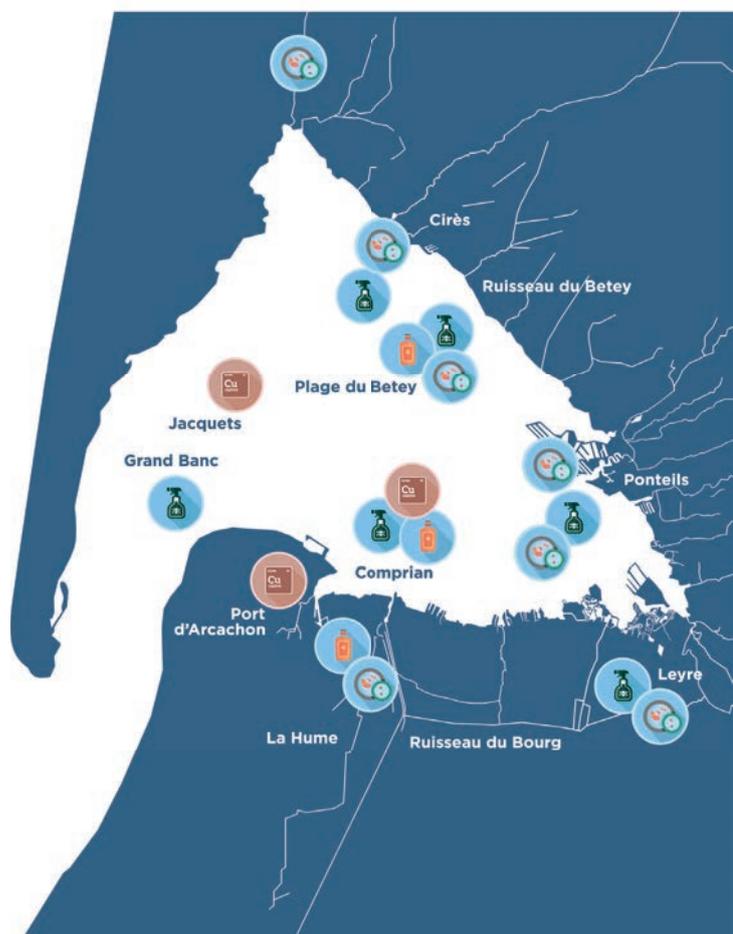


Figure 1 - REMPARG : points de suivis pérennes



Un site dédié offre l'accès à l'ensemble de ces données. Et en 2021, deux publications synthétisent l'expertise acquise sur :

- Les 10 ans de données sur les pesticides :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/node/1319>

- Les travaux menés sur les HAP (hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/node/1330>

AUX CÔTÉS D'ÉQUIPES DE RECHERCHE

REMPAR a rejoint le projet national Emergent'Sea, (en appui des équipes d'Ifremer et de l'Université de Bordeaux), lequel vise l'atteinte du bon état chimique et écologique des masses d'eau en Europe. Emergent'Sea a pour objectif d'identifier, parmi une liste initiale de substances d'intérêt émergent, des substances pertinentes à rechercher en milieu marin pouvant in fine être proposées en tant que candidates PSEE (Polluants Spécifiques de l'Etat Ecologique) pour le milieu littoral. Les équipes du SIBA ont été ainsi consultées sur le choix des sites et des périodes les plus pertinents et pour réaliser les différents échantillonnages.

REMPAR s'interroge aussi sur nos habitudes de vie et de travail, en mettant en œuvre des méthodologies innovantes autour de thématiques particulières :

LE PROJET BRIQUE (Bâti Résidentiel et Influence que la Qualité des Eaux) SE DÉPLOIE



Ce projet a pour objectif de mesurer et comprendre le devenir des molécules de type biocides, utilisées dans la construction et cela afin de consolider la bonne utilisation de ces produits, d'améliorer les fiches de conseils, ou de proposer des modifications aux prescriptions actuellement émises par le SIBA (dans le cadre de l'instruction des documents d'urbanisme) et ainsi améliorer la préservation des eaux.

Un site pilote : le Domaine des Hélianthèmes à Audenge a été instrumenté, parce qu'idéalement situé : en amont de l'urbanisation, de taille significative et en cours de construction.

Ce projet, en partenariat avec le laboratoire Leesu, a obtenu le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 80 %.

5 COMMUNES ACCOMPAGNÉES DANS LA DÉMARCHÉ « ZÉRO PESTICIDE » ET 5 PLANS DE GESTION DIFFÉRENCIÉE (PGD) DES ESPACES VERTS ÉCRITS ENSEMBLE

Aider à changer le regard sur l'entretien des espaces verts et des voiries et ainsi participer à la préservation de la qualité de nos milieux

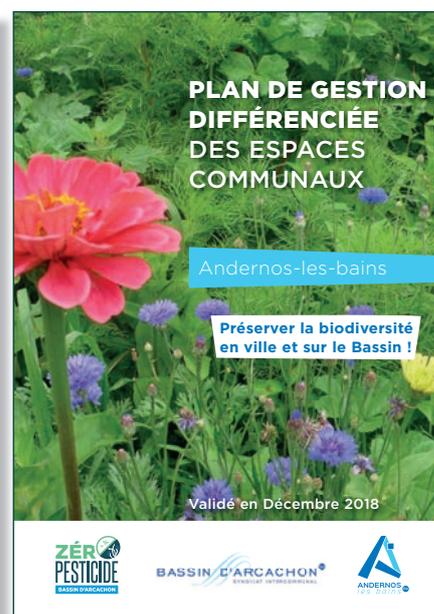
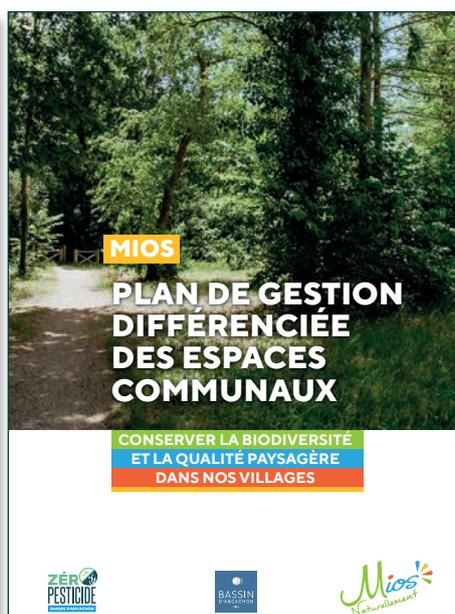
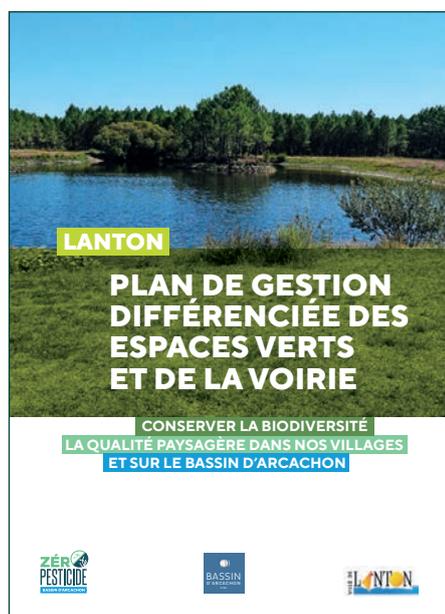
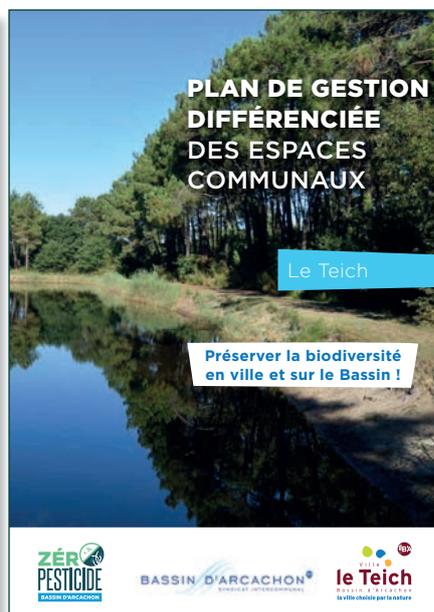
Les élus de la Commission thématique « Environnement » du SIBA ont fixé l'objectif « zéro pesticide » ; l'accompagnement des communes dans cette démarche reste dès lors un axe fort du pôle qualité de l'eau.

Les communes qui le souhaitent peuvent donc bénéficier du soutien des techniciens du SIBA pour la mise en place d'un plan de gestion différenciée (PGD), document de référence dans la nouvelle organisation des services communaux dans la perspective de ces engagements.

Ainsi après Andernos-les-Bains, deux autres plans de gestion, celui du Teich et de Lège-Cap Ferret, ont été validés par leur conseil municipal respectif, ceux de Lanton et Mios étant en publication, ce qui porte à cinq le nombre de communes ayant bénéficié de cet accompagnement.

ICI : OBJECTIF
ZÉRO PESTICIDE





Au fil du temps, il s'agira de vérifier la cohérence de chaque Plan avec les contraintes locales inventoriées et les objectifs définis.

Des actions de communication soutenues devront être déployées : elles informeront mais elles seront aussi un levier pour sensibiliser et impliquer. Des objectifs de compréhension et d'acceptabilité des changements de pratiques et de paysages dans la commune doivent être visés.

**LE DERNIER NÉ DE NOS PROJETS COLLABORATIFS : CITECO !
ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA DÉMARCHE « ZERO PESTICIDE » DE LEURS CIMETIERES
ET TERRAINS DE SPORT**



CITECO (des Cimetières et des Terrains de sport Écologiques pour les 12 Communes du Bassin d'Arcachon)

Le projet CITECO, en partie financé par la Région Nouvelle Aquitaine, a été initié en 2021 pour apporter des solutions techniques innovantes en termes d'entretien ou d'aménagement paysager.

Beaucoup de villes du Bassin rencontrent encore des difficultés de mise en place d'une gestion plus écologique et sans produits phytopharmaceutiques sur les terrains de sport et cimetières.

Les terrains de sport sont souvent des espaces très artificialisés où la culture du gazon repose sur des équilibres agronomiques sensibles. Ces gazons sont, plus qu'ailleurs, sujets à des problématiques phytosanitaires, notamment le développement de maladies cryptogamiques.

Les cimetières constituent quant à eux des lieux sensibles du fait de la complexité de leur aménagement et de leur caractère affectif et symbolique. La tradition française veut que ces espaces soient très minéraux.

Les « mauvaises herbes » ne sont souvent pas acceptées et le choix de laisser la végétation se développer peut faire naître un sentiment d'irrespect chez les familles des défunts.

Pourtant, les cimetières jouent un rôle important dans la trame verte urbaine et dans l'enrichissement de la biodiversité en ville. La recherche de solutions permettant de concilier respect de l'environnement, faisabilité technique et acceptation de la population apparaît alors fondamentale et passe souvent par une renaturation de ces espaces.

BASSIN D'ARGENSON

INVITATION

ATELIER ZÉRO PESTICIDE DANS LES CIMETIÈRES

MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À PARTIR DE 13H

ORGANISATEUR • SIBA et SCE
 LIEU D'INTERVENTION • EAU'DITORIUM (Pôle Assainissement du SIBA)
 2a, avenue de la Côte d'Argent - 33380 Biganos
 PUBLIC VISÉ • Agent des services techniques et élus impliqués dans la gestion des cimetières des 12 communes du SIBA

CONTENU

13H Accueil café

13H30 - 15H À l'Eau'ditorium

- Synthèse des problématiques identifiées sur le territoire pour une gestion en zéro pesticide des cimetières (sol limitant notamment) et solutions adaptées
- Intervenants : Magali LUCIA (SIBA) et Juliette MARSAN (SCE)*
- Présentation des solutions Nova-Flore autour de l'herbement et du fleurissement (prairies fleuries)
- Intervenant : Gildas DE SAINT GERMAIN (Nova-Flore)*
- Retour d'expériences des communes, exemples -
- Le Teich : stratégie de végétalisation spontanée depuis 2016
- Marcheprime : stratégie de réaménagement - travaux en cours
- Intervenants : Jérémie MOUSNIER (responsable espaces verts), Marie KLEIBER (responsable environnement)*
- Une communication nécessaire : échanges sur les outils et remontée des besoins.
- Intervenants : Magali LUCIA (SIBA) et Juliette MARSAN (SCE)*
- Échanges

16H - 17H Visite du cimetière des Bruyères à Andernos

ATTENTION : UN PASS SANITAIRE SERA DEMANDÉ À L'ENTRÉE

sce **CITÉCO**

Projet financé par la région Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

Dans un souci de préservation de l'environnement, de la santé et du cadre de vie de leurs administrés, les communes du Bassin, accompagnées du SIBA, souhaitent aller plus loin et ne plus utiliser de produits phytopharmaceutiques sur ces espaces.

Le bureau d'étude SCE, qui accompagne les communes sur le volet « cimetières », a réalisé un diagnostic des problématiques rencontrées et a fourni les préconisations d'entretien et d'aménagement paysager pour l'ensemble des communes ayant souhaité un suivi personnalisé.

Un atelier technique sur la thématique du zéro pesticide dans les cimetières a été organisé en décembre 2021 à l'Eau'ditorium avec une sortie pour visiter le cimetière des Bruyères à Andernos.



Pour les terrains de sport, six communes ont bénéficié d'un diagnostic de leurs terrains, incluant une analyse de sol, et chacune bénéficieront d'un plan de fertilisation ainsi que de préconisations d'entretien en 2022.

Veille documentaire

Depuis 2020, une veille sur les ressources documentaires est proposée grâce au partenariat avec Plante & Cité : ainsi, sept revues de presse ont été transmises aux communes en 2021.

L'AMBITION DE VALORISER L'ENSEMBLE DES DONNÉES POUR ACCOMPAGNER LA RÉALISATION D'UN PROFIL DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX CONCHYLICOLES ET ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE NOTRE PLAN D'EAU

Alertée début 2021 par le Président des ostréiculteurs sur les différents épisodes vécus par la profession (mortalités, fermeture sanitaire, ...), la préfecture a réuni les acteurs du territoire pour mener une réflexion sur la qualité de l'eau, sa sensibilité et sa variabilité susceptible d'impacter les usages pour envisager des actions de sécurisation.

Au regard de ses acquis et de ses compétences, le SIBA a été mandaté en juillet 2021 pour mettre à profit un premier diagnostic en vue d'établir un programme d'actions à l'échelle du bassin versant axé sur l'ensemble des items susceptibles d'impacter la qualité de l'eau.

Ce travail mobilise l'ensemble des données acquises par le SIBA et par les autres entités locales (Ifremer, PNM, GDSO, AEAG...) et se réalise sous le pilotage d'un comité réunissant l'ensemble des parties prenantes sur la gestion des eaux et du Bassin d'Arcachon.

L'EAU | ditorium

NOTRE ESPACE PÉDAGOGIQUE OUVERT MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Intégré au sein de la station d'épuration de Biganos, cet espace pédagogique et de médiation a pour objectif d'échanger sur la qualité de l'eau et les métiers du SIBA :

- Diffusion de nos travaux
- Faire connaître les recherches et actions en cours
- Mobiliser les acteurs du territoire pour préserver la qualité de l'eau

Cet espace a été peu sollicité en 2021 du fait des restrictions sanitaires et des sorties de groupe limitées.

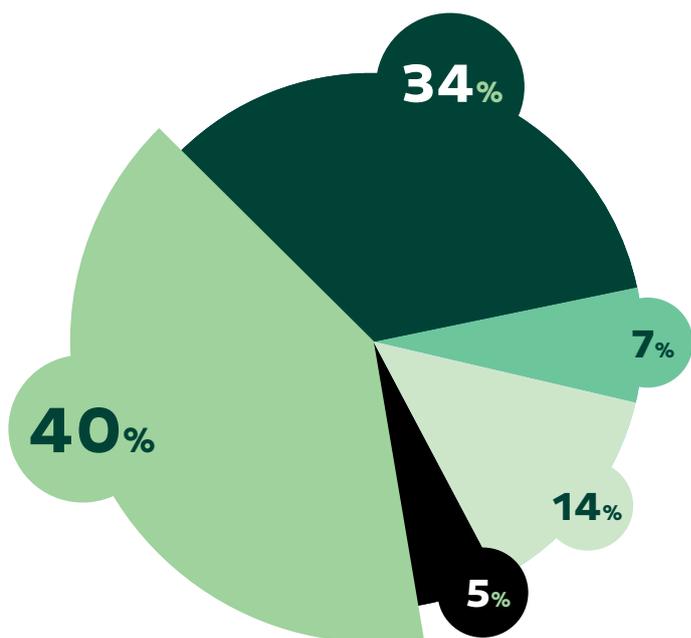
Son fonctionnement : ouvert à l'année

Accessible uniquement en visite commentée pour les groupes constitués (minimum 10 personnes - maximum 50 personnes). Sur réservation : 05 57 76 23 23 / assainissement@siba-bassin-arcachon.fr



3500
personnes accueillies
depuis 2015

EN 2021 :
8 VISITES ET 151 PERSONNES ACCUEILLIES
PAR LE SIBA



PROFIL DES VISITEURS

40% Adultes

34% Scolaires

14% Lycéens

7% Collégiens

5% Etudiants

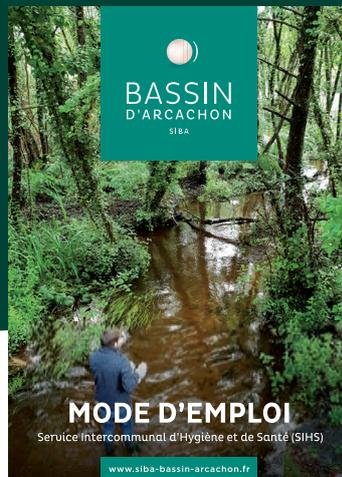
DES SUPPORTS POUR ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DE PROJETS AU NOM DE LA PRÉSERVATION DE NOS MILIEUX

En 2021, les différents services techniques du SIBA mettent à jour leurs supports à destination des usagers, des professionnels et des agents des services communaux et intercommunaux :



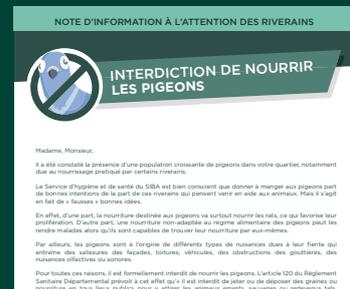
- Le guide technique de gestion des eaux pluviales propose des solutions alternatives à l'assainissement pluvial traditionnel, en promouvant l'infiltration

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/gestion-des-eaux-pluviales/gestion-des-eaux-pluviales>

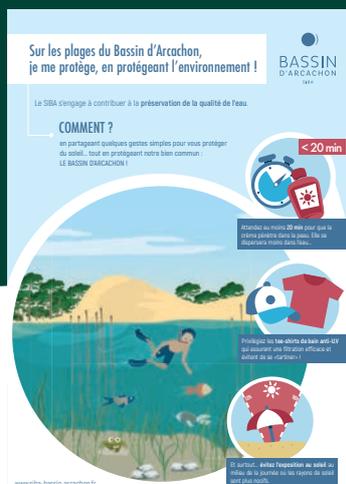


- Sorti en 2021, le Mode d'emploi du Service Intercommunal d'Hygiène et Santé, à destination des agents des communes, (accueil, services techniques et administratifs, police municipale, etc.), a pour objet d'améliorer la qualité et la rapidité des réponses à apporter aux administrés.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante/competence-par-delegation-du-ministere-de-la-sante>



- Des fiches de lutte contre les nuisibles, (moustiques, rats, pigeons etc.), sont également disponibles, sur demande, pour aider à adapter les réponses et proposer les solutions aux sollicitations des requérants.



- Alerter sur la reconnaissance et le traitement des plantes invasives lors de l'exécution de nos chantiers : une communication spécifique à l'attention des agents communaux et des habitants a été créée et des formations pratiques proposées (un exemple : chantier de gestion du plan d'eau de Petioun au Teich).

- Pour la préservation de nos eaux, des visuels sur la sensibilisation aux filtres UV ont été réalisés : création de panneaux de plages, à la demande des communes ; distribution d'affiches, à la demande d'opérateurs privés. Enfin, une campagne de communication a été menée auprès des hébergeurs touristiques, en juillet 2021.

- Des macarons installés au sol dans les rues de nos communes : « Ici commence la mer / l'Eyre, ne rien jeter » pour sensibiliser aux impacts des déchets jetés dans les avaloirs d'eaux pluviales (qui partent vers les cours d'eau et le Bassin, et donc les polluent).

2021 : LES AGENTS N'ONT PAS LACHÉ LE FLAMBEAU ! DES RENCONTRES, DES RÉUNIONS THÉMATIQUES POUR CONVAINCRE, ÉVEILLER LA CURIOSITÉ, INNOVER ENSEMBLE

NOTRE MARQUE DE TERRITOIRE AU SERVICE DE NOTRE CREDO « CONJUGUER : PRESERVER ET PROMOUVOIR »

En 2021, au nom de leurs engagements dans la marque de territoire, les partenaires ont contribué à la préservation du plan d'eau par des actions spécifiques. En voici quelques exemples :

- La banque régionale CIC Sud-Ouest a participé à la création du fonds de dotation « Bassin Nature » du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon à hauteur de 15 000€. Cette action s'inscrit dans la continuité des actions du CIC pour valoriser le territoire et s'engager dans la préservation de l'environnement et du milieu marin.
- La banque Crédit Agricole a participé à la plantation de près de 200 pins à la plage du Truquet avec l'ONF et la Ville de Lège-Cap Ferret.



- Les hôteliers du Bassin d'Arcachon ont participé à la préservation de la qualité de l'eau, en diffusant à leurs guides d'accueil une affiche de sensibilisation à l'utilisation des crèmes solaires.

<https://www.marque-bassin-arcachon.fr/preserver-la-qualite-de-leau-nous-pouvons-tous-y-contribuer/>

- Lors de la semaine « Mon Bassin, mon action » près de 500 partenaires se sont mobilisés pour nettoyer les abords de leurs entreprises.



Dès le mois de novembre 2021, des ateliers « par filières » ont été organisés avec les partenaires de la marque dans les locaux du SIBA à Arcachon afin de travailler ensemble autour d'un même fil conducteur : « Ici Commence la Mer », « Ici Commence Leyre »

Pour donner suite à ces ateliers, une vidéo autour des bons gestes pour préserver la qualité du plan d'eau est planifiée sur 2022, pour une diffusion grand public (salle d'attente, sites internet, réseaux sociaux, écoles...).

D'autres ateliers sont prévus sur l'année 2022, pour continuer dans la logique de travail par filière sur cet enjeu à savoir : le nautisme, la construction et artisanat, la communication, le tourisme d'affaires, les métiers de service.

L'OBJECTIF DE CES ATELIERS EST D'INSCRIRE CHAQUE FILIÈRE DANS UNE ACTION EN LIEN AVEC « ICI COMMENCE LA MER »





ÉVEILLER LA CURIOSITÉ

AVRIL-MAI 2021



14

interventions dans les écoles
du Bassin



420

enfants accueillis

- Des élèves ambassadeurs de la préservation du Bassin d'Arcachon

Animations dans les écoles "Ici commence la mer" :

Depuis 2015, le SIBA sollicite la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon (MNBA) pour un accompagnement pédagogique et la mise en place d'ateliers ludiques pour sensibiliser les enfants à l'impact de nos habitudes de vie sur l'eau et les milieux.

Une démarche aboutissant à la remise d'un macaron "Ici commence la mer ou l'Eyre" que chaque classe a la responsabilité de faire installer sur un avaloir d'eaux pluviales de sa commune, avec les services techniques des mairies.



- **Des rencontres pour sensibiliser et convaincre les habitants, acteurs quotidiens de la préservation des milieux, à nos côtés !**

Lors d'événements communaux, les équipes du SIBA exposent les sujets sensibles pour partager enjeux et bonnes pratiques avec les habitants :

- Lanton - 2 avril 2021 : lors du Forum Environnement proposé par la commune, le sujet était la sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes ;
- En 2021, sur les mois de mai-juin, une grande campagne de sensibilisation aux moustiques a été menée : communications pédagogiques sur divers supports, distribution de 4000 pièges en mairie, etc.
- Le Teich - 25 septembre 2021 : pendant un jour de marché, la communication a porté sur la sensibilisation à l'entretien des crastes et aux plantes exotiques envahissantes ;
- La Teste de Buch - 16 octobre 2021 : lors de l'animation à l'attention des nouveaux arrivants, les agents du SIBA proposaient des discussions autour des bonnes pratiques : séparer eaux pluviales des eaux usées, entretien des crastes, etc.







PÔLE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2021 : MAINTIEN D'UN NIVEAU ÉLEVÉ DE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

Depuis 2014, le SIBA investit en moyenne chaque année 15,3 M€ TTC pour assurer la pérennité des ouvrages.

En 2021, parmi les opérations les plus significatives :

- le démarrage du renouvellement du poste de pompage dit SKCP à Biganos ;
- la mise en place de nouvelles lampes UV dans la station de Biganos qui permet une extension à l'année de la désinfection par ultraviolets des effluents urbains, avant rejet au Wharf (auparavant de juin à septembre) ;
- la mise en service de l'unité de méthanisation sur la station d'épuration de La Teste de Buch.

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le SIBA regroupe 12 communes. Il exerce la compétence assainissement des eaux usées et définit la politique d'investissement du territoire, finance, réalise et renouvelle les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

Trois délégataires sont responsables du fonctionnement et de la continuité du service. Ils assurent l'entretien et une partie du renouvellement des installations construites par le SIBA, ainsi que les relations avec les abonnés.

Pour les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon, l'exploitation des installations d'assainissement collectif est déléguée à la Société ELOA (société mère VEOLIA), au travers d'un nouveau contrat de délégation qui a débuté le 1er janvier 2021.

Pour les territoires de Marcheprime et de Mios, l'exploitation est déléguée respectivement à AGUR et SUEZ. 2021 constitue une année de transition vers un nouveau contrat de délégation commun à ces deux communes qui débutera le 1er janvier 2022 et qui a été attribué au groupe SUEZ Eau France.

Les deux contrats de délégation (10 communes riveraines / Marcheprime & Mios) prendront fin le 31 décembre 2026 ; les élus du SIBA pourront décider d'un contrat unique à l'échelle des douze communes du SIBA ou de maintenir un allotissement géographique.



85 774

abonnés pour une population de

137 888

habitants permanents



1224 km

de réseaux séparatif

(le rejet des eaux pluviales y est interdit)

448

postes de pompage

8

bassins de sécurité pour une capacité de stockage de

270 000 m³

LA COLLECTE DES EAUX USÉES

Les délégataires assurent l'exploitation du système d'assainissement et procèdent, notamment, chaque année :

- à l'inspection télévisée de plus de 30 km de réseau
- au curage préventif de 140 km de réseau
- à 1600 opérations de nettoyage des postes de pompage
- 30 500 branchements ont été contrôlés depuis 2013

RÉSEAU PRINCIPAL

EAUX BRUTES

EAUX TRAITÉES

RÉSEAU SECONDAIRE

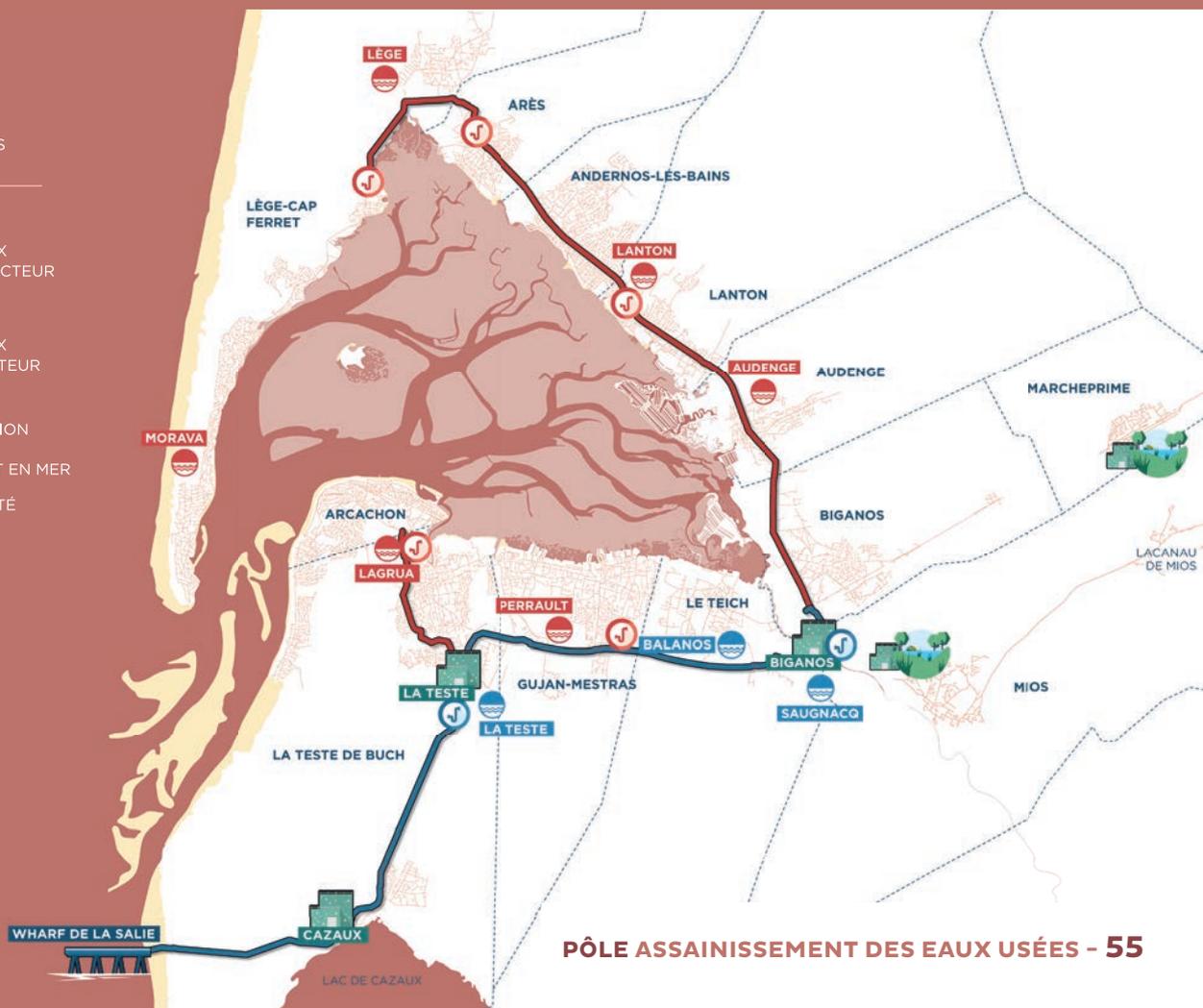
GROS POSTES DE POMPAGE D'EAUX TRAITÉES DU COLLECTEUR PRINCIPAL

GROS POSTES DE POMPAGE D'EAUX BRUTES DU COLLECTEUR PRINCIPAL

STATIONS D'ÉPURATION

ÉMISSAIRE DE REJET EN MER

BASSINS DE SÉCURITÉ



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

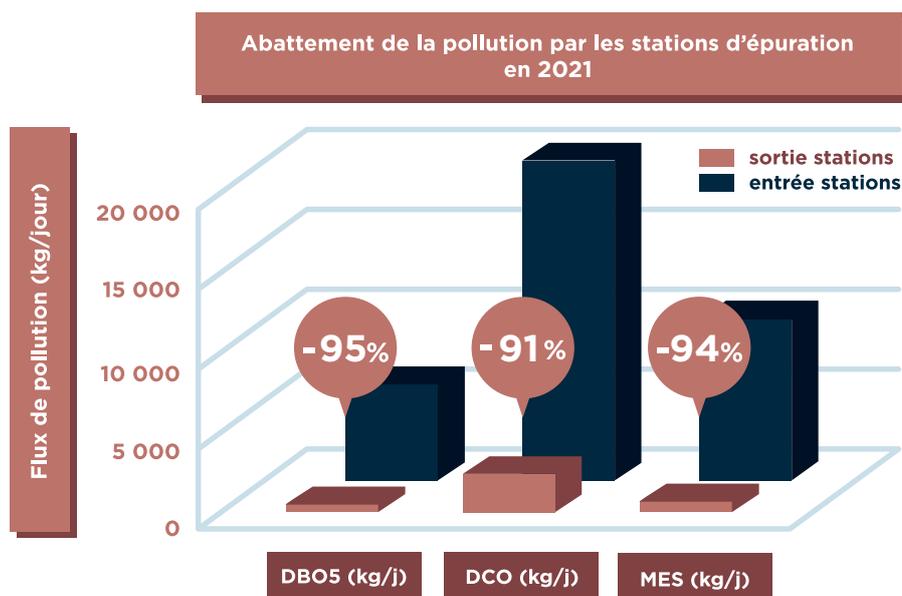
La totalité des effluents collectés est traitée par les stations d'épuration de La Teste de Buch, de Biganos, de Cazaux, de Marcheprime et de Mios d'une capacité totale de 308 000 équivalents habitants.



Près de
40 000 m³
traités chaque jour



3150 tonnes
de matières sèche de boues
valorisées en compostage



LES INVESTISSEMENTS

Le SIBA décline une gestion patrimoniale active qui pilote des investissements importants afin d'assurer le renouvellement et la pérennité du système d'assainissement : 87 M€ TTC sur les 5 derniers exercices.

Les délégataires consacrent également 1,2 M€ TTC chaque année au renouvellement des équipements.

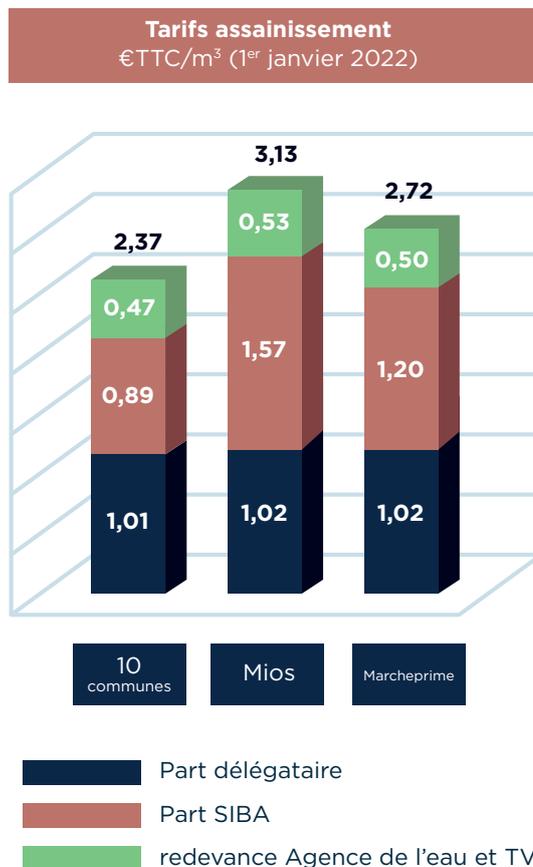
LES INDICATEURS FINANCIERS

La redevance assainissement est perçue par l'intermédiaire de la facture d'eau en contrepartie du service rendu pour la collecte et l'épuration des eaux usées.

Le tarif de la redevance assainissement appliquée sur les territoires de Marcheprime et de Mios n'a pas été augmenté par le SIBA depuis sa prise de compétence (hors actualisation contractuelle du tarif délégataire).

Le service de l'assainissement est autonome sur un plan financier : les charges du service ne sont pas financées par la fiscalité locale mais uniquement par les recettes du service.

La situation financière du service de l'assainissement reste saine (durée d'extinction de la dette : 2 ans).



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), géré en régie, est constitué de près de 2600 sites.

Pour plus de détails sur ces sujets, merci de vous reporter au « Rapport Annuel 2021 sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'assainissement collectif et non collectif » disponible par ici :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/deliberations-rapports>





PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

**DEPUIS JANVIER 2018 :
INVESTISSEMENT ET EXPLOITATION
DES EAUX PLUVIALES URBAINES PAR
LE SIBA.**

Une compétence récente pour le SIBA mais un enjeu partagé avec les communes depuis 1980...

Parce que le Bassin d'Arcachon est l'exutoire (=le réceptacle) des eaux d'infiltration et de ruissèlement mais aussi des cours d'eau alentour (dans un rayon de 100 km).

**2021 : UNE REMISE EN QUESTION POUR
OPTIMISER L'EXERCICE DE CETTE
COMPÉTENCE RÉCENTE.**

Le SIBA s'est appuyé sur un cabinet expert dans le domaine, NOSIKA, afin de confronter nos niveaux d'intervention et de protection par rapport à d'autres territoires en France...

PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

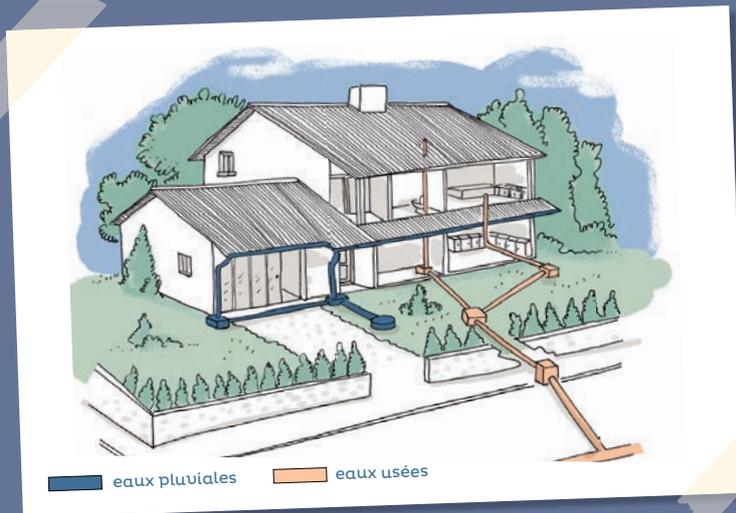


5,15 M€
Actions réalisées

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

Sur le Bassin d'Arcachon, nous avons 2 systèmes distincts dit « séparatifs » :

- L'un pour les eaux pluviales, elles doivent être infiltrées, in situ dans le sol, pour recréer le cycle naturel de l'eau.
- L'autre pour les eaux usées, elles sont collectées pour être dirigées et traitées dans les stations d'épuration.



Le challenge du SIBA :
limiter et réduire l'impact de
l'imperméabilisation des sols
en favorisant au maximum
l'infiltration, in situ à la parcelle.



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SIBA assure la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines déclinée ainsi dans ses statuts :

A.3

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Définition des éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales :

Le réseau d'eaux pluviales du Bassin d'Arcachon est de type « séparatif » hormis les passe-débites situés sur la commune d'Arcachon.

Conformément à l'article R.2226-1 du code général des collectivités territoriales, les éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales urbaines placés sous la gestion du SIBA sont définis comme suit :

FONCTIONS	ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU SYSTÈME
Gestion des eaux de voirie (avaloirs, équipements isolés, canalisations et ceux dédiés au stockage des eaux de voiries)	Les ouvrages publics, réalisés avant le 1er janvier 2018, en domaine public (ou en domaine privé bénéficiant de servitudes ou faisant l'objet de DIG) situés dans le périmètre tel que défini dans la cartographie annexée aux présents statuts. Les ouvrages privés ou financés par d'autres collectivités peuvent être intégrés dans le patrimoine du SIBA sous réserve de respecter les prescriptions d'incorporation définies par le SIBA ; en précisant que la réception de la voirie dans le domaine public n'entraîne pas l'incorporation des ouvrages.
Transport (fossés, canalisations et équipements associés)	
Stockage / Régulation	
Pompage et refoulement des eaux	
Traitement des eaux	
Rejet des eaux (clapets, exutoires, etc.)	

LE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Pour les éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales, le SIBA assure :

- leur création et leur renouvellement* ;
- leur exploitation et la réalisation des travaux d'entretien nécessaires à leur bon fonctionnement hydraulique. Ceci exclut l'entretien des espaces verts de ces ouvrages (tonte des fossés, noues et bassins) et le nettoyage de surface des grilles des avaloirs ;
- le contrôle des dispositifs évitant ou limitant le déversement des eaux pluviales dans ces ouvrages publics.

* Lorsque ce renouvellement résulte de la réalisation de travaux de restructuration lourde de la voirie (création d'une nouvelle chaussée) entrepris par la collectivité qui en est gestionnaire, celle-ci assure également la maîtrise d'ouvrage et le financement des ouvrages de gestion des eaux pluviales de voirie. Ces ouvrages, conçus dans le respect des prescriptions définies par le SIBA, sont incorporés dans son patrimoine après réception.

A.4

L'ÉLABORATION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIBA a intégré les communes de MIOS et MARCHEPRIME dans son périmètre de compétences. L'élaboration des deux schémas directeurs des deux communes a démarré en novembre 2020 et s'est poursuivi sur toute l'année 2021 avec la réalisation de levés terrain. La restitution de la définition des programmes de travaux est prévue pour mi-2022.

BILAN SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS DE L'ANNÉE 2021

EXPLOITATION

INTITULÉ	MONTANT € TTC montants engagés en 2021	N° FICHE
PRESTATIONS DE SERVICES		
Réparations d'urgence sur réseaux et équipements	320 k€	R.1
Maintenance des postes de pompage	50 k€	R.2
Hydrocurages, entretien et maintenance du réseau	500 k€	R.3
Curages de fossés	500 k€	R.4
Réponses aux DICT	20 k€	R.5
TOTAL (hors frais internes)	1390 k€	

TRAVAUX SOUS MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE

INTITULÉ	MONTANT € TTC montants engagés en 2021	N° FICHE
TRAVAUX		
Travaux ponctuels de renouvellement sur l'ensemble des 12 communes du Bassin d'Arcachon	1403 k€	T.0
Arcachon , plage du Moulleau, renouvellement de l'exutoire d'eaux pluviales « Montaut »	134 k€	T.1
Gujan-Mestras , rue Aimé Broustaut et rue du Château, renouvellement et extension du réseau d'eaux pluviales	703 k€	T.2
La Teste de Buch , rue de l'Oustalet : renouvellement du collecteur d'eaux pluviales	101 k€	T.3
Lège-Cap Ferret , quartier des Pêcheurs, création d'une structure alvéolaire de 70 m ³	64 k€	T.4
Arcachon , bd de la Côte d'Argent, modification du radier de poste de relevage et du refoulement de la pompe n°1 du poste de pompage de Florida	62 k€	T.5
Le Teich , rue des Castaings, renouvellement d'une partie du réseau des eaux pluviales	91 k€	T.6
Arcachon , allée Achille Gouilly, création d'une chambre de maillage sur les réseaux d'eaux pluviales dont maîtrise d'ouvrage externe	361 k€	T.7
Gujan-Mestras , rue du Château, création d'un réseau fonte diam. 500 mm	92 k€	T.8
Gujan-Mestras , impasse Baguiraout, remise en conformité du réseau d'eaux pluviales	59 k€	T.9

Lège-Cap Ferret , avenue de Cabernet, pose de structure alvéolaire	57 k€	T.10
Lanton , Avenue du Capitaine Garbay, création d'un réseau d'eaux pluviales	51 k€	T.11
Lège-Cap Ferret , avenue de la Mairie, dévoiement du réseau d'eaux pluviales	57 k€	T.12
La Teste de Buch , boulevard des Crêtes, création de bouches d'engouffrement	47 k€	T.13
Arcachon , travaux de réhabilitation de canalisations sans tranchée	76 k€	T.14
TOTAL TRAVAUX	3358 k€	

ÉTUDES & DIVERS

Mios & Marcheprime , schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales (suite phases 1B et 2)	63 k€	E.1
Arcachon , bassin d'infiltration des Abatilles	18 k€	E.2
La Teste de Buch , craste de Menan, études de faisabilité pour la mise en œuvre d'une zone d'expansion des crues	24 k€	E.3
Diverses études de faisabilité hydrauliques et études réglementaires	11 k€	E.4
Levés topographiques, détection de réseaux enterrés, études géotechniques	63 k€	E.5
Divers investissements petits matériels (sondes de mesure, serrurerie, panneaux d'information etc.)	31 k€	E.6
TOTAL ÉTUDES & DIVERS	210 k€	
TOTAL GÉNÉRAL	4 958 000 € engagés et mandatés	

BILAN DÉTAILLÉ DE L'EXPLOITATION DE L'ANNÉE 2021

L'exploitation du Pôle Pluvial alterne entre :

- Les opérations curatives, destinées à répondre à des demandes d'interventions liées à des urgences provoquées par des inondations, des casses réseaux et des dysfonctionnements des ouvrages tels que les postes de pompage.
- L'entretien préventif, destiné à assurer un fonctionnement optimal pour les équipements de gestion des eaux pluviales et notamment vis à vis des ouvrages sensibles : postes de pompage, ouvrages de stockages, exutoires...

PRÉCIPITATION TOTALE ANNUELLE ENREGISTRÉE



971 mm

soit supérieure
à la moyenne des
15 dernières années.

LES INTERVENTIONS 2021 : UN DÉBUT D'ANNÉE EXTRÊMEMENT PLUVIEUX

Environ 500 mm de cumul de pluie entre décembre 2020 et février 2021

Cette pluviométrie a entraîné une forte montée des eaux dans les fossés et les ruisseaux, ainsi qu'une présence affleurante de la nappe phréatique, avec l'inondation de nombreux terrains et voiries.

Une période printanière particulièrement pluvieuse aussi, notamment en juin où de violents orages se sont déclenchés localement sur plusieurs jours consécutifs, ne laissant pas le temps aux réseaux de se drainer.



582

demandes en 2021



784

interventions en 2021

Durant ces périodes de crise, les ressources en exploitation et en interventions d'urgence ont été fortement mobilisées :

- Ralentissement des opérations d'investissement en début d'année
- Diminution des moyens alloués à l'entretien préventif



Exemple d'inondation survenue en janvier 2021 - LANTON

DÉTAIL DES INTERVENTIONS COMPTABILISÉES PAR LE PÔLE PLUVIAL	
Diagnostics	134
Passages Caméras	70
Études	16
Hydrocurage	352
Travaux d'urgence	138
Curage de fossés	45
En astreinte SARP / SUEZ	12 / 17
Réalisation de courriers aux particuliers, pour entretien de fossés	481 courriers

L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES OUVRAGES :

Optimiser au mieux le fonctionnement hydraulique du réseau et des secteurs sensibles

ENTRETIEN DU PATRIMOINE	
Curage et inspection caméra des réseaux*	8300 m
Nettoyage des clapets	205 u
Nettoyage des avaloirs	6403 u
Nettoyage des postes de pompage	34 u
Nettoyage des puisards	106 u
Nettoyage des bassins de stockage (enterrés et à ciel ouvert)	15 u
Visites d'exploitation et de maintenance des postes de pompage	398 u
Réponses de DT / DICT	7012 u

*La réduction du linéaire d'hydrocurage préventif en 2021 s'explique par l'augmentation d'interventions urgentes de débouchages, majoritairement réalisées sur la période trimestre 2021



INTERVENTIONS URGENTES DE DÉBOUCHAGES

—
1 154 h en 2021 / **390 h** en 2020

DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION

R.1

RÉPARATIONS D'URGENCES SUR RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS

Réaliser des travaux ponctuels de réparation des ouvrages (canalisations, drains, regards, avaloirs, bouches d'engouffrements, puisards...) pour :

- sécuriser les personnes et les biens en cas de rupture, effondrement et/ou fragilité des ouvrages ;
- rétablir le fonctionnement hydraulique ;
- améliorer l'efficacité des ouvrages ;
- solutionner des dysfonctionnements localisés ;
- gérer les intempéries en situation de crise.

COÛT : 320 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA



La Teste de Buch - raccordement d'une bouche avaloir sur le réseau



Amélioration de l'engouffrement d'une bouche avaloir

R.2

MAINTENANCE DES POSTES DE POMPAGE



Poste de Florida, Arcachon : Levage et maintenance des pompes

Contrôler et participer au bon fonctionnement des postes de relevage grâce à :

- la mise en place d'une supervision pour rester en contact permanent avec les postes de relevage ;
- une maintenance préventive mensuelle, associée à un suivi d'exploitation courant ;
- un service d'astreinte (24H/24H).

COÛT : 50 k€ TTC

ENTREPRISE TITULAIRE DES TRAVAUX : SUEZ

R.3

HYDROCURATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU RESEAU

Entretien et curer le réseau de gestion des eaux pluviales et ses équipements.

- Nettoyer l'ensemble des avaloirs des 12 communes du Bassin ;
- Curer et inspecter les réseaux selon un programme établi mensuellement ;
- Intervenir rapidement (astreinte) pour des débouchages ponctuels ;
- Hydrocurer les postes de relevages d'eaux pluviales.

COÛT : 500 k€ TTC

ENTREPRISE : SME



La Teste de Buch : hydrocurage regard



Hydrocurage réseau avec tête à chaîne : coupe racines

R.4

CURAGE DE FOSSÉS

S'assurer que les fossés et les bassins de rétention jouent leur rôle d'infiltration et transport des eaux pluviales.

Le SIBA procède à différentes actions :

- le reprofilage des fossés (travail au niveau des pentes pour un bon écoulement) ;
- l'agrandissement des bassins de rétention afin d'éviter tout débordement ;
- le dévoiement de fossés afin que ces derniers soient plus efficaces.

COÛT : 500 k€ TTC

ENTREPRISE : SCHINCARIOL, HYDROLOG, GEA BASSIN



Le Teich : reprofilage fossé



La Teste de Buch : reprofilage fossé

R.5

RÉPONSES AUX DICT

Respecter les obligations réglementaires de la loi anti-endommagement des réseaux.
Le SIBA a réalisé, avec son prestataire, **7 012 réponses** aux DT et DICT sur le guichet unique.

COÛT : 20 k€ TTC

ENTREPRISE : DICT SERVICES

BILAN DÉTAILLÉ DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2021

TRAVAUX RÉALISÉS

T.0

TRAVAUX PONCTUELS DE RENOUVELLEMENT

PÉRIMÈTRE DU SIBA

Assurer une continuité du service.

- Pose ou réhabilitation de réseaux et d'équipements associés ;
- Renouvellement de tampons fontes ;
- Renouvellement d'équipements réseaux (clapets, vannes...) ;
- Renouvellement des équipements hydrauliques des stations de pompage (pompes, tuyauteries...).
- Renouvellement d'équipements de mesures (sondes, pluviomètre...)

COÛT : 1403 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : TOUTE L'ANNÉE



Gujan-Mestras : renouvellement
d'une tête de pont



Quartier de l'Aiguillon (Arcachon) :
Renouvellement fonte

T.1

PLAGE DU MOULLEAU, RENOUVELLEMENT DE L'ÉXUTOIRE D'EAUX PLUVIALES « MONTAUT »

ARCACHON

Rétablir l'écoulement des eaux pluviales sur cet exutoire et protéger la plage.

Il présentait d'importants signes de vétusté sur toute sa partie terminale. Son ensablement au fil du temps ne permettait plus l'écoulement des eaux pluviales en période de pluie, provoquant de ce fait des débordements en haut de plage, avec des dégradations importantes et dangereuses de l'espace public.

Le SIBA a engagé des travaux de renouvellement du collecteur sur 48 m, en le remplaçant par un tuyau électro soudé en PEHD en diamètre 700 mm.

Travaux réalisés en période de grands coefficients de marée.

COÛT : 134 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA/GENTIL

PÉRIODE : MAI 2021



Avant travaux



Après travaux



Installation du nouveau collecteur sous la plage

T.2

RUE AIMÉ BROUSTAUT ET RUE DU CHÂTEAU, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

GUJAN-MESTRAS

Remplacer et redimensionner intégralement le réseau structurant de ce bassin versant.

Dans le cadre d'un programme établi par le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales, le SIBA a voulu profiter du futur aménagement de voirie pour engager des travaux :

- Remplacement et extension du réseau sur 730 mètres linéaires en tuyau PVC et béton de diamètre 500 mm ;
- Mise en œuvre de 23 regards de visites et d'une vanne de maillage.

Le secteur était soumis régulièrement à des inondations sur plusieurs zones : l'ancien réseau de ce bassin versant présentait de nombreux dysfonctionnements, contre pente et diamètres insuffisants, et une vétusté avancée provoquant des affaissements réguliers.

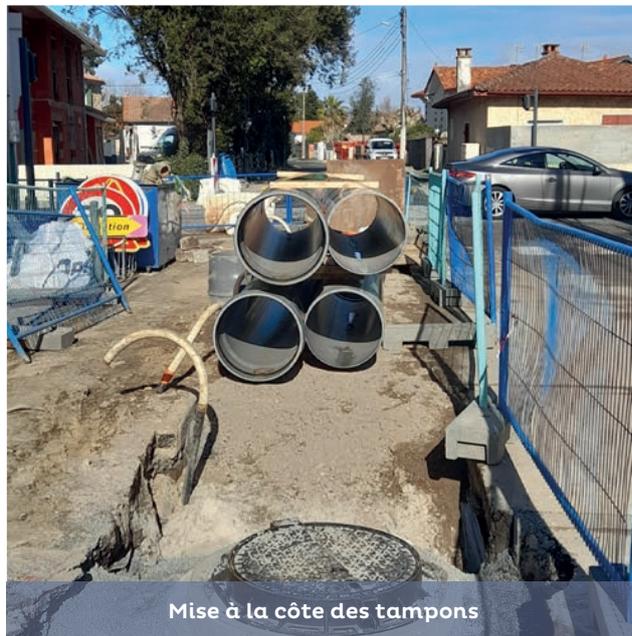
COÛT : 703 k€ TTC

ENTREPRISE : SADE

PÉRIODE : NOV. 2021 - AVR. 2022
(6 mois de travaux)



Pose du nouveau collecteur



Mise à la côte des tampons

T.3

RUE DE L'OUSTALET, RENOUVELLEMENT DU COLLECTEUR D'EAU PLUVIALE

LA TESTE DE BUCH

Réduire les débordements régulièrement observés sur ce secteur

Le projet a eu pour but de pallier les insuffisances capacitaires des réseaux existants et de rétablir le profil hydraulique de cet axe structurant.

Les travaux ont consisté à déposer les canalisations existantes pour construire environ 60 mètres de réseau de diamètre $\varnothing 700\text{mm}$, 10 mètres de $\varnothing 500\text{ mm}$ et 12 mètres de $\varnothing 600\text{ mm}$ ainsi que le reprofilage d'environ 140 mètres de fossé (privé et public).

COÛT : 101 k€ TTC

**ENTREPRISE :
CHANTIERS D'AQUITAINE**

PÉRIODE : MAI-JUIN 2021



T.4

QUARTIER DES PÊCHEURS, CRÉATION D'UNE STRUCTURE ALVÉOLAIRE DE 70m³

LÈGE-CAP FERRET

Engager des travaux de renouvellement des ouvrages de stockages et d'infiltrations des eaux pluviales.

Une habitation située au point bas du quartier des Pêcheurs était inondée à chaque intempérie, à cause de la vétusté des ouvrages.

Une structure alvéolaire de 70m³ et de nouveaux ouvrages de captage des eaux de pluies ont été réalisés.

COÛT : 64 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : MARS 2021



T.5

POSTE DE RELEVAGE DE FLORIDA, MODIFICATION DU RADIER DU POSTE DE RELEVAGE ET DU REFOULEMENT DE LA POMPE N°1

ARCACHON

Engager des travaux de réhabilitation de la dalle afin de sécuriser les ancrages de la pompe.

Le poste de relevage de Florida transfère les eaux pluviales de l'ensemble du bassin versant des Abatilles vers son exutoire ; le radier tenant les pieds d'assises de la pompe n°1 était très détérioré.

Le pied d'assise ainsi que la conduite de refoulement en acier corrodés ont été renouvelés.

COÛT : 62 k€ TTC

ENTREPRISE : SOBEO

PÉRIODE : JUILLET 2021



Démolition de l'ancien radier



Mise en place du nouveau pied d'assise et de sa chaise

T.6

RUE DES CASTAINGS, RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES

LE TEICH

Assurer une tenue mécanique du réseau.

La mairie du Teich a souhaité refaire la voirie de la rue des Castaings. Avant la réalisation de la voirie, le SIBA a fait un état des lieux du réseau des eaux pluviales. L'inspection télévisée a mis en évidence que le réseau de cette rue était partiellement en très mauvais état et que des travaux devaient être engagés afin d'éviter des effondrements de ce dernier.

Le SIBA a renouvelé 40 ml de réseau en PVC et en béton de diamètre 500 mm et 3 regards béton.

COÛT : 91 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : JANVIER 2021



Intervention sur réseau amianté



Mise en place de pompage en période hivernale

T.7

ALLÉE ACHILLE GOUILLY, CRÉATION D'UNE CHAMBRE DE MAILLAGE SUR LES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

ARCACHON

Pallier les insuffisances capacitaires des réseaux existants, à l'origine d'inondations.

Dans le cadre du Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la ville, le SIBA a inscrit dans son programme d'investissement 2021, la création d'un maillage sur les collecteurs des eaux pluviales au niveau du carrefour entre l'Allée Achille Gouilly et l'Allée de la Galaxie.

Dans ce contexte, le présent marché concerne la construction d'une chambre de maillage en béton ainsi que la pose de 139 ml de nouvelles conduites de diamètres compris entre 300 et 1000 mm. A terme, ces aménagements permettront de supprimer les inondations qui touchent régulièrement le riverain situé au point bas du carrefour et de soulager les apports d'eau vers le poste de pompage de FLORIDA, en sollicitant davantage le bassin d'infiltration existant sur cette zone.

COÛT : 361 k€ TTC

**ENTREPRISE : SOGEA (travaux)
ARTELIA (maître d'oeuvre)**

PÉRIODE : MAI 2022 (1,5 mois)



Réalisation préalable d'une baïonnette d'eau potable



Mise en place de la chambre de maillage

T.8

RUE DU CHÂTEAU, CRÉATION D'UN RÉSEAU FONTE DIAM 500 mm

GUJAN-MESTRAS

Restructurer le réseau des eaux pluviales urbaines de ce secteur.

Dans le cadre du futur aménagement de voirie de la ville, le SIBA a voulu profiter de ce projet pour installer un réseau en fonte de diamètre 500 mm sur 60 mètres, avec 4 regards de visite, afin de récupérer le futur collecteur des eaux pluviales de la rue Aimé Broustaut.

COÛT : 92 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : FÉVRIER 2021 (3 sem.)



Début des travaux avec raccordement de la nouvelle buse sur l'exutoire du projet



Fin des travaux avec remblai en attente des réfections définitives.

T.9

IMPASSE BAGUIRAOUT, REMISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

GUJAN-MESTRAS

Garantir un écoulement hydraulique optimal.

Dans le cadre de l'aménagement de voirie de l'impasse, le réseau structurant d'eaux pluviales nécessite des travaux de réhabilitation.

Le SIBA a donc engagé des travaux de renouvellement d'un tronçon du réseau ainsi que des regards associés.

COÛT : 59 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : JANVIER 2021 (3 sem.)



Réhabilitation du réseau



Réhabilitation d'un regard

T.10

AVENUE DE CABERNET, POSE DE STRUCTURE ALVEOLAIRE

LÈGE-CAP FERRET



Pose des structures alvéolaires

Engager des travaux de renouvellement des ouvrages de stockage et d'infiltration des eaux pluviales.

Les habitations situées au point bas de la rue du Cabernet étaient inondées à chaque intempérie, en raison de la vétusté des ouvrages.

Une structure alvéolaire de 40 m³ a été installée ainsi que de nouveaux ouvrages de captage des eaux de pluies.

COÛT : 57 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : FÉVRIER 2021 (3 SEMAINES)

T.11

AVENUE DU CAPITAINE GARBAY, CRÉATION D'UN RESEAU D'EAUX PLUVIALES

LANTON

Créer un réseau de collecte jusqu'à l'avenue Pierre Techoueyres.

L'avenue du Capitaine Garbay présentait des défauts de gestion des eaux pluviales qui entraînaient des inondations sévères des habitations, sur des épisodes orageux intenses à modérés.

Le SIBA a engagé des travaux dont la pose de 56 ml de réseau PVC DN 300, de 3 regards DN 1000, de 3 bouches avaloirs et de 3 ml en grille en fonte.
Une noue d'infiltration a également été réalisée par la commune afin d'intercepter les eaux du bassin versant en amont de la rue.

COÛT : 51 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : NOV. 2021 (2 sem.)



Pose du nouveau réseau



Noue d'infiltration des eaux pluviales (réalisation de la commune)

T.12

AVENUE DE LA MAIRIE, DÉVOIEMENT DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES

LÈGE-CAP FERRET

Créer et dévier le réseau d'eaux pluviales structurant.

Les travaux ont consisté à créer 18 m de réseau en fonte ø800 mm avec 4 regards en vue d'abandonner l'ancien collecteur d'eaux pluviales inadapté aux contraintes environnantes et aux futurs aménagements.

COÛT : 57 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : JANVIER 2021



Pose de 4 regards et d'un réseau Fonte ø800



Raccordement au collecteur EP existant

T.13

BOULEVARD DES CRÊTES, CRÉATION DE BOUCHES D'ENGOUFFREMENT

LA TESTE DE BUCH

Permettre un meilleur captage des eaux de ruissellement limitant ainsi les débordements.

Le Boulevard des Crêtes est un secteur comprenant d'importantes surfaces imperméabilisées. Des ouvrages de gestion des eaux de voiries tels que des bassins d'infiltration sont présents. Afin de les solliciter au mieux, le SIBA a créé des nouvelles bouches d'engouffrement.

COÛT : 47 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : NOV. 2021 (1 sem.)



Zone de terrassement



Nouvelle bouche avaloir

T.14

RÉHABILITATION DE CANALISATIONS SANS TRANCHÉE

ARCACHON

Réhabiliter l'intégralité des fonctions hydrauliques et structurelles de l'ancien collecteur.

Au vu du nombre important d'affaissements sur des secteurs sensibles (exutoire de diamètre important, localisation du réseau en front de mer, profondeur du réseau), le SIBA a choisi de réhabiliter les canalisations avec des techniques de travaux sans tranchée, par chemisage.

La technique retenue pour les deux chantiers est la polymérisation par train de lampe U.V.

COÛT : 35 k€ / 40 k€ TTC

**ENTREPRISE : REHACANA
/SUBTERRA**

PÉRIODE : MAI - SEPT. 2022



Reception de la chemise



Mise en place de l'atelier de chemisage

ÉTUDES RÉALISÉES

E.1

SCHÉMAS DIRECTEURS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DES COMMUNES DE MIOS ET MARCHEPRIME

MIOS & MARCHEPRIME

L'intégration au sein du SIBA de Mios et de Marcheprime le 1er janvier 2020 a démarré par **l'élaboration de schémas directeurs** des eaux pluviales afin d'établir un diagnostic du fonctionnement du système de gestion des eaux pluviales et de définir les travaux nécessaires pour l'améliorer.

Consistance des études :

- Analyser le fonctionnement du système de gestion des eaux pluviales par la modélisation des écoulements hydrauliques.
- Proposer plusieurs solutions techniques, permettant d'améliorer le fonctionnement hydraulique des secteurs critiques identifiés.

Les préconisations de solutions et actions prioritaires envisagées par ces études, préciseront le dimensionnement hydraulique nécessaire des ouvrages pour réduire les risques d'inondations et préserver le bon fonctionnement du système de collecte des eaux usées. Elles serviront de base pour l'élaboration des projets de travaux, dont le rendu final est prévu pour mi 2022

COÛT : 63 k€ TTC

ENTREPRISE : ALTEREO

PÉRIODE : 2021

E.2

ARCACHON, BASSIN D'INFILTRATION DES ABATILLES

ARCACHON

Le Schéma Directeur de la commune d'Arcachon préconise d'**augmenter considérablement le débit de pompage du poste de Florida** pour supprimer les inondations fréquentes du secteur. L'exutoire du poste de pompage actuel est un bassin d'infiltration existant situé en espace forestier.

Consistance des études :

- Evaluer les conséquences d'une augmentation du débit de pompage sur le bassin d'infiltration existant et modéliser les débordements en fonction des temps de retours simulés.
- Pré dimensionner un nouveau poste de pompage.

COÛT : 18 k€ TTC

ENTREPRISE : PROLOG

PÉRIODE : 2021

E.3

CRASTE DE MENAN, ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ZONE D'EXPANSION DES CRUES

LA TESTE DE BUCH

Le programme de travaux établi lors de la réalisation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la commune de La Teste de Buch, prévoit la mise en œuvre d'une zone d'expansion des crues, sur l'amont de la craste de Menan.

La zone d'expansion nécessitant de mobiliser des zones inondables conséquentes, dans un environnement urbain contraignant, des études de faisabilité ont été réalisées afin d'identifier très précisément les volumes à mobiliser, leur effet sur les inondations à l'aval, tout en évaluant les obligations réglementaires associées à ce type d'aménagement.

Ces évaluations, réalisées dès l'automne 2021, doivent se terminer au printemps 2022, pour permettre de **présenter un projet d'aménagement adapté au secteur et à la réglementation en vigueur.**

COÛT : 24 k€ TTC

ENTREPRISE : PARALLE 45,
PROLOG ET ENVOLIS

PÉRIODE : 2021 / 2022

E.4

ÉTUDES HYDRAULIQUES, ÉTUDES DE FAISABILITÉ, ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES

ENSEMBLE DU BASSIN

Les communes du Bassin d'Arcachon ont subi lors du premier semestre 2013, en janvier et février 2014 puis en février 2016, et enfin en mai et décembre 2020 d'importantes **intempéries** qui ont provoqué des **dysfonctionnements** en matière de gestion des eaux de ruissellement du territoire impactant le système d'assainissement des eaux usées. Au vu de ce constat, et en parallèle de l'**actualisation de tous les schémas directeurs** des eaux pluviales terminée en 2020 (hors MIOS et MARCHEPRIME), le SIBA continue à engager des études spécifiques sur des sujets complexes localisés afin d'appréhender au mieux les solutions techniques à mettre en œuvre.

Ces études ont pour but d'identifier l'influence des différentes conditions locales (crues du cours d'eau, marées de vives eaux, écoulements du réseau d'eaux pluviales), sur le régime hydraulique du cours d'eau et son incidence sur les débordements de secteur d'enjeux majeurs et complexes.

Études réalisées :

- Parc de la Séoube, La Teste de Buch
- Boulevard de la Teste, Arcachon (étude réglementaire)
- Lac Vert Biganos, enquête publique

COÛT : 11 k€ TTC

ENTREPRISE : DIVERSES

PÉRIODE : 2021

E.5

LEVÉS TOPOGRAPHIQUES, DÉTECTION DE RÉSEAUX ENTERRÉS, ÉTUDES GEOTECHNIQUES

ENSEMBLE DU BASSIN

Consistance des études et prestations :

- Prestations de levés topographiques pour les réalisations des études ;
- Etudes et missions géotechniques ;
- Opérations de détection et de repérage des réseaux enterrés.

COÛT : 63 k€ TTC

ENTREPRISE : ESIRIS ASO
/ GINGER BTP / ADRE RESEAUX

PÉRIODE : 2021

E.6

DIVERS INVESTISSEMENTS PETITS MATÉRIELS (SONDE DE MESURE, SERRURERIE, PANNEAUX D'INFORMATION...)

ENSEMBLE DU BASSIN

Dans le cadre de sa mission de connaissance du réseau et d'expertise, le Pôle Pluvial investit dans l'achat de matériel de mesure et de suivi. Il équipe également certains secteurs d'éléments de serrurerie divers (rails, filets etc.)

Matériels achetés :

- Filet à macrodéchet, Le Canet, Mios ;
- Pluviomètre Nord bassin ;
- Capteur IJINUS pour mesures autonomes de niveau ;
- Monorail et palan pour PR Desbief et Levasseur...

COÛT : 31 k€ TTC

FOURNISSEURS : DIVERS

PÉRIODE : 2021





PÔLE GEMAPI RISQUES LITTORAUX

**Gestion des milieux aquatiques,
protection contre les inondations,
prévention des risques littoraux...
Développer la culture du risque !**

2021 : PAS DE REPIT

PÔLE GEMAPI RISQUES LITTORAUX



2,7 M€ TTC
actions réalisées

Transversalité des missions de ce service imposant un travail pluridisciplinaire avec les autres pôles du SIBA : maritime, pluvial, promotion du Bassin, urbanisme et de ressources numériques.

DES ACTIONS DIMENSIONNÉES EN CONCERTATION :

- avec les communes pour le volet technique

- avec les agglomérations qui assurent le financement

Part importante de subventions publiques **de 50% à 80%** (État, Europe, Région, Agence de l'Eau)

La GEMAPI est une compétence dédiée à la gestion du cycle de l'eau sur un territoire hydrographiquement cohérent et s'articule autour de 4 missions (items 1, 2, 5 et 8 de l'article L.211-7 du CE) : l'aménagement de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et zones humides.

Le SIBA exerce cette compétence depuis le 1er janvier 2018, et l'acquiert statutairement par transfert intégral des 2 agglomérations du territoire (COBAS et COBAN) le 1er janvier 2020.

2021 : le SIBA intègre la mission « gestion du trait de côte » (TDC) dans la GEMAPI.

1. RISQUE DE SUBMERSION MARINE : LE SIBA POURSUIT SA VEILLE

Les actions concernant la gestion du risque de submersion marine sont réalisées dans la poursuite de celles engagées en 2020.



Rappel : Pour répondre aux exigences de la Directive Européenne du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les grands bassins hydrographiques ont identifié sur leurs périmètres des TRI.

Le Bassin d'Arcachon fait partie de la liste des TRI du bassin Adour-Garonne, liste fixée par l'arrêté du 11 janvier 2013

LA SLGRI ET LE PAPI

Le PAPI du Bassin d'Arcachon, labellisé en 2019 par les services de l'Etat, poursuit son déploiement sur le territoire (7 axes de travail).

Ce programme prévu initialement sur une durée de 2 ans, a fait l'objet d'un avenant de prolongation permettant sa continuité en 2022 (en compensation des difficultés associées à la crise sanitaire).

Les actions menées en 2021 dans ce cadre sont décrites ci-après :

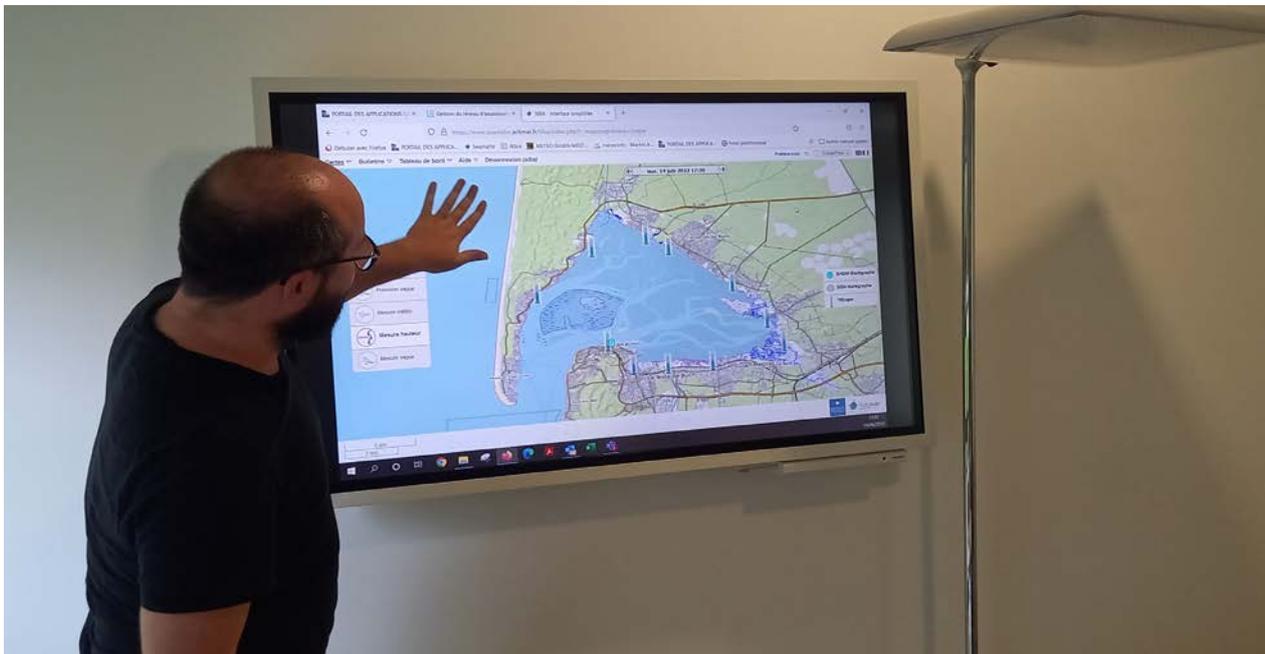
LA PLATEFORME DE PREVISION SEAMAFOR (axe 2 du PAPI) : 2021 DES AMELIORATIONS REMARQUABLES

Développée depuis 2017 avec notre partenaire ACTIMAR, cette plateforme de prévision du risque de submersion marine locale fait l'objet de constantes évolutions en lien avec l'amélioration des connaissances.

L'année 2021 fut notamment l'occasion de :

- mettre à jour le modèle hydrodynamique utilisé afin d'améliorer la qualité des prévisions (résolution à 50 m, mise à jour du positionnement des stations opérationnelles, intégration de la bathymétrie 2019 du SIBA...).
- d'intégrer des effets de la houle (calcul et propagation en intra-bassin des états de mer) permettant de rendre le calcul des surcotes / décotes plus précis.
- d'instaurer une version dite « light » (simplifiée) de la plateforme rendant enfin son utilisation plus simple et intuitive, ce qui a facilité son appropriation par les acteurs locaux.

La prochaine étape (déjà en phase de test) est la mise en place d'alertes SMS / mails lors des dépassements des seuils oranges et rouges.



LE TRI-TEM (axe 1 du PAPI) : 3 DE PLUS IMPLANTÉS EN 2021 !

De quoi s'agit-il ?

- c'est un totem d'information permettant de diffuser de manière permanente des informations liées au risque de submersion marine (hauteurs d'eau de la prochaine pleine mer avec prise en compte des surcotes, danger associé, état de mer...),
- un engagement de tout le territoire autour du développement de la culture du risque.

Pourquoi faire ?

- anticiper et informer en avance les populations face au risque de submersion marine,
- sensibiliser les populations au risque de submersion marine en lien avec d'éventuelles limitations d'accès mises en place par la commune (ex. de la mise en place d'un barriérage).

Comment ?

- une information visuelle facilement interprétable :





Andernos-les-Bains



Cassy



Claouey

Trois nouveaux TRI-tems numériques ont été installés en 2021 par Display Media, avec un nouveau design basé sur l'idée des bouées que l'on retrouve dans le Bassin : à Lège-Cap Ferret (Claouey), à Andernos-les-Bains (Port ostréicole) et à Lanton (Port de Cassy).

CONTINUER À SUIVRE LA NAPPE PHRÉATIQUE (PROJET MOHYS)

L'objectif de ce projet réalisé en collaboration avec le BRGM est de créer un modèle prédictif pour comprendre le fonctionnement hydrogéologique de la nappe superficielle du Plio-Quaternaire qui est sub-affleurante sur le territoire du Bassin d'Arcachon.

En 2019, le SIBA met au point une stratégie d'acquisition de données terrain afin de caler le modèle du BRGM (levés piézométriques synchrones en période de nappe haute et de nappe basse, réalisation d'un suivi piézométrique continu sur une sélection de 8 piézomètres, réalisation de pompages d'essais).

En 2021 : poursuite du suivi continu sur les sites de Lège-Cap Ferret (Sémaphore et Jane de Boy), Arès, Andernos (casernes des pompiers), Audenge, Gujan-Mestras et Cazaux.



DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ (axe 5 DU PAPI) POUR SUIVRE LA QUÊTE DE DONNÉES

Le but : réaliser des diagnostics du bâti permettant à terme de réduire sa vulnérabilité à l'inondation par le déploiement de solutions techniques ou organisationnelles (recommandations).

En 2021 : Une méthodologie permettant de reproduire ces diagnostics a été élaborée par un bureau d'étude (ISL) qui l'a par ailleurs mise en œuvre sur 4 sites emblématiques sur le territoire : un village ostréicole à Lège-Cap Ferret, un village vacances à Arès, un port ostréicole à Audenge et un quartier résidentiel à la Teste de Buch.

L'objectif à terme est de déployer cette méthodologie ailleurs sur le territoire.

EXERCICE SUBMERSION MARINE LE SIBA SUR LE PONT

A l'initiative des services de l'Etat, un exercice de simulation de submersion marine a été proposé aux 10 communes riveraines du Bassin : l'exercice SAFFIR (avec la collaboration du SIBA et du BRGM).

Cet exercice pilote inédit en France de par son envergure a été élaboré durant l'année 2020 et a finalement pu se dérouler en septembre 2021. Fort de sa connaissance du territoire et de son implantation locale, le SIBA a assuré un rôle important dans l'élaboration de l'exercice par la mise en lien des différents acteurs (Etat, BRGM, Communes, Gestionnaires de réseaux...), l'organisation de nombreuses réunions pédagogiques avec les communes et le dimensionnement de la phase d'anticipation de la submersion fictive (fausses alertes Seamafor par ex.).

C'est par ailleurs dans les locaux du SIBA à Arcachon que les représentants des Communes se sont regroupés le jour J pour assurer leur rôle d'animation (envois des mails d'alertes, appels fictifs ...) afin de « faire jouer » leurs collaborateurs.

Cette journée a fait l'objet de sujets dans la presse locale et d'un retour d'expérience par les services de la Préfecture et du BRGM.



BASSIN D'ARCACHON

Un exercice de submersion marine se prépare

L'exercice aura lieu aujourd'hui sur le bassin d'Arcachon, avec notamment une simulation d'évacuation de la population

La préfecture de la Gironde organise un exercice de grande ampleur sur le risque de submersion marine, aujourd'hui, sur le bassin d'Arcachon. Coordinée en lien avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises avec l'appui logistique du Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (Siba), cette opération grandeur nature débutera à partir de 8 heures.

Elle engagera les dix communes littorales du bassin d'Arcachon, les services de l'État (préfecture, sous-préfecture d'Arcachon, DDTM, DSDEN, DREAL, DIRA, ARS-DD33), les services de secours (Sdis, DIS, Samu, police et gendarmerie), le pôle santé d'Arcachon, l'hôpital d'Arès, Météo France, le Conseil départemental de Gironde, Enedis, RTE, Orange, le Syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon (SMPBA) et le GIP ATGERI (appui technique cartographique).

Tester le plan Orsec

Le but de cet exercice est, souligne la préfecture, « de tester le



L'exercice s'appuiera sur le scénario d'une tempête hivernale. « SUD OUEST »

plan d'organisation de la réponse de sécurité civile (Orsec) en cas d'événement de cette nature et de vérifier la procédure d'alerte, l'articulation entre les différents acteurs et la gestion de crise au niveau communal.

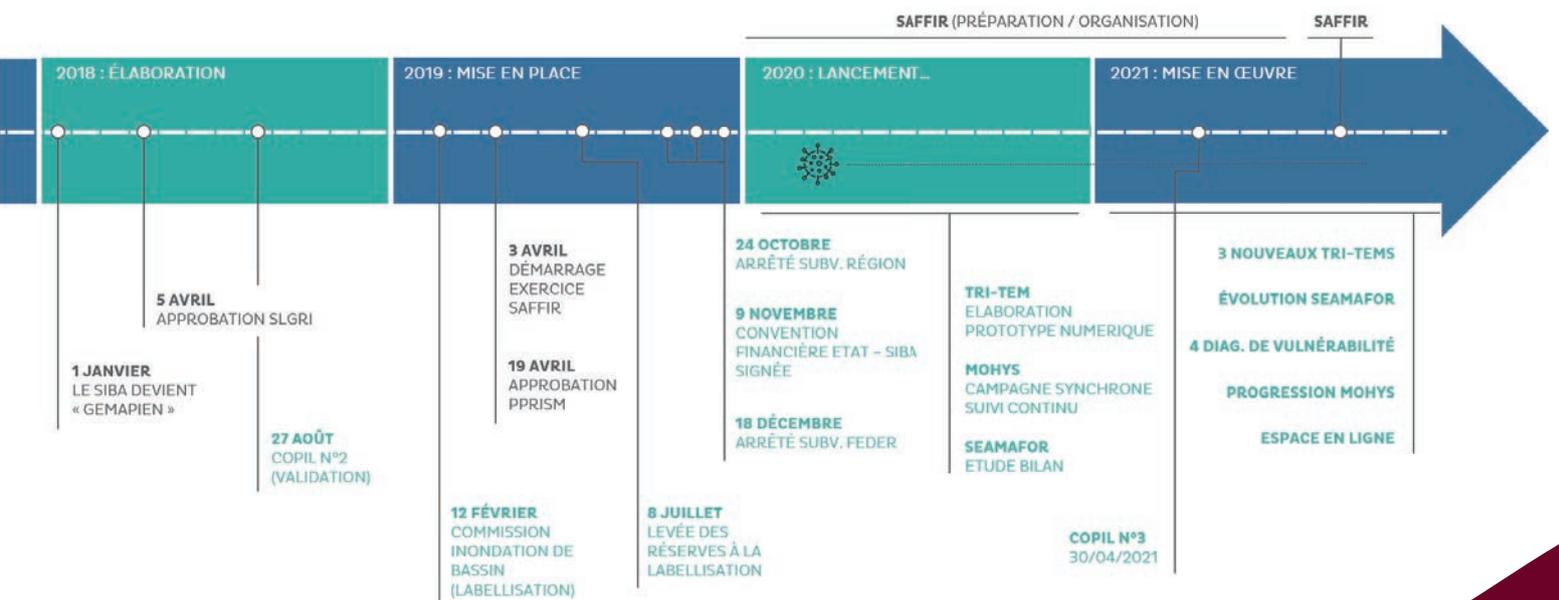
Inspiré de la tempête Klaus, le scénario appliqué correspond à une tempête hivernale « telle que peut en connaître le département de la Gironde, adapté aux enjeux du bassin d'Arcachon ». L'essentiel de l'exercice est théorique et se jouera entre les différentes salles de crise activées.

Une partie sera néanmoins

visible par la population. Des actions seront ainsi jouées en réel sur le terrain. Il est ainsi annoncé une fermeture de route avec mise en place d'une déviation, une simulation d'évacuation de la population jouée par la réserve communale à Lège-Cap-Ferret et l'activation du plan particulier de mise en sûreté par les écoles sur la commune d'Andernos-les-Bains.

Une autre finalité de ce type d'exercice étant, précisent les services de l'État, de sensibiliser la population au risque de submersion marine.

Sabine Menet



POURSUIVRE LE DIAGNOSTIC DES OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LA SUBMERSION MARINE

LE DOUBLE PARAPET D'ANDERNOS-LES-BAINS (QUARTIER DU MAURET)

Le but : régulariser administrativement l'existence du muret par la réalisation d'un dossier de demande d'autorisation environnementale afin de rentrer dans le cadre de la réglementation GEMAPI ; la loi impose aux gestionnaires d'ouvrages de les « classer » afin d'en assurer la gestion, la surveillance et de clarifier les responsabilités de chacun dans ce contexte. Le muret construit en 2010 ne remplissait pas cette obligation.

En 2019, le SIBA a passé un marché avec un bureau d'étude (ISL Ingénierie) pour réaliser le dossier de demande d'autorisation environnementale du système d'endiguement protégeant le quartier du Mauret, au Sud de la commune d'Andernos-les-Bains. Dans le cadre de la réalisation de ce dossier, le prestataire a mis à jour l'EDD de l'ouvrage dont la première version avait déjà été réalisé en 2016-2017 par le bureau d'études Artélia. Après dépôt du dossier auprès des services de l'Etat, les procédures administratives se sont poursuivies, incluant notamment une consultation du public en 2021, dans l'objectif d'obtenir un arrêté de classement pour l'ouvrage.

LES PRÉS SALÉS DE LA TESTE DE BUCH

Des essais techniques visant à tester des solutions innovantes pour la stabilisation de pieds de digue ont été déployés en septembre 2021.

Le dispositif Stabiplage® est toujours en place et fait l'objet d'un suivi spécifique de la part des services du SIBA.



2. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : RéZHiience LE PROGRAMME « MADE IN SIBA »

Les actions concernant la gestion des milieux aquatiques se décomposent en deux volets :

- la gestion **des cours d'eau côtiers**, (1) conciliant la prévention des inondations et la préservation des habitats naturels associés à ces milieux,
- la gestion **des milieux aquatiques** (2) présents sur les bassins versants des cours d'eau côtiers et plus particulièrement les actions initiées dans le cadre de l'appel à projet de l'entente pour l'eau, visant à restaurer des zones humides en tête de bassins versants.

Ces deux volets sont regroupés dans le programme intitulé RéZHiience, porté depuis 2021 par le SIBA avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de la Gironde et la région Nouvelle Aquitaine.

2.1.

GESTION DES COURS D'EAU AU NOM DE LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

2.1.1. LE CANAL DES LANDES (GUJAN-MESTRAS, LA TESTE DE BUCH)

Dans la continuité des travaux effectués en 2019/2020 sur le Canal des Landes, le renouvellement de l'ouvrage déversoir « OD02 », rendu nécessaire compte tenu de l'état de ruine de certains ouvrages présents sur le Canal des Landes, vise à restaurer la continuité écologique du Canal des Landes, tout en préservant les milieux naturels présents aux abords du cours d'eau et notamment le Parc de la Chêneraie.

Effectuée en période d'étiage, cette opération a permis de déconstruire l'ancien ouvrage déversoir présent à l'entrée du parc, pour reconstruire un nouvel ouvrage doté d'une passe à anguille et d'un seuil réglable, permettant de maintenir les niveaux d'eau nécessaires à la préservation de la végétation du Parc.

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE OD02

COÛT : 1 640 716 € TTC, dont 10 % de financement par le Département, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région

ENTREPRISE : ETCHARD / ROUBY

PÉRIODE : Juin 2021 - Mars 2022



2.1.2. LE BETEY (ANDERNOS-LES-BAINS)

Cours d'eau côtier péri-urbain, le ruisseau le Bétey traverse la commune d'Andernos-les-Bains sur 6 km. Préservé dans sa partie inférieure, des aménagements tels que le drainage accentué de certains espaces et l'artificialisation du lit par un caniveau en béton, ont accentué la dégradation du cours d'eau dans sa partie amont. Ces désordres contribuent aujourd'hui à accentuer les inondations à l'aval du bassin versant, tout en présentant des altérations du milieu naturel par l'artificialisation du lit mineur.

Le SIBA et la commune d'Andernos-les-Bains ont ainsi souhaité engager un diagnostic du cours d'eau et de son bassin versant, avec une volonté d'engager les actions retenues dans un plan de gestion pluriannuel visant à répondre aux problématiques associées à ces dégradations du milieu.

Ce plan de gestion, réalisé par un bureau d'étude spécialisé, sera finalisé fin 2022.

ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN DE GESTION DU BASSIN VERSANT, LE BÉTEY

COÛT : 42 960€ TTC, dont 80 % de financement par le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne

ENTREPRISE : SEGI

DÉMARRAGE : décembre 2021



inondations sur le quartier du comte, par les eaux du Bétey



artificialisation du lit mineur du Bétey

2.1.3. ENTRETIEN DES COURS D'EAU & SURVEILLANCE DES COURS D'EAUX COTIERS

Dans le cadre de la prévention des inondations et du maintien du bon état écologique des cours d'eau, des visites sont effectuées sur les secteurs à enjeux, situés en domaines public et privé. Ces prospections permettent d'identifier les défauts d'entretien, risques pour les stabilités de berges, présence de déchets, etc.

L'ensemble de ces éléments sont reportés sur une application de géolocalisation, pour ensuite faire l'objet de mesures de remise en état :

- sur propriété privée, des prises de contacts sont engagées pour demander aux propriétaires concernés d'engager des travaux d'entretien,
- sur l'espace public, le SIBA engage des actions d'entretien et de restauration, en respectant les obligations réglementaires relatives aux interventions sur les cours d'eau.

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

COÛT : 13 000€ TTC

ENTREPRISE : EGAN AQUITAINE,
SERPE, EURL FORETS ET JARDINS
D'AQUITAINE

DÉMARRAGE : automne 2021

**LINÉAIRE DE COURS D'EAU
SURVEILLÉ EN 2021** : 15 km
(pour 150 km)

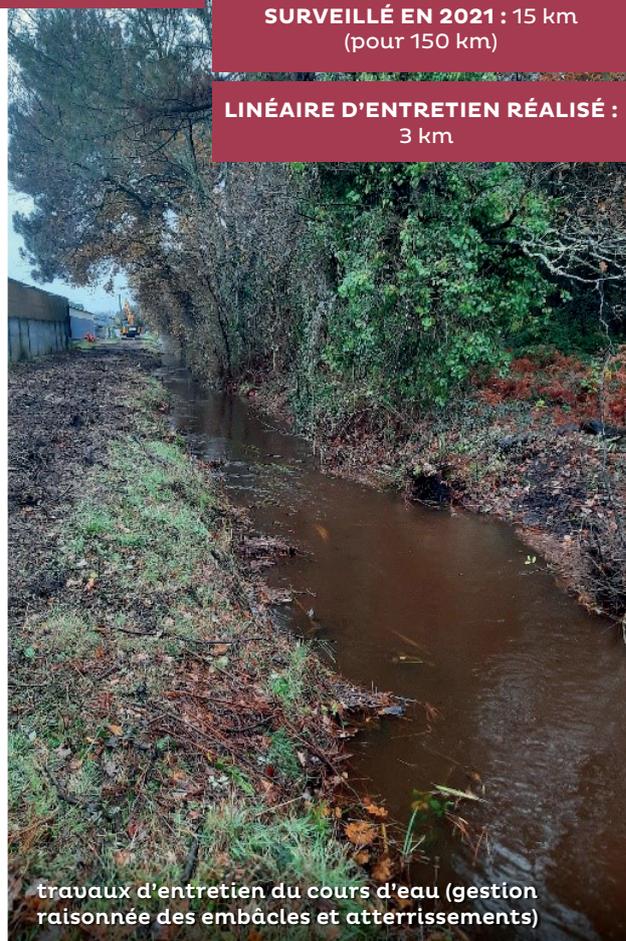
LINÉAIRE D'ENTRETIEN RÉALISÉ :
3 km



visite effectuée à pied au sein d'un cours d'eau



travaux de restauration de berges
par du génie mixte

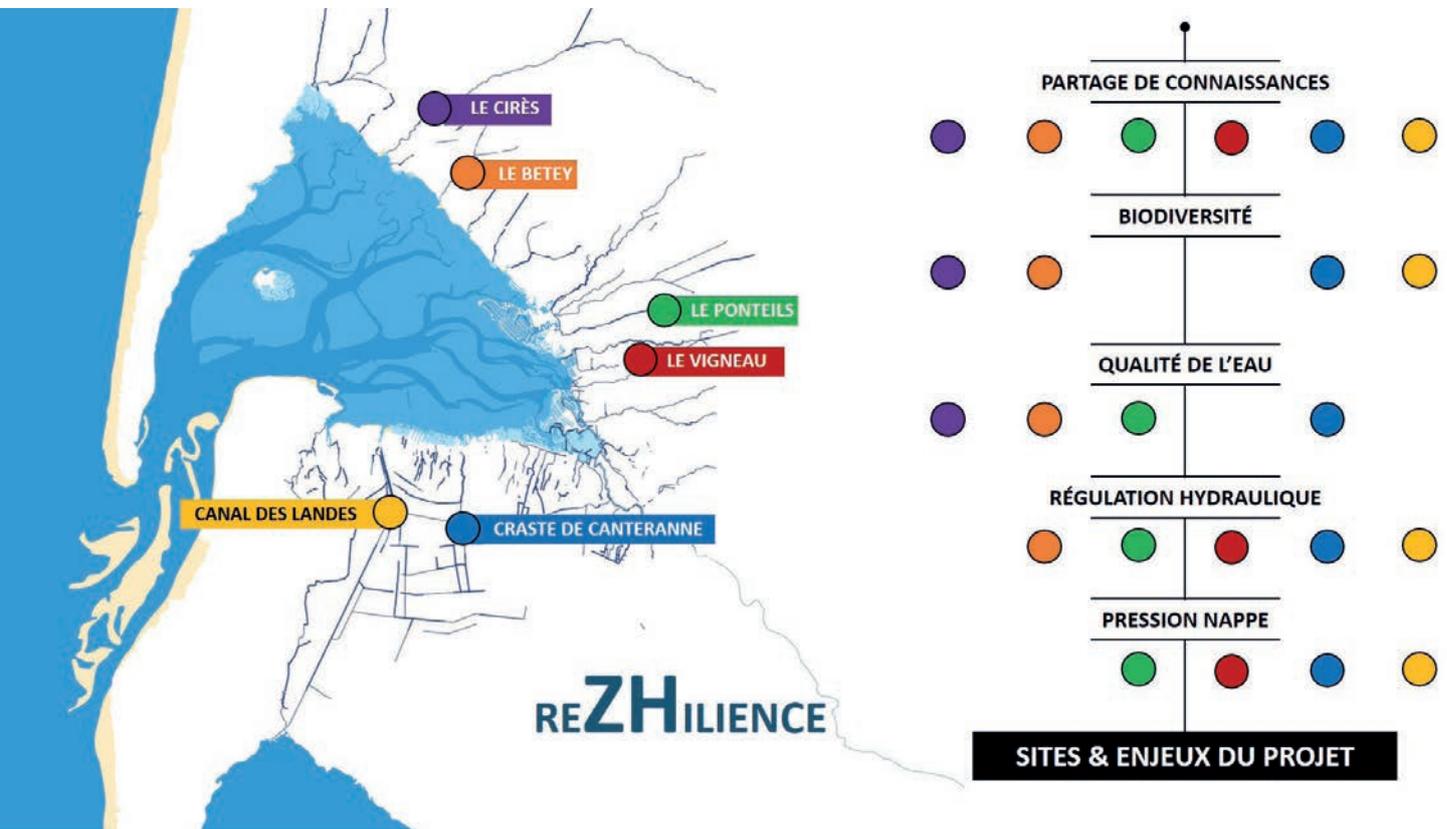


travaux d'entretien du cours d'eau (gestion
raisonnée des embâcles et atterrissements)

2.2.

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES EN TÊTE DE BASSINS VERSANTS : continuer à investir tous les champs possibles pour améliorer notre réponse face aux inondations

2021 : avec RéZHilience, le SIBA est lauréat de l'appel à projets de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne portant sur la restauration des zones humides.



Ses 864 000 € (investissement et animation) de budget seront ainsi financés à 80% par la Région Nouvelle Aquitaine, l'Etat, l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Département de la Gironde.



Liste des partenaires financiers

ÉTAPE 1 : CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DES GRANDS BASSINS VERSANTS

- Analyser le fonctionnement des différents compartiments des sites d'études concernés (biodiversité, qualité de l'eau, régulation hydraulique et pression de la nappe),
- Identifier et partager avec l'ensemble des partenaires, les problématiques de gestion de l'eau rencontrées sur le territoire,
- Réflexion autour des projets de restauration de certains milieux naturels, dans l'objectif de rendre le territoire plus résilient aux épisodes climatiques sévères.

Ces actions, engagées en 2021, sont résumées ci-dessous (certaines d'entre elles se poursuivront durant la totalité de l'appel à projets) :

- **Etudes archéogéographiques pour améliorer notre connaissance sur l'évolution du territoire. Ces éléments permettent de bénéficier pleinement des retours d'expériences du passé, tout en améliorant notre compréhension dans la relation entre les pratiques anciennes et actuelles et leurs relations avec les différentes pressions exercées sur le territoire.**



Relevé sur le plan cadastral ancien (1825) de formes allongées boisées.



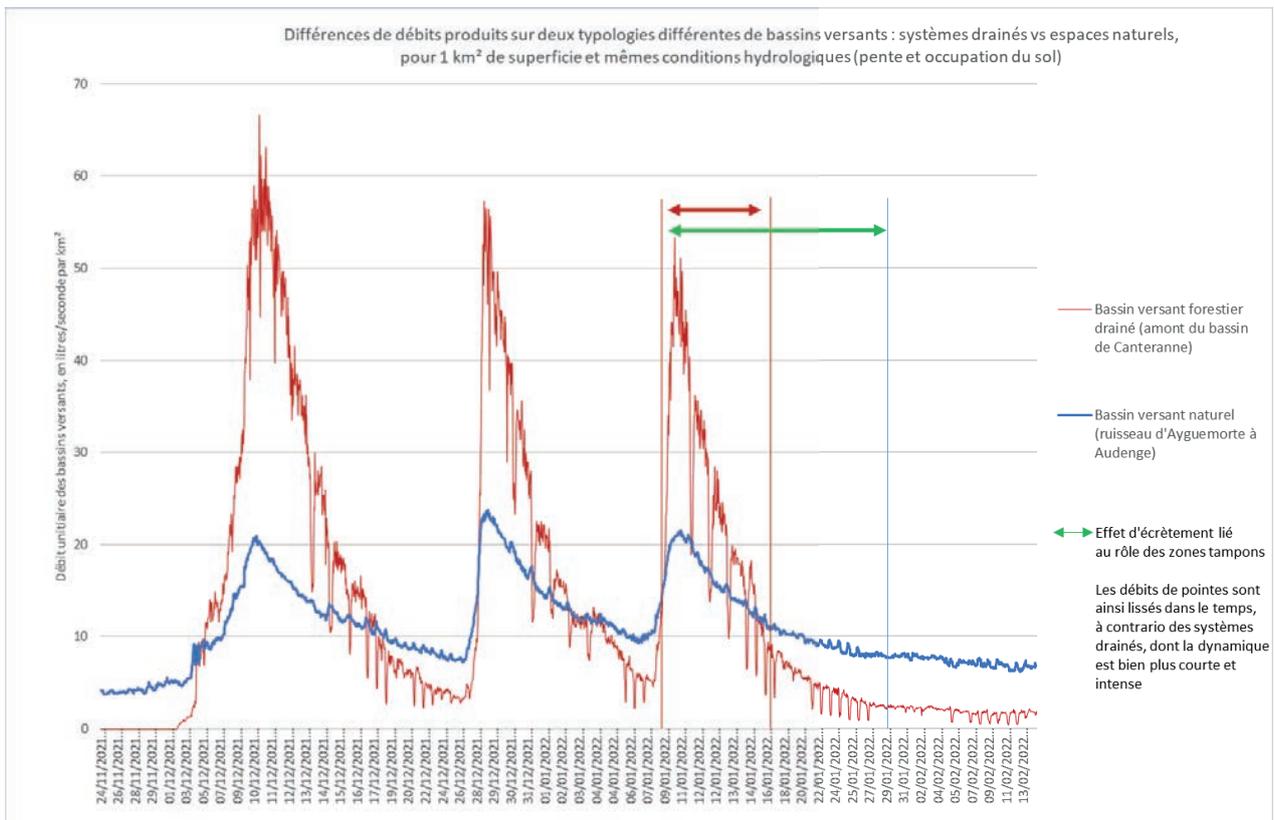
Cliché de 1950 mettant en évidence de grandes taches blanchâtres.



Relevé des zones humides (en jaune) sur une mission infra rouge couleur de 2015.

Extrait d'une analyse archéogéographique sur le cours d'eau du Cirès, permettant d'identifier l'évolution des sols à travers le temps.

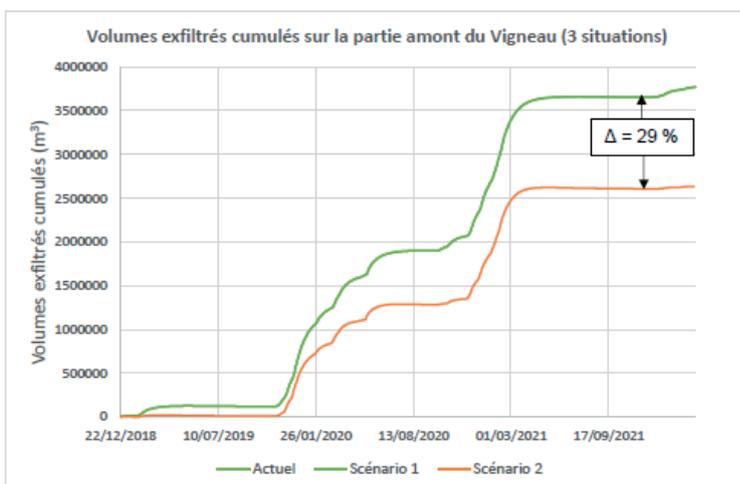
- **Installation et maintenance de 6 stations de mesures de débits et de 3 sondes piézométriques, pour évaluer les effets et le rôle des zones tampons actuelles et procéder au dimensionnement des aménagements à réaliser.**



Extrait des mesures effectuées et développement d'indicateurs permettant d'évaluer les dispositifs de zones tampons.

- **18 campagnes de prélèvements et d'analyses des eaux de surface, pour évaluer et déterminer les concentrations des nutriments, produits phytosanitaires, ainsi que la dynamique des transferts de flux vers les milieux naturels. Ces données permettront de dimensionner les dispositifs de zones tampons à engager dans le cadre de l'appel à projets.**

- **Étude hydrogéologique pour déterminer les relations entre les pratiques liées au drainage des terrains naturels et les conséquences sur l'environnement immédiat et aval.**



Extrait de l'évaluation des effets des pratiques de drainage sur les inondations, avec en vert des dispositifs courants tels que le fossé ci-contre ; en orange, un système de renaturation.

- **Suivis naturalistes sur un site représentatif, afin d'évaluer les potentialités environnementales du type de milieu concerné par les actions de restaurations à venir.**



Réalisation de pêches et inventaires amphibiens, permettant d'évaluer les capacités en matière de biodiversité, de zones humides restaurées (ici la zone d'expansion de Canteranne réalisée en 2020)

(L'ensemble de ces campagnes représentent un montant total de 56 500 € TTC, dont 80 % sont financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.)

ÉTAPE 2 : ANIMATION ET COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX POUR ENGAGER LES PROJETS DE RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

- Les préalables : partager les objectifs avec l'ensemble des parties prenantes concernées par les différents sites (élus locaux, propriétaires privés, gestionnaires des sites naturels et économiques, institutions concernées par les thématiques en lien avec les milieux aquatiques telles que les services de l'Etat, la fédération de pêche...).
- sont lancées plusieurs réunions techniques et un comité de pilotage annuel, pour valider les orientations à engager.

Ces missions d'animation et de concertation permettent de **créer des partenariats forts entre le SIBA, les acteurs et les propriétaires concernés** par les sites de RéZHilience, **permettant ainsi de lancer les études et projets de restauration dès 2022.**

2021

LE SIBA INTÈGRE LA MISSION « GESTION DU TRAIT DE CÔTE » (TDC) DANS LA GEMAPI

Depuis juin 2012, l'Aquitaine est dotée d'une stratégie régionale de gestion de la bande côtière, déclinant la stratégie nationale de gestion de trait de côte du Ministère de l'Écologie, vision partagée entre l'État et les collectivités pour la gestion des risques côtiers.

Dans ce cadre, les communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch ont été ciblées pour élaborer une Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC), étant les deux communes du Bassin d'Arcachon soumises à la problématique du recul du trait de côte au niveau de leur façade océanique.

En 2019, le SIBA recrute une chargée de mission, à la demande des élus, mutualisée entre les 2 communes, pour effectuer l'animation et le suivi des programmes d'actions des 2 SLGBC. Ce recrutement au sein du SIBA permet de coordonner les actions des SLGBC avec celles de la SLGRI et du PAPI, mais également de faire bénéficier aux 2 SLGBC l'accès aux outils et aux compétences des pôles maritime et GEMAPI du SIBA.

C'est dans ce sens qu'une convention de partenariat a été signée entre le SIBA et les communes de Lège-Cap Ferret et de la Teste de Buch.

L'année 2020 marque le début des concertations entre les acteurs concernés par la gestion du TDC et la nouvelle gouvernance du SIBA permettant une feuille de route pour les prochaines années.

En janvier 2021, le SIBA intègre pleinement le volet érosion dans la compétence GEMAPI. Ainsi dans le cadre des Stratégies Locales de Gestion de la Bande Côtière de Lège-Cap Ferret et de La Teste de Buch, le SIBA prend la maîtrise d'ouvrage des actions :

- d'observation et de surveillance de l'érosion (levés bathymétriques multifaisceaux et levés topographiques).
- de lutte active souple contre l'érosion (étude de faisabilité, étude réglementaire et opérations de réensablement).

OBSERVATION ET SURVEILLANCE DE L'ÉROSION

En 2021, une convention portant sur les modalités d'acquisition et d'échanges des données recueillies dans le cadre de la surveillance du TDC de Lège-Cap Ferret a été établie entre le SIBA et la DDTM. Dans ce cadre, le SIBA s'engage à réaliser, 2 fois par an, des levés bathymétriques multifaisceaux et des levés topographiques des fonds marins au droit des ouvrages des 44 Ha et des fosses, et à effectuer un suivi structurel des ouvrages sur le secteur des 44 Ha avec l'aide du CEREMA.

Ces données permettront d'améliorer les connaissances sur le TDC et les ouvrages des 44 Ha, nécessaires pour la DDTM dans son travail sur les autorisations d'occupation du territoire (AOT).

Par souci d'homogénéité avec la SLGBC de La Teste de Buch, le SIBA en lien avec l'Association syndicale autorisée (ASA) des riverains de Pyla-sur-Mer, réalise les mêmes types de suivis sur le secteur de la plage des perrés.

LUTTE ACTIVE SOUPLE CONTRE L'ÉROSION

Dans le cadre de la SLGBC de La Teste de Buch, en 2021, le SIBA a lancé des démarches pour gérer la problématique érosion sur le secteur de la Corniche. Pour ce faire, il a passé un marché pour réaliser une étude visant à trouver une solution technique optimisée pour le confortement de l'encoche dunaire de la Corniche.

La solution technique proposée par le bureau d'étude doit être validée par l'ensemble des partenaires de la SLGBC et par l'ASA des riverains de Pyla sur mer afin que le SIBA puisse recruter un bureau d'étude pour effectuer le dossier d'autorisation environnemental permettant la validation des travaux envisagés.

LES ACTIONS TRANSVERSALES AUX CÔTÉS DE PARTENAIRES EXPERTS AU NOM DES RISQUES LITTORAUX

L'OBSERVATOIRE DE LA CÔTE NOUVELLE-AQUITAINE



**OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE**
Réseau d'experts au service du littoral

Qu'est-ce que l'OCNA ?

L'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) est un outil scientifique et technique d'expertise d'aide à la décision dans la gestion du littoral, financé par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, les 3 départements littoraux, le SIBA, le BRGM et l'ONF. Grâce aux moyens humains de l'ONF et du BRGM, outre son action d'expertise et d'assistance aux collectivités et services de l'Etat, l'OCNA a pour mission le suivi et l'analyse des risques érosion et submersion sur la côte sableuse, rocheuse et sur le Bassin d'Arcachon, ainsi que la collecte de données et la communication sur ces mêmes thématiques.

Depuis 2007, le SIBA est engagé au sein de l'OCNA dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région (CPER), avec une participation financière de 12 000 € TTC pour l'année 2021.

En 2021, le SIBA a participé aux COTECH, aux COPIL et aux webinaires « Heures scientifiques de l'OCNA » ainsi qu'au Comité technique du projet Litto3D et au Comité des utilisateurs de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine afin de faire remonter les éventuels besoins des territoires.

Par ailleurs, le SIBA poursuit sa participation au « réseau tempête » initié en 2017 et partage des informations terrains lors d'évènement tempétueux sur le « Forum Tempêtes » créé par l'OCNA.

Dans le cadre du programme de suivi géomorphologique du Bassin d'Arcachon de l'OCNA, le SIBA a participé à la mutualisation et au partage de ses données acquises au cours de l'année 2021.

La poursuite de la dynamique actuelle d'acquisition et de partage de données, et notamment des données topographiques, bathymétriques et photographiques entre l'OCNA et le SIBA permet d'entretenir cette collaboration privilégiée.



LE GIP LITTORAL AQUITAIN



Qu'est-ce que le GIP Littoral Aquitain ?

Structure créée en 2006, le GIP regroupe l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine, les Conseils Généraux de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, les communautés d'agglomération et les communautés de communes du littoral aquitain aux côtés d'experts (Observatoire de la Côte Aquitaine, Ifremer, Réseau de Recherche du Littoral Aquitain...), d'associations... La première mission du GIP Littoral Aquitain a été de concevoir en 2009 une stratégie partagée pour le développement durable, équilibré et solidaire, du littoral aquitain : le Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain.

Bien que non adhérent, mais du fait de ses connaissances du milieu, de son implication dans l'observation des changements, le SIBA coopère aux travaux de collecte de données et de réflexions avec le GIP, notamment sur les thématiques de l'érosion et de la submersion marine, (participation du SIBA aux réunions de comités techniques en lien avec ces thématiques).

En 2021, le SIBA a participé à plusieurs rencontres organisées par le GIP : Groupe technique planification et risques littoraux et Groupe technique risques littoraux.

L'implication du SIBA dans les SLGBC des communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch permet de renforcer le lien et les échanges de connaissance avec l'OCNA et le GIP, qui sont également des partenaires essentiels de ces deux stratégies.



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : INFORMER, FORMER ET SOUTENIR DES ACTIONS PARTICIPATIVES

**2021 : BEAUCOUP D' ACTIONS COLLECTIVES
RÉUSSIES**

« Une plante Exotique Envahissante - ou plante invasive - est une plante exotique introduite (allochtone, non indigène) par l'Homme (volontairement ou fortuitement) sur un autre territoire et dont l'implantation et la propagation menacent la biodiversité des écosystèmes naturels ou semi-naturels parmi lesquels elle s'est établie »

(Conservatoire Botanique National Sud Atlantique – Programme DELTA)

Or, lorsqu'une plante exotique envahissante est installée, il est souvent trop tard pour l'éradiquer : il faut souvent se contenter de la gérer pour limiter ses impacts négatifs. D'où l'urgence à prendre conscience des enjeux liés à ces espèces et à agir.

GESTION DE LA SPARTINE ANGLAISE SUR LE LITTORAL DU BASSIN D'ARCACHON

Plusieurs espèces de spartines sont présentes sur le Bassin d'Arcachon, dont *Spartina maritima*, espèce indigène. Si les spartines peuvent jouer un rôle important dans la protection du littoral contre l'érosion et les risques de submersion, la spartine anglaise (*Spartina anglica*), de par son caractère invasif, tend à coloniser massivement la partie haute des vasières.

Le groupe de travail, constitué d'experts, élus et associations, s'est réuni en décembre pour faire un bilan du suivi mené depuis la dernière opération d'arrachage mécanique de 2018 : un plan d'action a été défini pour 2022.

CHANTIERS D'ARRACHAGE DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) sont essentiellement aquatiques, voire amphibies. Elles sont devenues de redoutables plantes envahissantes des milieux naturels humides car elles se multiplient facilement par bouturage à partir d'un fragment de tige ou de feuille pour former un herbier très dense, parfois presque impénétrable, immergé ou émergé. Elles concurrencent les autres plantes, gênent l'écoulement des eaux, participent à l'envasement et à l'eutrophisation du cours d'eau où elles sont implantées.

Les solutions pour limiter ou éviter leur expansion sont :

- La lutte par compétition en empêchant la plante de capter la lumière du soleil et en laissant se développer la flore locale (limitation des fauches dans les cours d'eau, fossés et sur les berges végétalisées)
- La lutte par arrachage en s'assurant d'extraire toutes les parties de la plante, arrachage manuel ou mécanique selon l'étendue des surfaces colonisées.

Quatre chantiers majeurs ont été menés en 2021 :

- La Teste de Buch : zone commerciale Cap Océan (poursuite de l'action initiée en 2020) ;
- Marcheprime : zone Libellule de la STEP de Marcheprime et fossés attenants à la déchetterie (poursuite de l'action initiée en 2020) ;
- Gujan-Mestras (Limite Sanguinet) : Craste longeant les parcelles agricoles de la ferme Landes Darmuzey (poursuite de l'action initiée en 2020) ;
- Le Teich : plan d'eau dit « Petioun » en face du port de la commune – nouveau chantier 2021.

Ces chantiers font l'objet de suivis annuels et d'opérations d'entretien manuel selon la densité des repousses.

La Teste de Buch

ZONE COMMERCIALE CAP OcéAN



L'action initiée en 2020 a nécessité cette année un travail d'entretien plus ou moins marqué. Les zones communales au niveau du chemin des Prés Tremblants (1) et de la rue Cap Océan (4) ont demandé un nouvel arrachage mécanique d'envergure, appuyé par un travail manuel. Les deux crastes départementales (2) ont également subi un arrachage mécanique plus léger, toujours complété par de l'arrachage manuel. La zone commerciale (3) n'a pas été traitée cette année car pas de repousses visibles. La zone terminale (5) a quant à elle bénéficié de la présence des moyens mécaniques pour sortir des massifs sporadiques.

L'intervention en 2020 a été très efficace sur la Jussie et le Myriophylle du Brésil, beaucoup moins sur l'Hydrocotyle fausse renoncule, espèce principale gérée en 2021.



Intervention d'arrachage mécanique couplé à de l'arrachage manuel

Les déchets générés sur les zones 1 et 2 ont été étalés sur la zone d'emprunt départementale pour une décomposition naturelle. Le volume extrait de la zone 4 a été stocké au niveau du centre technique municipal puis évacué après égouttage et assèchement vers le centre de compostage de Suez Organique d'Audenge, habilité à recevoir ce type de déchet.

Marcheprime

ZONE LIBELLULE ET FOSSE COMMUNAL

Le secteur de la STEP de Marcheprime, Zone libellule et fossés attenants, avaient été traités par arrachage mécanique en 2020.



Zonage de l'intervention sur la commune de Marcheprime

En 2021, la zone Libellule a fait l'objet d'un suivi régulier et d'arrachages manuels par la société AGUR, gestionnaire du site. Le SIBA a coordonné l'action des agents communaux sur le fossé qui longe la déchetterie (dont la présence de Jussie a grandement diminué grâce à l'action de 2020), et celle des agents du Centre Routier Départemental pour le fossé qui longe la route départementale (non traité en 2020).



L'ensemble des déchets générés à la fois pour le fossé communal et pour le fossé départemental ont été entreposés puis étalés sur l'emprise enherbée clôturée de la STEP jusqu'à complète dégradation.

Gujan-Mestras / Canteranne

CRASTE LONGEANT L'EXPLOITATION LANDES DARMUZEY

À la suite des pluies de la fin d'année 2019, l'exploitation SCEA Landes DARMUZEY a subi de fortes inondations de ses terres agricoles, mettant en péril ses cultures. Les parcelles sont bordées d'une craste qui est colonisée par de la jussie.

En 2020, l'agriculteur concerné est intervenu avec ses moyens mécaniques pour le compte du SIBA sur un linéaire de 3km depuis la fin de son exploitation.

En 2021, la craste presque à sec présentait des massifs beaucoup moins denses, l'intervention a pu se prolonger jusqu'au bassin pluvial de Canteranne, soit au total sur 6,5 km.

Les déchets générés ont été étalés en bordure de la piste DFCI qui longe la craste. Après assèchement et décomposition, ils seront broyés.



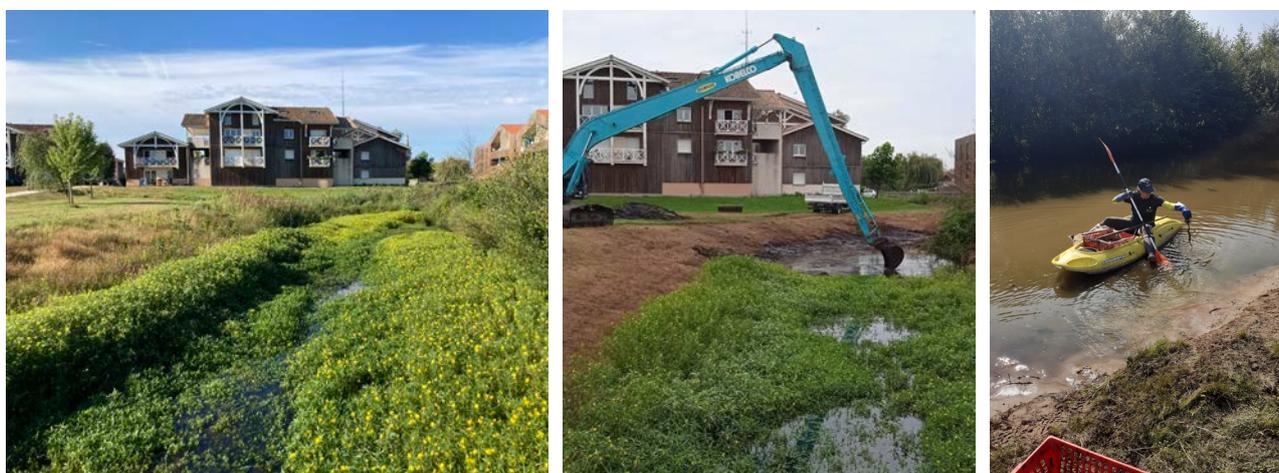
Intervention le long de la Craste Canteranne Avant et Après travaux

Le Teich

PLAN D'EAU DE PETIOUN

Un nouveau chantier a été initié en 2021 sur le plan d'eau dit « Petioun » situé en face du port du Teich. Ce plan est largement colonisé par la Jussie. En partenariat avec la commune et la Maison de la nature, un arrachage mécanique à l'aide d'une pelle à long bras associé à une intervention de finition manuelle s'est déroulé en deux phases : le 20-21 septembre et le 14-15 octobre 2021. Ainsi, deux agents du SIBA, trois agents communaux et un agent de la Maison de la nature sont intervenus lors de cette opération de grande envergure. Afin d'atteindre la Jussie localisée au milieu du plan d'eau, des canoës chargés de mannes ostréicoles ont été utilisés. L'ensemble des déchets générés ont été entreposés puis étalés sur une zone enherbée jusqu'à complète dégradation.

Pour donner suite à l'arrachage mécanique, une intervention sur le marché du Teich le 25 septembre a été organisée pour présenter et sensibiliser la population à la thématique des plantes exotiques envahissantes.



LE SIBA PARTENAIRE ACTIF D'AUTRES RÉSEAUX DE SURVEILLANCE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

- Au sein du Centre de Ressources des Espèces Exotiques Envahissantes de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, le SIBA participe au comité de relecture du « Guide Technique pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes issus des interventions de gestion » afin de l'implémenter de ses retours d'expériences, chantiers d'arrachage de la Jussie notamment.
- Intégré au réseau JEVI de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Nouvelle Aquitaine, syndicat chargé de la surveillance sanitaire des Végétaux, le SIBA y fait remonter ses observations quant à l'évolution des espèces envahissantes sur les chantiers de gestion (cf. P.101 - 4 grands chantiers 2021 : La Teste de Buch, Marcheprime, Gujan-Mestras et Le Teich), mais également sur celles rencontrées dans les divers chantiers menés par les services du SIBA, dont les agents ont été sensibilisés à leur reconnaissance.





PÔLE MARITIME

Préservation des usages :

2021, MAINTENIR LE CAP !

PÔLE MARITIME



6
marins



4,8 M€ TTC
actions réalisées



4

navires :

- drague aspiratrice •
- bateau de servitude •
- vedette rapide •
- vedette bathymétrique •

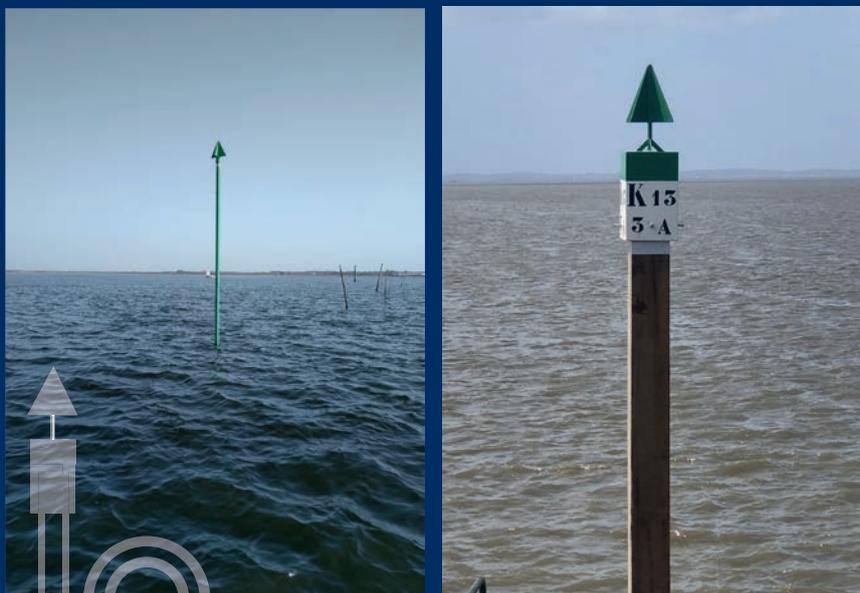
7

unités de gestion
des sédiments à terre
exploitées par le SIBA



263

balises en surveillance



UNE MISSION ANNUELLE : SÉCURISER LE BALISAGE DES CHENAUX INTÉRIEURS DU BASSIN D'ARCACHON

En 2021, dans le cadre de sa mission renouvelée, le SIBA a assuré deux grandes opérations :

- la surveillance de 263 balises : ce contrôle a été réalisé au printemps avec les moyens nautiques et les équipes du Syndicat ; au regard des constats rapportés, les travaux 2021 de mise en conformité ont été programmés ;
- la mise en conformité des balises : dans le cadre du marché public signé avec la société GENTIL TSM, le SIBA est intervenu sur les 29 balises identifiées, pour un montant de 74 129.86€ TTC.

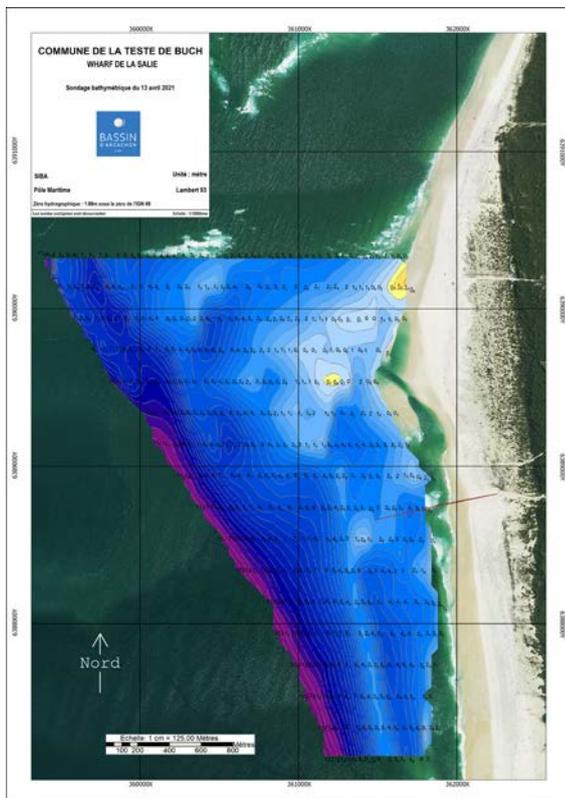


MARQUAGE IDENTITAIRE D'ACCÈS AUX PORTS

Toujours au nom de la sécurité de la navigation

En 2018, en réponse à la sollicitation de plusieurs usagers, un « marquage identitaire de type pignot » a été proposé sur les chenaux d'accès aux ports, et ce pour compléter le balisage actuel : ce marquage permet de garder l'esprit identitaire du Bassin d'Arcachon tout en restant en cohérence et respectant le schéma des structures des exploitations des cultures marines.

Ces travaux ont été poursuivis en 2021, sur les chenaux d'accès aux ports de Canal et Cassy : 61 pignots ont été plantés, pour un coût de 10 000€TTC.



PASSES DU BASSIN D'ARCACHON

Participer aux sondages des passes et maintenir l'accès vers l'océan

Chaque année, le SIBA assure le **sondage bathymétrique des passes**, ce qui permet de fournir à la DIRM les données préalables au balisage qui positionne alors les balises en fonction de la localisation des bancs de sable.

5 sorties ont été réalisées en 2021 pour « la passe navigable » et sa zone d'engainement ; des suivis de la zone proche du Wharf de la Salie ont été également opérés pour préparer et encadrer des travaux d'urgence de désensablement du pied de l'ouvrage.

12 054€TTC ont été consacrés à l'exécution de ces opérations, financés par le Syndicat (moyens nautiques, renouvellement et entretien des matériels de sondage afférents à l'exécution de ces missions).

ACTIVITÉS BATHYMÉTRIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

2021 : un an de relevés bathymétriques partagés sur une carte

Le Pôle Maritime continue à assurer la maîtrise d'œuvre de ses travaux, (études préalables et de suivi de chantiers) : pour **la collecte de données**, les services syndicaux sont équipés de matériels performants lesquels permettent par la voie nautique, à l'aide d'un GPS, d'un échosondeur mono faisceau et d'une centrale d'attitude installés sur la vedette bathymétrique du SIBA, dénommée « SIBA I », de topographier les profondeurs du Bassin d'Arcachon : c'est le principe de la bathymétrie.

Ce matériel est complété par un logiciel d'acquisition, de traitement et de restitution des données, dénommé HYPACK.

Il permet à la fois de préparer une mission bathymétrique, d'effectuer l'acquisition des données, le traitement des sondes et même de réaliser des plans et cartes marines.

L'année 2021 marque **la création de la carte bathymétrique du Bassin d'Arcachon** (version numérique) dont les données sont issues des sondages réalisés sur l'année 2019/2020, pour mesurer le relief sous-marin du Bassin avec une précision encore jamais atteinte ! En 2022, elle sera imprimée et distribuée.

RÉENSABLEMENT DES PLAGES / DRAGAGE DES CHENAUX ET DES PORTS : POUR UN MAINTIEN DE NOS USAGES

Sous couvert de leurs autorisations respectives, les opérations de réensablement ont été effectuées à l'aide des équipements syndicaux, associés à des moyens extérieurs, (commandés à l'issue de consultations publiques).



Ainsi se sont déroulés les travaux suivants :

RÉENSABLEMENT DES PLAGES DE MOULLEAU / PEREIRE / NORD PYLA

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Les plages situées au nord de la jetée du Moulleau présentaient une forte carence en sable. De plus, l'évolution des couloirs navigables et le déplacement des bancs de sable sur le site du Moulleau, montraient une tendance peu favorable à la navigation et des conditions d'accès à la jetée de plus en plus difficiles.

Les objectifs du projet, définis à l'issue de la consultation avec les acteurs concernés (professionnels, riverains, Etat, Mairie...), étaient de :

- rétablir la largeur de la plage pour accueillir les activités balnéaires,
- préserver l'accessibilité à la jetée du Moulleau, axe primordial (accostage navettes grand public).

LIEUX DE PRÉLEVEMENT

La zone de dragage, au droit de la jetée du Moulleau, comprenait 4 passes de 40 à 120m de longueur et de 25m de large chacune. La cote de dragage était de -2.50m C.M.

LIEUX DE DÉPOT ET DE RÉGALAGE

Le sable prélevé a été déposé sur la plage au nord de la jetée du Moulleau au droit de la place des Arbousiers.

DURÉE

Les travaux se sont déroulés du 29 mars au 2 juillet 2021 et ont été réalisés :

- avec les navires, les matériels maritimes ainsi que les équipes du SIBA,
- avec des engins mécaniques d'une entreprise extérieure pour la partie régalaage.

VOLUMES EXTRAITS

6 000m³

COÛT

201 600€ TTC pour la partie dragage et 34 770€ TTC pour la partie régalaage (Ces prestations ont été réalisées par la société LEFORT, mandatée par le SIBA à la suite d'une consultation publique).

RÉENSABLEMENT DES PLAGES DE LÈGE-CAP FERRET

OBJECTIFS DES TRAVAUX

L'objectif était de rétablir la largeur des plages du littoral intra-bassin de la commune de Lège-Cap Ferret, depuis Jane de Boy jusqu'au Mimbeau, pour accueillir les activités balnéaires.

DURÉE

Les travaux se sont déroulés de mai à juin 2021.

VOLUMES EXTRAITS

Ces travaux ont mobilisé 14 500 m³ de sédiments dont 13 500m³ en déblais/remblais de sédiments sableux avec transport sur l'estran, (réensablement des plages et renforcement du talus du Mimbeau).

COÛT

Ces prestations ont été réalisés par GEA BASSIN, mandaté par le SIBA à la suite d'une consultation publique ; leur coût s'est élevé à 150 840€ TTC.





RÉENSABLEMENT DES PLAGES INTÉRIEURES ET DES BASSINS DE BAINNADE

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Le SIBA a mis en œuvre un programme de réensablement 2021 spécifique, pour répondre aux besoins des communes souhaitant réaménager des sites à vocation balnéaire et accueillir les activités estivales en toute sécurité.

LIEUX DE PRÉLEVEMENT

Sable issu du dessableur de la Leyre

LIEUX DE DÉPÔT ET DE RÉGALAGE

- Plage du bassin de baignade de Saint Brice (600m³)
- Plage du bassin de baignade du Teich (400m³)
- Plage du bassin de baignade de Lanton

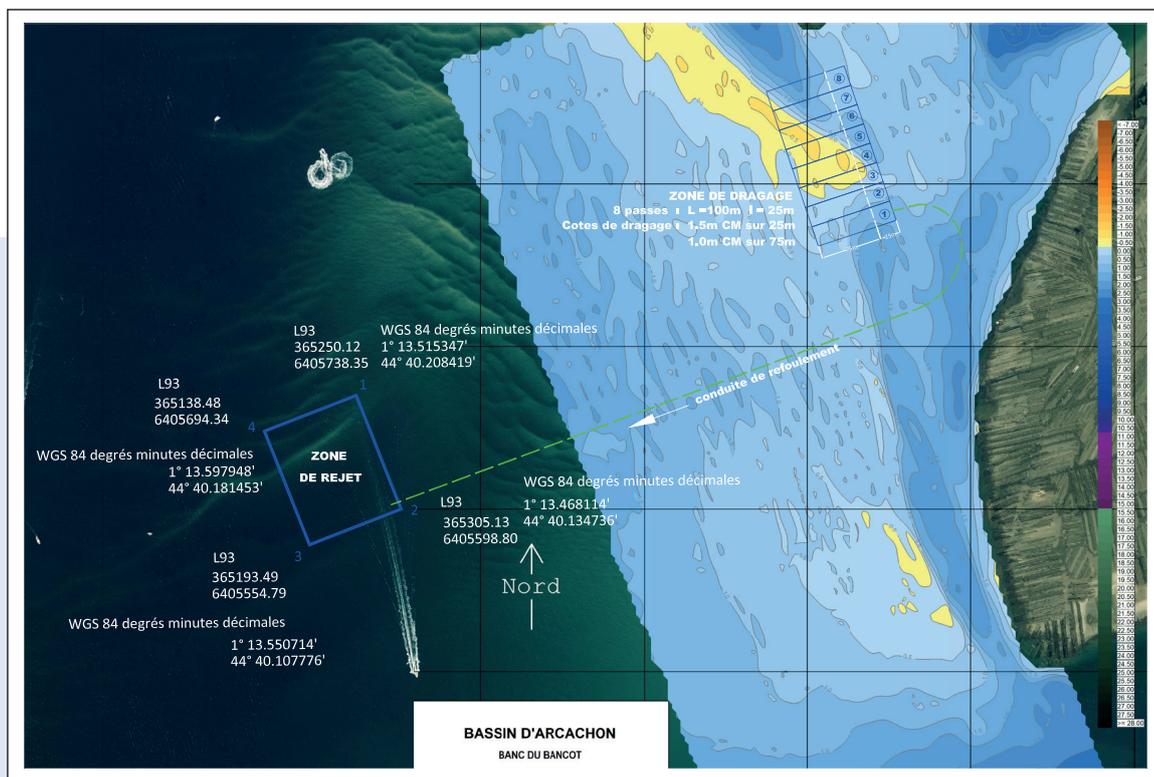
DURÉE

Mai-Juin 2021

COÛT

Ces prestations ont été réalisées par l'entreprise GEA BASSIN, mandatée par le SIBA à la suite d'une consultation publique, pour un montant de 69 996€ TTC.





DRAGAGE DU BANC DE BANCOT (CHENAL DU BANCOT)

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

Sur la base des conclusions de l'étude complémentaire 2015 d'ARTELIA (Dynamique sédimentaire sur le secteur du Grand Banc, de la pointe de Courbey et de l'entrée du chenal de Courbey), le SIBA a été sollicité par le Comité Régional Conchylicole Arcachon Aquitaine pour draguer le flanc Est du Banc de Bancot (zone au droit du Grand Banc), afin d'entretenir le piège à sable à l'Est du Banc et limiter sa progression vers le Grand Banc.

VOLUMES EXTRAITS

Ces travaux ont été réalisés avec les navires, les matériels maritimes ainsi que les équipes du SIBA ; 25 000m³ de sédiments ont été ainsi déplacés.

DURÉE

Début 2021 :

- la zone de dragage comprenait 8 passes de 25m de large et de 100m de long ;
- les cotes de dragage étaient -1m CM et -1.5m CM

COÛT : 137 600€ TTC

Fin 2021 :

- la zone de dragage comprenait 8 passes de 25m de large et de 100m de long ;
- les cotes de dragage étaient -1m CM et -1.5m CM

COÛT : 156 800€ TTC



DÉSENVASEMENT DU CHENAL DE CASSY

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'objectif des travaux de désenvasement était d'améliorer l'accessibilité au port de Cassy. Ils ont consisté en l'extraction des sédiments en eau par une pelle sur ponton flottant et en leur transport par camions étanches vers un bassin de stockage (classé ICPE) dédié à cet effet, sur le site de Titoune à Lanton.

ZONE DE PRÉLEVEMENT

Les sédiments ont été extraits sur 400m de long et 20m de large puis transportés sur la zone de dépôt, soit un volume de 4 600m³

ENTREPRISE MANDATÉE : CDES

COÛT : 192 600€ TTC

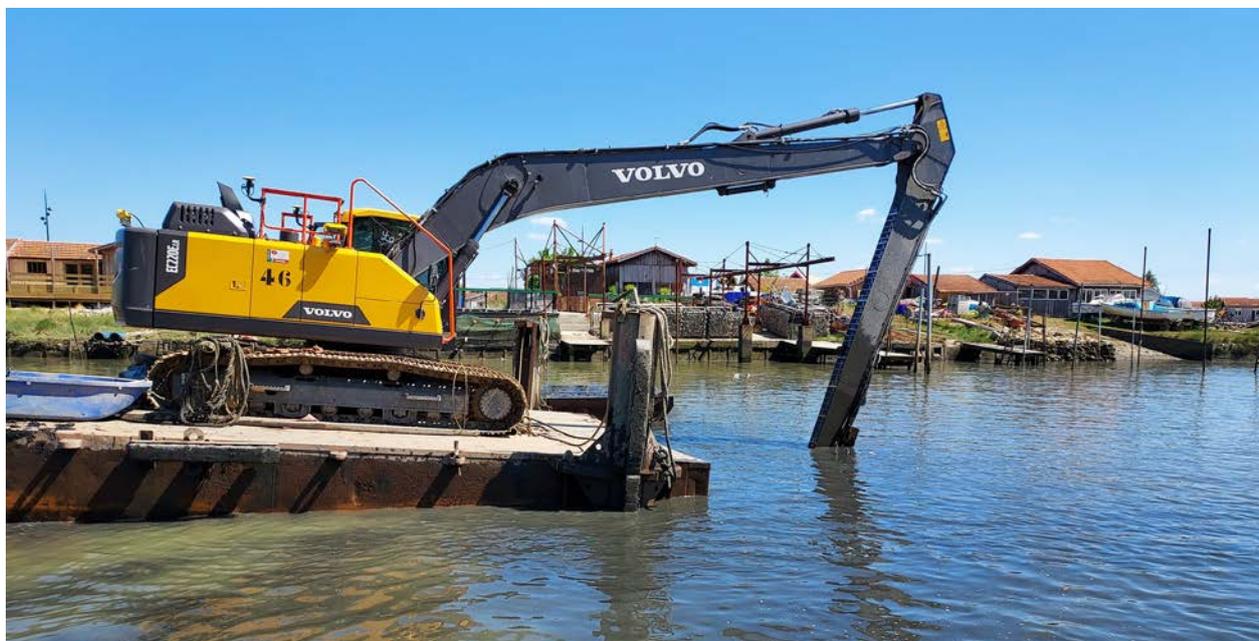
DRAGAGE DES PORTS : MUTUALISER NOS SAVOIR-FAIRE

2021 : 2 missions de maîtrise d'œuvre d'envergure

Afin de réaliser en commun les opérations de dragage relevant de leurs compétences réciproques, le SIBA et le SMPBA ont décidé de conclure une convention de coopération (signée en 2018, renouvelée en janvier 2021). Dans ce cadre, le syndicat exécute des prestations de maîtrise d'œuvre de dragage des ports ainsi que la conduite des études et dossiers environnementaux.

En 2021, ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre SIBA :

- Les travaux de dragage du port de la Teste et de son chenal d'accès :
 - Etablissement du projet et rédaction dossier : 12 mois de préparation
 - Instruction dossier : de juin 2018 au 24 décembre 2020
 - Suivi des travaux : installation du chantier : 15 février au 8 mars 2021 / Dragage : 8 mars - 18 juin / Repli : 19 juin - 7 juillet 2021
 - Volume de sédiments extrait : 42 800m³
- Les travaux de dragage du port de Cassy :
 - Préparation du projet : février 2020 à septembre 2020
 - Instruction du dossier Loi sur l'Eau : 19 septembre au 23 décembre 2020
 - Suivi des travaux : 11 janvier au 19 février 2021



RÉHABILITATION DU DPM ET RESTAURATION DE VASIÈRES

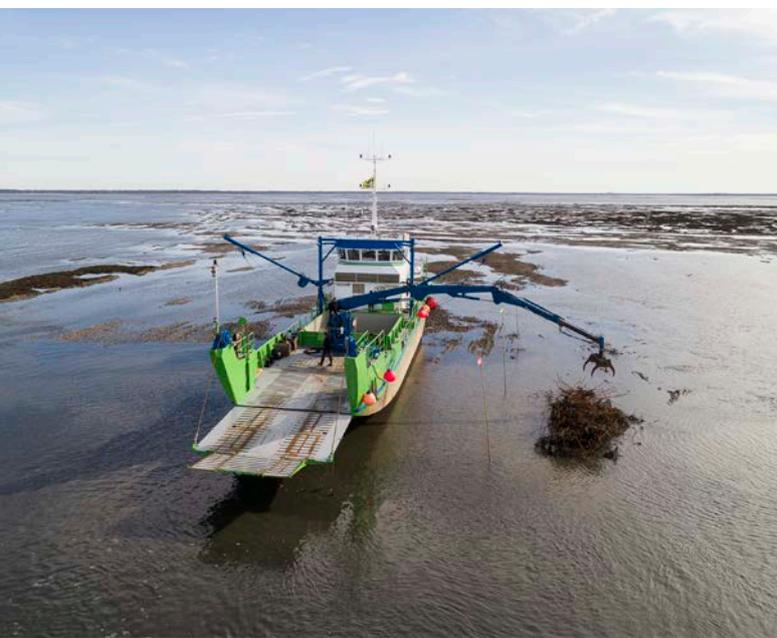
2021 : Bourrut, chantier pilote en devenir

Le SIBA mène depuis 2018 des opérations « tests » de réhabilitation avec l'appui du département de la Charente Maritime (Navires et engins) et du CRCAA (gestion à terre des déchets anthropiques et gestion des concessionnaires avec la DDTM).

Ces opérations, financées jusqu'à présent à 80 % par la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon (OFB), contribuent à l'atteinte des objectifs du plan de gestion du PNMB.

Après le banc des Jacquets d'une surface de 26 ha, ciblé en raison des fortes perturbations paysagères et hydrauliques engendrées par les friches ostréicoles, les interventions des années 2020 et 2021 ont été consacrées au Banc de Bourrut, d'une surface de 40 hectares, découpé en deux zones :

- la bordure de chenal, éloignée de l'herbier de zostères, qui fera l'objet d'un nouveau cadastre ostréicole,
- la partie haute de la vasière « zone restaurée », proche de l'herbier dense.



Ces interventions avaient pour objectif de :

- compléter l'action du CRCAA dans la restructuration du Bassin d'Arcachon ;
- réaliser une étude sur le suivi du potentiel de recolonisation de l'herbier de zostère, en partenariat avec IFREMER.

Compte tenu de la nature de la vasière de Bourrut, très vaseuse, ainsi que de la densité de coquilles encore présentes sur place, la poursuite de la réhabilitation sur une année supplémentaire est nécessaire pour tester de nouvelles techniques, optimiser le substrat et favoriser la recolonisation de la vasière par l'herbier de zostère contigu, en lien avec l'étude, (partenariat avec IFREMER - année 2).

COÛT : 225 545,20 € TTC (avec le soutien financier de la Région, de l'Agence Française pour la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne).



GESTION À TERRE DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE

2021 : Construction réussie de l'UGS d'Arès

RAPPEL DU CONTEXTE :

Pour maintenir les niveaux d'eau nécessaires aux usages et sécuriser les voies navigables du Bassin d'Arcachon, le SIBA, par délégation des communes riveraines, ou par convention de mutualisation avec le Syndicat Mixte de gestion des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA), dirige de nombreuses opérations de dragage.

Les matériaux extraits de ces opérations sont ramenés à terre, choix plébiscité par les élus et la société civile locale. Des bassins de décantation et/ou de stockage, à proximité des ports, réceptionnent les sédiments qui doivent être valorisés dans un délai de 3 ans maximum et avant toute nouvelle opération de dragage.

La valorisation des sédiments stockés à terre constitue tout l'enjeu d'une programmation efficace pour de nouvelles opérations de dragage.

L'UNITÉ DE GESTION DES SÉDIMENTS D'ARÈS SORT DE TERRE

Après avoir obtenu l'Arrêté Préfectoral d'autorisation Environnementale le 10 mai 2019, le SIBA a engagé, en 2020, la consultation pour la construction du site, accompagné par son maître d'œuvre Suez Consulting.

Dès janvier 2021 et pendant 9 mois a eu lieu la construction du site, réceptionné en novembre 2021 pour un budget de 2,5 M€ TTC.

Ce site de 8 ha, au lieu-dit « Grande Lande » à Arès, allie gestion des sédiments, recueil de l'eau et aménagements pour favoriser la biodiversité. Il est composé de **6 bassins étanches** : 3 d'égouttage pour accueillir jusqu'à 10 000 m³ de sédiments frais provenant directement du site de dragage, et 3 de stockage permettant de déstocker les sédiments afin qu'ils puissent être lessivés par la pluie avant leur valorisation. Sont associées à ces bassins **4 lagunes** recevant l'eau qui percole à travers les sédiments. Elles ont été dimensionnées pour gérer sur site un maximum d'eau avec un équilibre entre la pluviométrie et l'évapotranspiration. Un bassin de rejet est prévu en fin de parcours, permettant d'avoir en bout de chaîne une eau de qualité compatible avec un potentiel rejet dans le milieu naturel, au niveau du ruisseau du Cirès. Enfin, **une aire de travail couverte de 2000 m²** est attenante pour recevoir les sédiments égouttés, lessivés et asséchés, lieu privilégié pour leur préparation à la valorisation, à l'abri des intempéries. Le site est donc prêt pour recevoir les premiers sédiments début 2022 (phase 1 du dragage du Trou de Tracasse).

SIBA

7 SITES CLASSÉS ICPE EXPLOITÉS AU TOTAL

Le SIBA exploitera désormais 7 sites de gestion à terre des sédiments, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement depuis 2011, qui se situent autour du Bassin d'Arcachon.

Ces sites constituent de réels atouts pour préparer les matériaux à leur valorisation et poursuivre les missions de dragage.

NOM DU SITE	TYPE DE BASSIN	ORIGINE DES SÉDIMENTS	CAPACITÉ MAXIMALE (m ³)	STOCK FIN 2021 (m ³)
Verdalle	Décantation	Gujan-Mestras - Port de La Hume	11 000	3870
Les 4 paysans	Décantation	Le Teich - Port du Teich	10 000	3985
Les Tuiles	Stockage	Biganos - Port des Tuiles	1 000	-
Audenge	Stockage	Audenge - Port d'Audenge	15 000	8640
Titoune	Stockage	Lanton - Port de Cassy, Port de Fontainevieille et Vieux port de Taussat	8 000	2700
Les Quinconces	Stockage	Andernos-les-Bains - Port Ostréicole et Port du Betey, Bassin du SMPBA exploité sous convention par le SIBA	8 000	7400
UGS d'Arès	Stockage	Arès - Port Ostréicole et Trou de Tracasse, également site de transit de sédiments provenant d'autres ICPE du Nord Bassin en vue de leur valorisation	25 000	-
QUANTITÉ TOTALE STOCKÉE FIN 2021 AVANT VALORISATION				26 595



VALORISATION DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE : MAÎTRISER NOS IMPACTS ET S'ENGAGER DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2021 : des opérations réussies et encourageantes

En collaboration étroite avec les communes et le SMPBA quant au devenir des sédiments issus des opérations de dragage des chenaux et des ports, le SIBA s'emploie à **identifier des solutions de réutilisation pérennes**, les moins impactantes sur le milieu :

Les premiers essais de valorisation et recherches initiées laissent entrevoir le développement de filières prometteuses pour lesquelles le SIBA s'est investi.

En 2021, le SIBA a valorisé 10 125 m³ de sédiments.

QUANTITÉ DE SÉDIMENTS VALORISÉS (m ³)	BASSIN D'ORIGINE DES SÉDIMENTS	TYPE DE VALORISATION	LIEU DE VALORISATION
1 915	4 Paysans (Le Teich)	Support de culture	Audenge - Suez Organique
930	Audenge	Support de culture	Audenge - Suez Organique
980	Audenge	Technique routière Piste DFCI	Audenge
400	Audenge	Remblai - Sous bâtiment autoporté	Audenge - Plaine des Sports
4 300	Titoune	Aménagement - Mise en sécurité	Lanton - Titoune
840	Titoune	Aménagement - Terrassement plateforme de travail	Lanton - Titoune
1 600	Quinconces (Andernos)	Remblai - Construction de la plateforme des bassins de l'UGS	Arès - UGS
10 125	VOLUME DE SÉDIMENTS VALORISÉS EN 2021		



VALORISATION EN SUPPORT DE CULTURE

Développé en 2014 par Suez Organique, **le support de culture**, répondant la norme NF U 44-551, est le premier produit commercialisé issu de la valorisation de sédiments de dragages en France.

Cette filière permet au SIBA de valoriser chaque année de 3 000 T à 3 300 T de sédiments. En 2021, **3 252,76 T de sédiments** (issus du Bassin des 4 Paysans et du bassin d'Audenge) ont été valorisés pour un montant de 152 879,72 €HT



Cette année, un peu plus de 280 T de support de culture ont été livrées aux communes qui en ont manifesté le besoin (Andernos-Les-Bains et Lanton) pour aménager leurs espaces verts.





PISTE DFCI

La DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) a conforté une piste située directement aux abords du bassin de stockage des sédiments d'Audenge. Elle fait 1 km de long sur 3 m de large et a permis de valoriser près de 980 m³ de sédiments.



REMBLAI - PLAINE DES SPORTS D'AUDENGE

Le projet de la Plaine des Sports d'Audenge nécessite d'être réhaussé et la demande en matériaux est donc conséquente. C'est donc naturellement que le SIBA a proposé d'utiliser les sédiments gérés à terre à proximité. Le Laboratoire ESIRIS a été mandaté pour proposer à la commune une formulation des sédiments adaptée au cahier des charges du projet. En 2021, 400 m³ ont été employés en remblai sous le bâtiment autoporté. En 2022, les sédiments seront valorisés en remblai pour le terrain de sport.





AMÉNAGEMENT DU SITE DE TITOUNE

A l'occasion du dragage du port de Cassy, le site receveur de Titoune a été réaménagé. D'une part, le plan d'eau du site a été mis en sécurité par comblement avec des sédiments, d'autre part, une plateforme de travail a été terrassée pour pouvoir facilement préparer les sédiments à leur valorisation. Pour cela environ 30 cm de sédiments ont été étalés sur une zone de 3 000 m². Après séchage, ils ont été traités avec 2% de chaux, malaxé et compactés. Ainsi 900 m³ de sédiments ont été valorisés.



ÉTUDE NEO-ECO : LE CHOIX DE LA TECHNIQUE ROUTIÈRE

Le SIBA a signé fin 2019 une convention de recherche et développement avec Néo-Eco, bureau d'ingénierie environnementale spécialisé dans la création de boucles d'économie circulaire et ayant une expertise reconnue en matière de valorisation de sédiments, s'appuyant sur la démarche SEDIMATERIAUX.

L'étude est orientée vers la filière de valorisation en Technique Routière, plus particulièrement la **couche de forme** et **couche d'assise** pouvant répondre aux besoins en matériaux pour les aménagements du territoire (pistes cyclables, voiries, parking, aire de covoiturage...).

Ainsi l'étude est passée au stade du développement de ces formulations pour aborder ensuite la mise en place de planches expérimentale visant à valider les performances mécaniques sur le long terme et l'innocuité environnementale de cet usage.



VOIE VERTE À GUJAN-MESTRAS

Un projet de création de voie verte à Gujan-Mestras, en maîtrise d'ouvrage de la DREAL Nouvelle Aquitaine dans le cadre des travaux de mise à 2x2 voies de l'autoroute A660, a été lancé. Un chantier type pour la mise en œuvre de la phase terrain de l'étude Néo-Eco. Sa mise en œuvre aura lieu en 2022 avec la valorisation des sédiments du bassin de Verdalle (La Hume).



CONSORTIUM RÉGIONAL VALOSED

Sous l'impulsion des Ports Maritimes régionaux, des laboratoires universitaires et de la FNTF entre autres, un consortium a vu le jour en réponse à un appel à projet régional pour apporter une solution innovante dans la valorisation de sédiments de dragage au niveau régional et national. Le SIBA a intégré ce consortium pour valoriser son expérience dans la gestion à terre des sédiments et mettre à disposition des matériaux déjà prêts à être valorisés.



TERRE-CRUE ET CONSTRUCTION

Les caractéristiques physiques des sédiments peuvent s'apparenter à des matériaux argileux mis en œuvre dans le façonnage d'objets divers dont font partie les briques. Aussi un stage s'est déroulé en partenariat avec l'ISA BTP d'Anglet pour étudier la filière de valorisation des sédiments de brique en terre crue. Ce stage de 2 mois a ouvert la porte à une collaboration plus poussée avec une thèse sur le sujet avec l'école d'Architecture de Bordeaux.



BASSIN
D'ARCACHON
SIBA



PÔLE HYGIÈNE ET SANTÉ

2021, une année supplémentaire pour...

Contrôler et conseiller au quotidien,
telles sont les missions du SIBA, pour
préserver la qualité de vie des habitants.

LES DOMAINES DE L'HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE



L'URBANISME ET
ASSAINISSEMENT
NON-COLLECTIF



L'HYGIÈNE DE L'HABITAT



L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE



LA LUTTE CONTRE
LES NUISANCES
SONORES



LA LUTTE CONTRE
LES NUISIBLES



QUALITÉ DES EAUX



QUALITÉ DE L'AIR

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) est chargé, sous l'autorité du Président du SIBA et au nom de l'Etat, par délégation du Ministère de la Santé, de l'application de dispositions relatives à la protection de la santé publique.

Un protocole d'accord entre le SIBA et l'Agence Régionale de Santé permet ainsi d'exercer les compétences de l'Etat en matière d'Hygiène et de Santé et d'assurer le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

2021

Le Service d'hygiène et de santé du SIBA a joué un rôle continu et actif de contrôle et de surveillance du milieu naturel au nom des objectifs fixés.

Ces compétences s'exercent dans des domaines variés.



URBANISME

INSTRUIRE AU NOM DE NOS OBJECTIFS DE QUALITÉ DES MILIEUX

Le Service d'hygiène et de santé **instruit les différentes demandes d'urbanisme** au titre de l'hygiène, de l'assainissement des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales. Dans ce cadre, il **conseille les différents porteurs de projets** le plus en amont possible. Il **assure le contrôle de conformité des ouvrages réalisés en matière de gestion des eaux usées et des eaux pluviales**.



ZOOM INFO



Le SIBA, précurseur, a initié et mis en œuvre, dès les années 80, les obligations de gestion des eaux pluviales à la parcelle, en obligeant toute construction nouvelle à infiltrer les eaux pluviales issues des surfaces imperméabilisées afin de limiter les impacts sur la qualité des eaux du Bassin. Notre CREDO : « Ralentir, stocker, infiltrer, piéger la pollution ».

En 2021, le nombre de demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme et permis d'aménager) a atteint 2 978 unités, soit un chiffre comparable à la période d'avant la crise sanitaire liée au COVID-19.



+ DE 2534
demandes de permis de construire et de déclarations préalables

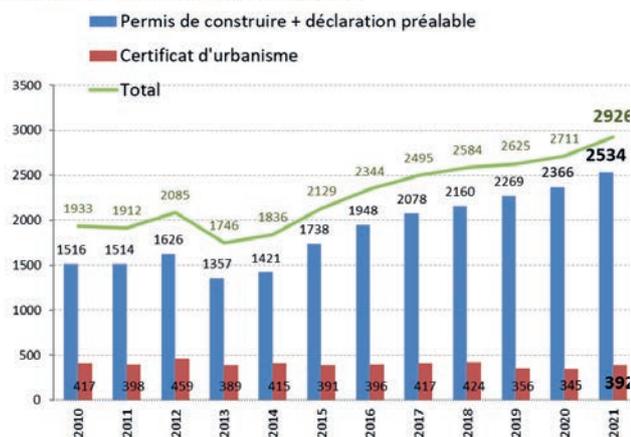
LES CHIFFRES CLÉS

INSTRUCTION D'URBANISME 2021 EN DÉTAILS

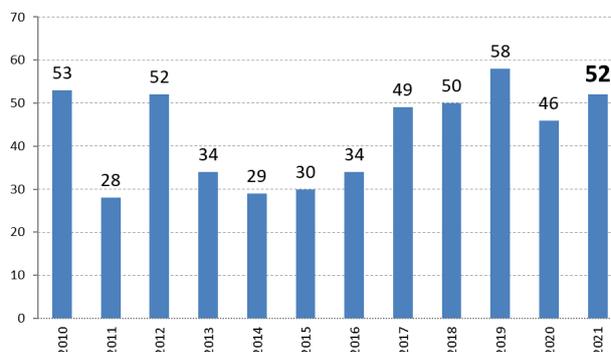
Parmi les 2534 demandes de permis de construire et déclarations préalables :

- 967 demandes concernent des nouveaux logements, (ces demandes sont susceptibles de générer près de 2 744 logements si tous les projets instruits devaient se concrétiser),
- 1567 demandes concernent des reconstructions ou des extensions d'habitations, des commerces ou des surfaces artisanales.

Nombre de demandes d'urbanisme



Nombre de permis d'aménager



Plus d'informations :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/l-urbanisme>

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

UNE MISSION RÉGLEMENTAIRE DE CONTRÔLE PILOTÉE PAR LE SIBA

Conformément à la réglementation, les activités du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) font l'objet d'un rapport spécifique reprenant différents indicateurs obligatoires (rapport public sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif). A lire dès juin, sur <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/deliberations-rapports>

En quelques mots, ce service du SIBA assure en régie :

- les missions réglementaires de contrôle des installations d'assainissement non collectif ;
- un rôle de conseil et d'accompagnement des usagers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel et la réalisation de son entretien afin de limiter le risque environnemental et sanitaire ;
- le contrôle obligatoire des installations d'assainissement non collectif neuves ou à réhabiliter, le contrôle périodique des installations existantes et le contrôle lors des ventes de biens immobiliers.

Depuis le 1er janvier 2020, le périmètre d'intervention du SPANC comprend les communes de Mios et Marcheprime, ce qui a entraîné le doublement du parc d'installations présentes sur le territoire.

Plus d'informations :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/assainissement-des-eaux-usees-mode-d-emploi/assainissement-non-collectif/quand-l-avis-du-spanc-est-obligatoire>



HYGIÈNE DE L'HABITAT

LE SIBA POURSUIT SA LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INSALUBRES

Le Service d'hygiène et de santé :

- constitue un appui technique pour le maire (en lien avec le Règlement Sanitaire Départemental) ;
- instruit des procédures de déclaration d'insalubrité sous l'autorité du Préfet ;
- établit des rapports d'inspection relatifs à l'état sanitaire des logements.

ZOOM INFO

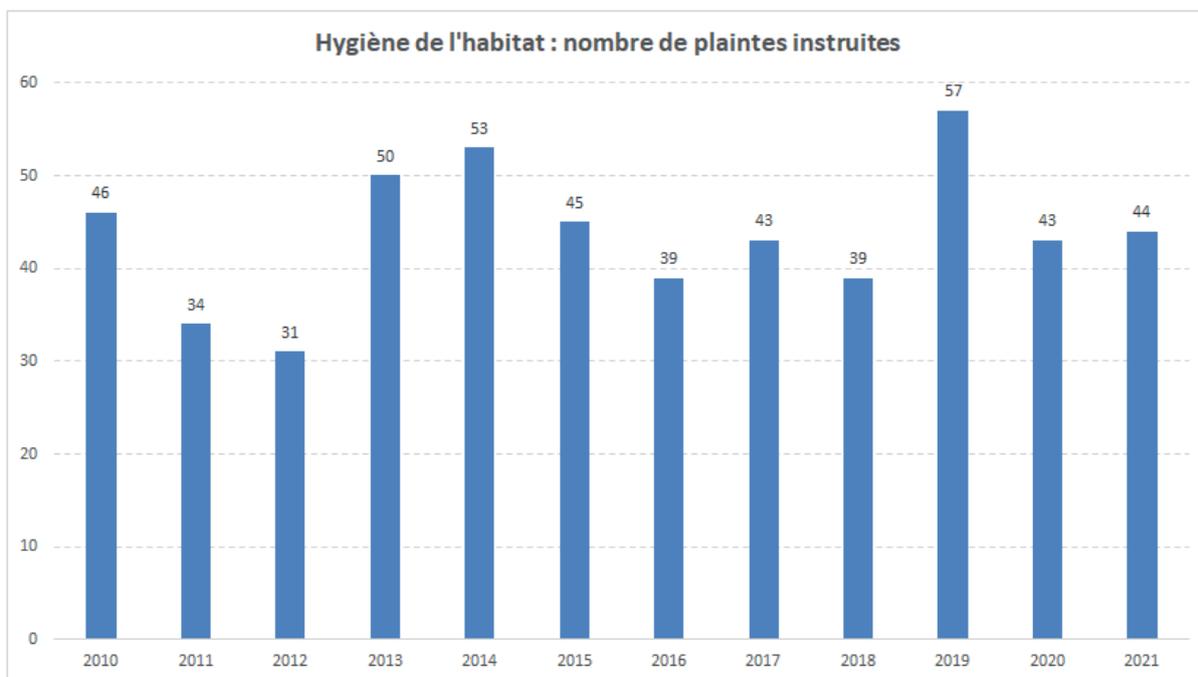


L'insalubrité d'un immeuble ou d'un logement est un état le rendant impropre à l'habitation. Cet état est mesuré selon l'absence d'un ensemble de critères : desserte, étanchéité, chauffage, protection contre la chaleur, le froid, le bruit extérieur, distribution de fluides, équipements sanitaires, aération et ventilation.



44

plaintes inscrites en 2021
(total correspondant à la valeur moyenne des 10 dernières années)





Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/hygiene-de-l-habitat>



HYGIÈNE ALIMENTAIRE CONTRÔLER ET CONSEILLER

Le Service d'hygiène et de santé procède au contrôle régulier des lieux où sont commercialisées des denrées alimentaires (restaurants, marchés, établissement de vente à emporter). Ces établissements peuvent également être contrôlés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Une procédure stricte de contrôles se déploie autour de :

- l'aménagement des locaux (leur agencement, la nature des revêtements, les modalités d'assainissement, les conditions de stockage des ordures...),
- la tenue du matériel (présence suffisante de lave-mains réglementaires, d'éviers, de siphons de sols, d'enceintes froides, de cellule de refroidissement rapide, d'écrans de protection amovibles aux fenêtres et autres équipements divers...),
- le respect des règles d'hygiène alimentaire (méthodes pour le contrôle de la réception des denrées, maîtrise des températures, traçabilité des produits, nettoyage et désinfection, conservation des préparations, formation du personnel..).



Après chaque visite de contrôle, un rapport est adressé aux intéressés afin de détailler les mesures correctives qui sont éventuellement à mettre en œuvre pour améliorer le niveau de sécurité sanitaire. En cas de manquement grave aux règles d'hygiène, le Service d'hygiène et de santé arrête les mesures coercitives à engager qui peuvent aller jusqu'à la fermeture.

2021 EN DÉTAILS

CHIFFRES CLÉS



13

contrôles effectués, un nombre en forte baisse en raison de la crise sanitaire lié au COVID 19



12

demandes de permis de construire instruites, liées à la création de commerces alimentaires

Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/l-hygiene-alimentaire>



LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES AU NOM DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bruit est une problématique de santé publique pouvant porter atteinte à la qualité de vie des habitants.

Le Service d'hygiène et de Santé instruit toutes les demandes qui nécessitent une mesure de bruit pour caractériser la nuisance ; elles sont issues :

- des activités industrielles ou commerciales ;
- des lieux diffusant de la musique amplifiée à titre habituel (discothèque, etc.).

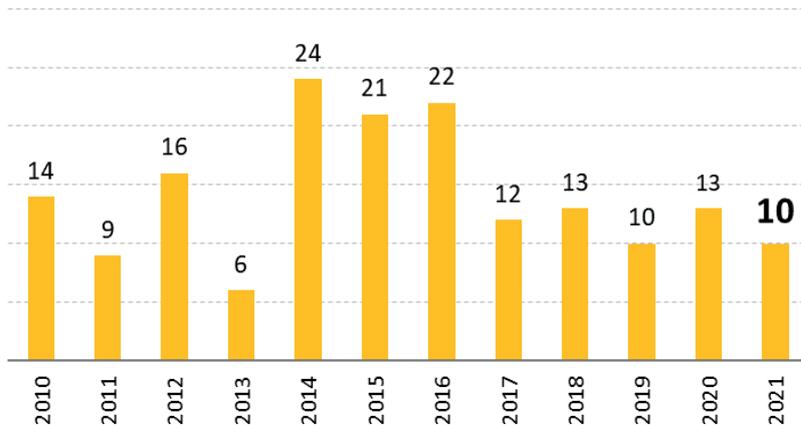
Le nombre de plaintes pour nuisances sonores est très variable d'une année sur l'autre : il dépend de plusieurs paramètres dont la création ou suppression de certaines activités à l'origine des plaintes.

Nuisances sonores : nombre de plaintes



10

plaintes instruites en 2021

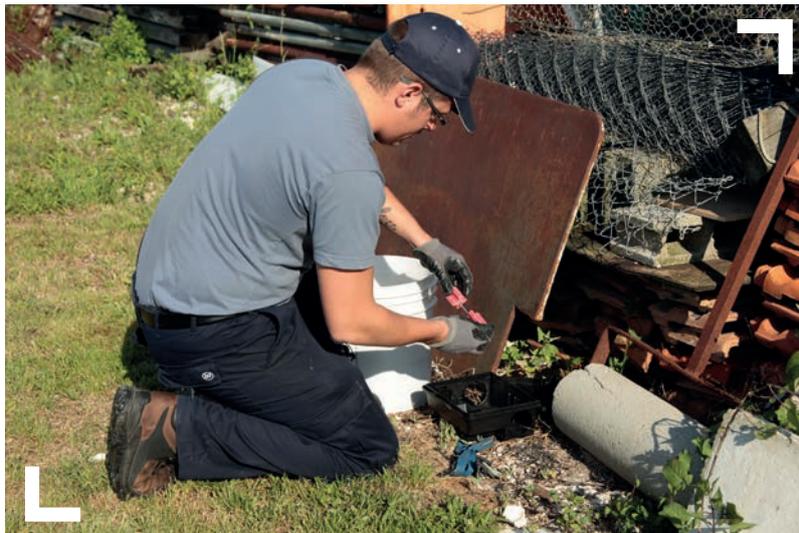


Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/la-lutte-contre-les-nuisances-sonores>



**LUTTE CONTRE LES NUISIBLES:
RATS, MOUSTIQUES, PIGEONS !
2021 LE SIBA NE BAISSÉ PAS LA GARDE**

DÉRATISATION DES LIEUX PUBLICS : UNE MISSION ANNUELLE !



- Afin de réguler la population de rats au voisinage direct des populations, le Service d'hygiène et de santé procède à plusieurs campagnes de dératisation de lieux publics.
- Le Service d'hygiène et de santé assure des interventions ponctuelles suivant les plaintes ou les signalements reçus.



ZOOM INFO

UNE METHODE DE DÉRATISATION EXPERTE

La pose des appâts empoisonnés se fait à l'intérieur de postes sécurisés et numérotés ce qui permet de garantir la non-dispersion des matières actives et la protection des espèces non ciblées.

MOUSTIQUES : LA NÉCESSITÉ DE LEUR COUPER L'EAU !

Le SIBA assure une mission de lutte contre les moustiques depuis le 1er janvier 2020 à la suite de la dissolution de l'EID atlantique (Etablissement Interdépartemental de Démoustication).

RAPPEL INFO MOUSTIQUES

Plus de 3500 espèces de moustiques existent dans le monde, une trentaine sont présentes sur le littoral atlantique et une dizaine s'intéresse à l'homme sur nos communes.

Certains moustiques se développent dans les marais salés, d'autres dans les eaux douces. Certains sont anthropophiles (ils piquent l'homme), d'autres ne piquent que les oiseaux ou les batraciens. Certains ne piquent que la nuit à l'intérieur des maisons, d'autres pendant la journée ou au crépuscule à l'extérieur. Certains peuvent se déplacer à plusieurs kilomètres et engendrer de fortes nuisances alors que d'autres restent dans un périmètre très limité d'une centaine de mètres. Certains ne produisent qu'une génération chaque année, d'autres plus de dix ! Les espèces se développant en eaux saumâtres sont plus migratrices et agressives envers l'homme que les espèces forestières qui se déplacent très peu...

Et ils ont tous un point commun : **ils ont besoin d'eau pour se développer !**

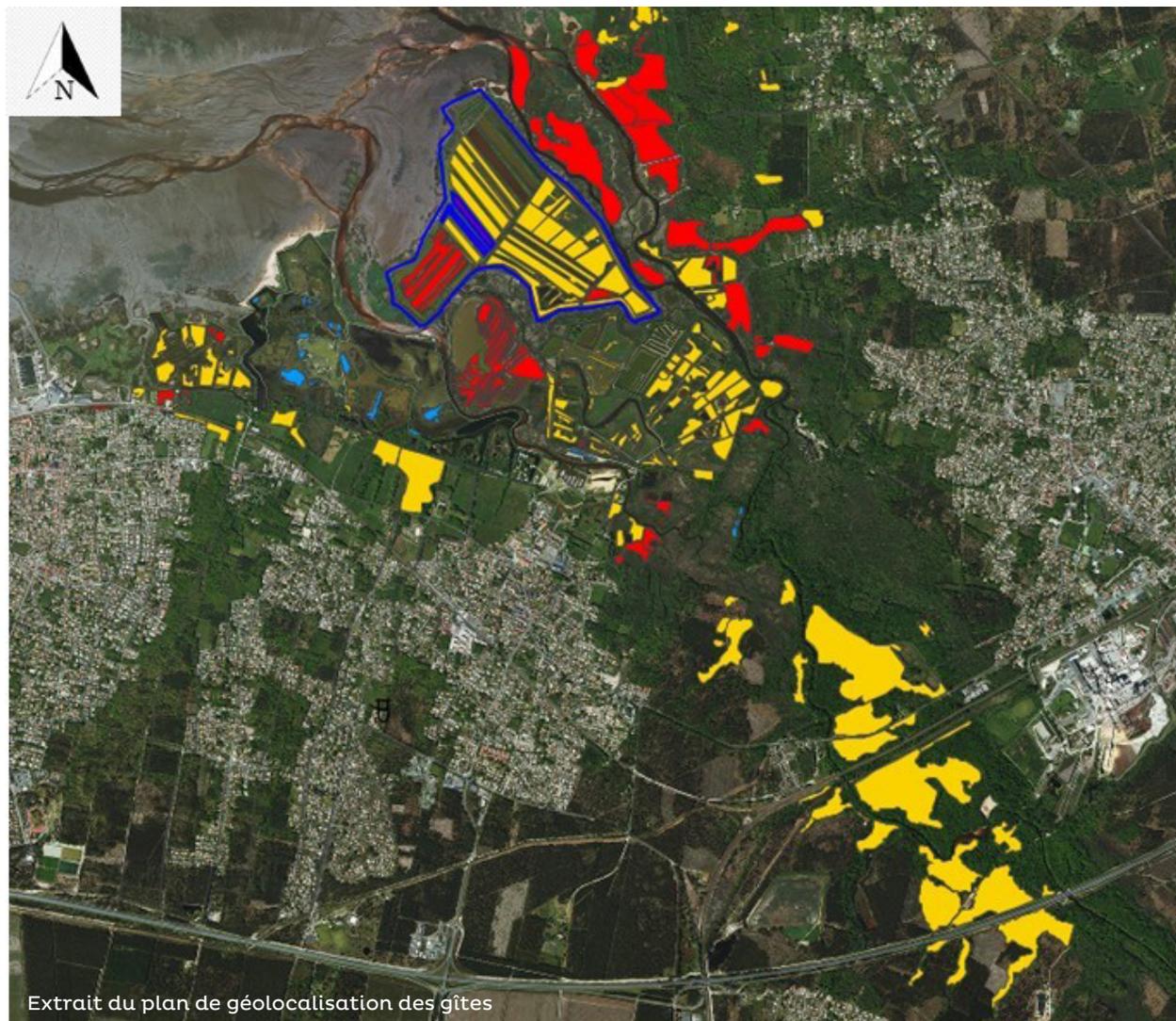
Sur l'aspect sanitaire, c'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui est la structure référente en charge de la lutte dite « anti-vectorielle » contre les moustiques. La lutte anti-vectorielle comprend la surveillance, les mesures de lutte et de protection contre les « vecteurs », à savoir les moustiques qui sont capables de transmettre certaines maladies, dont le moustique tigre. Ainsi, en aucun cas, le SIBA ne peut traiter les moustiques adultes, l'utilisation de produits adulticides est engagée uniquement par l'ARS dans le cadre d'une lutte sanitaire révélée.

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES COMMUNS : UN PROCESS STRATÉGIQUE

Identifier

Le SIBA n'ayant pas le droit de traiter les moustiques adultes, ses actions se concentrent sur la phase larvaire - aquatique.

La mission principale consiste ainsi à identifier et cartographier ces zones de ponte dites « gîtes larvaires ». Ceux-ci sont répertoriés sur un atlas cartographique qui recense les caractéristiques du gîte, les espèces hébergées et l'ensemble des données de surveillance et de traitement. Il y en a 800 hectares (!) : fossés, prairies, sous-bois inondables ou zones humides halophiles. Cet atlas évolue en fonction des constats ; il est également en cours de mise à jour pour les territoires de Marcheprime et Mios qui ont intégré le SIBA le 1er janvier 2020.



Surveiller

Pas de traitement si les larves ne sont pas présentes !

Lorsque les conditions sont favorables au développement des larves (suivant les conditions pluviométriques et les coefficients de marée), les agents du SIBA surveillent les gîtes : ils contrôlent si des larves sont présentes, dans quelle quantité et à quel stade de développement.

Traiter / contrôler

Lorsque les données de surveillance le justifient, les agents du SIBA procèdent au traitement : à pieds ou en quad équipé d'un pulvérisateur. Le produit utilisé est un biocide d'origine biologique à base de Bti. La substance active est issue du *Bacillus thuringiensis*, une bactérie naturelle du sol, sélectionnée pour son action très sélective sur les larves de moustiques. Les protéines contenues dans le larvicide sont ingérées par la larve de moustique et se transforment en toxines en milieu alcalin, sous l'action d'enzymes intestinales.

À l'issue du traitement, un contrôle est effectué pour s'assurer de son efficacité.



La gestion hydraulique

Dès sa prise de compétence, le SIBA a engagé une réflexion primordiale relative à la gestion hydraulique des différents gîtes larvaires. En effet, une gestion hydraulique favorisant le maintien du niveau d'eau le plus constant possible permet le développement d'une vie aquatique... et ainsi des prédateurs de larves de moustiques ! Les larves ont alors très peu de chance d'atteindre l'âge adulte. Lors de remises en eau intempestives, les prédateurs aquatiques n'ont pas le temps de se développer et les larves de moustiques ont toutes les conditions pour atteindre l'âge adulte sans encombre. Pour améliorer cette gestion hydraulique au regard de la problématique moustique, le SIBA a pris l'attache des différents propriétaires et gestionnaires pour engager un travail collaboratif visant à assurer un niveau d'eau le plus constant possible.

2021 : des conditions météorologiques moins favorables par rapport à 2020

De l'eau et des températures élevées constituent les conditions idéales au développement des larves et à l'éclosion des moustiques. La pluviométrie de 2021 a été moins favorable au développement des moustiques.

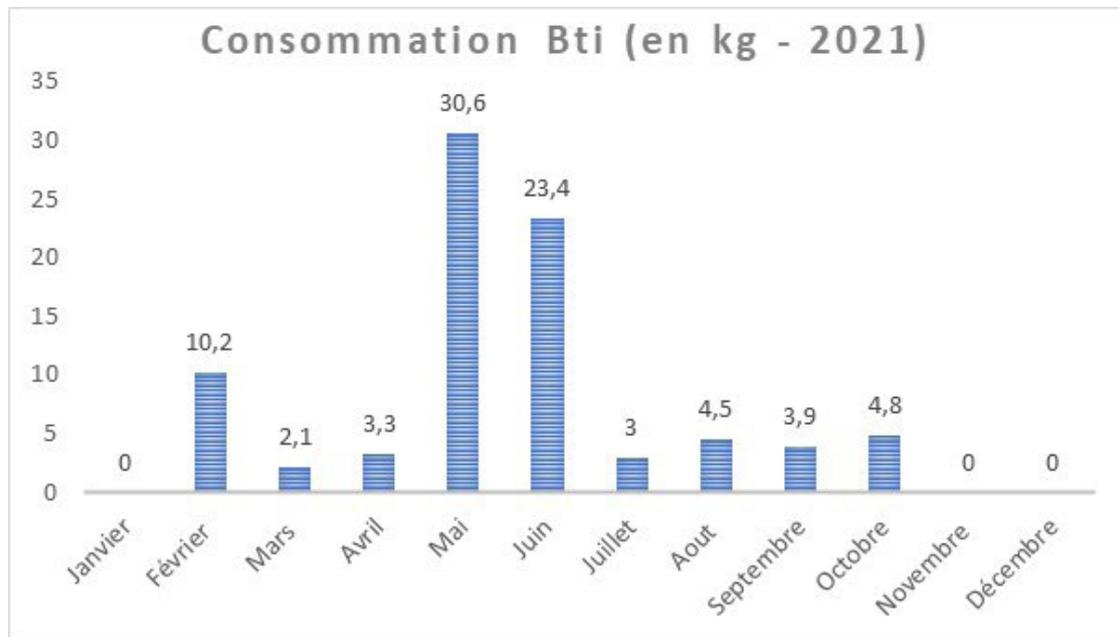
Traitements en chiffres

Le graphique ci-dessous présente la consommation de Bti, biocide anti-larvaire d'origine biologique. Ce produit est utilisé de manière raisonnée : il est répandu sur un gîte uniquement en cas de présence de larves, et la quantité utilisée est adaptée à la concentration de larves.

La période principale de traitement s'est déroulée de mai à septembre en 2021, avec un accroissement de l'activité aux mois de mai et juin qui représente 62 % des traitements de l'année, en lien avec les précipitations subies durant ces 2 mois.

86 kg ont été répandus sur les différentes zones du Bassin d'Arcachon (contre 123 kg en 2020).

Cette diminution s'explique par la pluviométrie globalement moins impactante.



LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES : UN DÉFI À RELEVER ENSEMBLE

QUI EST-IL ?

Ce moustique venu d'Asie est dorénavant implanté sur l'ensemble des communes du SIBA. Sa nuisance diffère de celle des moustiques communs : il est très agressif, actif toute la journée et se reproduit dans de très petites quantités d'eaux.

Son rayon d'action est très restreint : il ne s'éloigne pas à plus de 150 mètres de son lieu d'éclosion. Ainsi, les gîtes se situent principalement dans les jardins privés.

Seul, le SIBA ne peut pas lutter face à cette nouvelle nuisance, la mobilisation de la population est primordiale.

Il faut lui couper l'eau !

Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, doit participer à la lutte contre la prolifération des moustiques.

Le SIBA développe une campagne de communication axée sur plusieurs vecteurs : des pages spécifiques sur son site internet, la création d'un numéro de téléphone dédié pour renseigner les habitants (05 57 76 08 77), création de flyers, organisation de plusieurs conférences de presse pour relayer ces informations (reportages sur France 3, Sud-Ouest, La Dépêche du Bassin, les différents journaux communaux, etc.).

Des sessions de formation ont également été dispensées auprès des agents des services communaux jouant un rôle d'interface avec les habitants (personnel d'accueil, des services techniques, des services de communication, etc.).

Le SIBA développe une campagne de communication axée sur plusieurs vecteurs : des pages spécifiques sur son site internet, la création d'un numéro de téléphone dédié pour renseigner les habitants (05 57 76 08 77), création de flyers, organisation de plusieurs conférences de presse pour relayer ces informations (reportages sur France 3, Sud-Ouest, La Dépêche du Bassin, les différents journaux communaux, etc.).

Des sessions de formation ont également été dispensées auprès des agents des services communaux jouant un rôle d'interface avec les habitants (personnel d'accueil, des services techniques, des services de communication, etc.).



2021

DISTRIBUTION DES PIÈGES À MOUSTIQUES

Le SIBA a distribué **4000** pièges pondoirs à la population. Cette opération de sensibilisation a notamment contribué à communiquer à la population les bons gestes à adopter : couper l'eau aux moustiques.



LUTTER «AILE DANS LA MAIN» : PROJET HIRONDELLES / MARTINETS



Le SIBA a décidé, en complément des méthodes traditionnelles de traitement, de collaborer avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), dans un projet à long terme visant à sécuriser des populations de prédateurs naturels des moustiques, et à accompagner la reconquête de certains territoires pour ces espèces qui sont les hirondelles et les martinets.

Une hirondelle ou un martinet mange jusqu'à 1 000 insectes volants minimum par jour dont les moustiques.

Durant la saison hivernale, les agents du SIBA ont ainsi répertorié avec l'aide de la LPO tous les sites où les hirondelles nichent et ont cartographié chaque nid.

Les hirondelles sont très fidèles à leur lieu de naissance et reviennent nicher chaque année au même endroit. En d'autres termes, si une population disparaît d'un endroit, il sera très difficile de la faire revenir.

Le 1er objectif de ce projet consiste ainsi à sécuriser la présence des populations existantes en posant 142 nids à hirondelles.

72 nichoirs ont également été installés pour les martinets. Leur mode de vie est complètement différent de celui de l'hirondelle, la LPO a positionné les nids en fonction de sa connaissance de l'espèce sur ce secteur.

D'ici 2 ans, de nouvelles perspectives seront arrêtées en fonction des taux d'occupation de ces nids artificiels.

RÉGULATION DE LA POPULATION DE PIGEONS

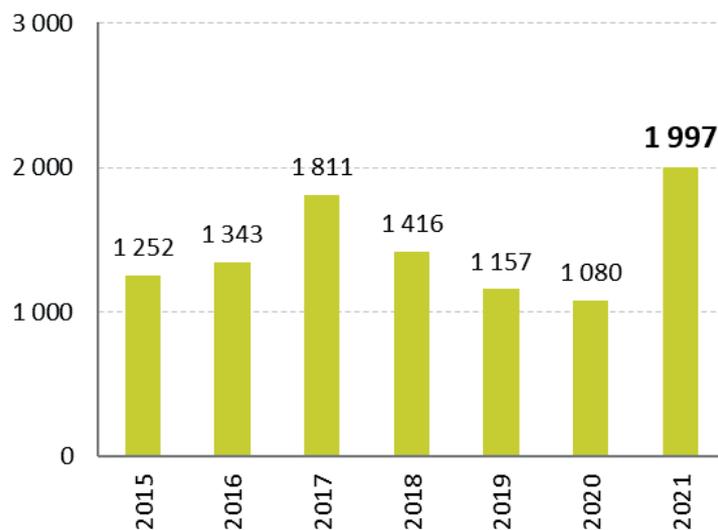
Le Service d'hygiène et de santé assure une mission de régulation de la population de pigeons par le biais d'une société spécialisée qui utilise principalement des cages.

2021 CHIFFRES CLÉS



1997
pigeons capturés
en 2021

Nombre de pigeons capturés



NOTE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES RIVERAINS



INTERDICTION DE NOURRIR LES PIGEONS

Madame, Monsieur,

Il a été constaté la présence d'une population croissante de pigeons dans votre quartier, notamment due au nourrissage pratiqué par certains riverains.

Le Service d'hygiène et de santé du SIBA est bien conscient que donner à manger aux pigeons part de bonnes intentions de la part de ces riverains qui pensent venir en aide aux animaux. Mais il s'agit en fait de « fausses » bonnes idées.

En effet, d'une part, la nourriture destinée aux pigeons va surtout nourrir les rats, ce qui favorise leur prolifération. D'autre part, une nourriture non-adaptée au régime alimentaire des pigeons peut les rendre malades alors qu'ils sont capables de trouver leur nourriture par eux-mêmes.

Par ailleurs, les pigeons sont à l'origine de différents types de nuisances dues à leur fiente qui entraîne des salissures des façades, toitures, véhicules, des obstructions des gouttières, des nuisances olfactives ou sonores.

Pour toutes ces raisons, il est formellement interdit de nourrir les pigeons. L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit à cet effet qu'« il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ». En cas de non-respect, vous vous exposez à payer une amende de 3^e classe pouvant atteindre 450 €.

Au vu de ces explications, Le Service d'hygiène et de santé demande aux personnes qui nourrissent les pigeons, que ce soit sur le domaine public ou à l'intérieur de leur propriété, de bien vouloir arrêter ces pratiques et respecter la réglementation en vigueur. Le Service d'hygiène et de santé compte sur votre entière collaboration pour parvenir à faire cesser ce trouble qui porte atteinte au voisinage ainsi qu'à la salubrité publique.

Bien cordialement.

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé



Pour contacter le Service Hygiène du SIBA :

05 57 52 74 74 - service.hygiene@siba-bassin-arcachon.fr
www.siba-bassin-arcachon.fr

Plus d'informations sur la lutte contre les nuisibles : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/la-lutte-contre-les-nuisibles>



QUALITÉ DES EAUX

SURVEILLER L'IMPACT DE NOS OPÉRATIONS : PRÉSERVER NOS USAGES



LA MISSION

28 lieux de baignade, répartis sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon, font l'objet d'une surveillance sanitaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et d'autocontrôles par le Service d'Hygiène et de Santé du SIBA.

À cela s'ajoutent :

- un suivi mensuel effectué sur huit cours d'eau pour en mesurer la quantité de nutriments et microorganismes,
- le suivi des eaux en conformité avec l'arrêté préfectoral du rejet du Wharf,
- des prélèvements ponctuels pour étude ou lors de suspicion de pollution.

INFOS

Eaux de baignade : les références réglementaires

La réglementation en matière de gestion de la qualité des eaux de baignade permet (décret n° 2008-990 du 18 septembre 2008 - traduction de la directive européenne 2006/7/CE du 15 février 2006) :

- d'avoir une réelle connaissance des sources de pollution susceptibles d'impacter la qualité des eaux de baignade ;
- de surveiller la qualité sanitaire de ces eaux ;
- d'en informer le public ;
- de mettre en place, le cas échéant, les mesures visant à réduire ou éliminer les sources de pollution.

LE SUIVI SANITAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

• **2 paramètres microbiologiques contrôlés, Eschérichia coli et Entérocoques intestinaux** : leur présence dans l'eau indique une contamination d'origine fécale plus ou moins forte en fonction des concentrations relevées.

Ces germes microbiens ne constituent pas en eux-mêmes un danger pour les baigneurs mais peuvent indiquer, par leur présence celle, simultanée, de germes pathogènes dangereux. Pour les eaux dites intérieures, telles que, par exemple, celles du lac de Cazaux, les cyanobactéries sont également suivies.

Des fréquences de prélèvement selon les risques de pollution potentielle évaluée :

- Pour les plages dites « intrabassin », les bassins de baignade et la plage de Cazaux lac, le nombre de prélèvements effectués par l'ARS est de 10, répartis sur l'ensemble de la période estivale ;

- Pour les plages « océanes » qui présentent moins de risques, ce nombre de prélèvements effectués par l'ARS a été réduit à 5 pour chaque saison de baignade.

- **Le contrôle réglementaire** de la qualité des eaux de baignade est assuré par l'ARS qui a mandaté un laboratoire privé pour réaliser les prélèvements et les analyses.

- **Des autocontrôles de la qualité des eaux de baignade** réalisés par le Service d'hygiène et de santé du SIBA. Les paramètres contrôlés et la fréquence sont identiques à ceux du contrôle réglementaire. Les prélèvements et les analyses sont réalisés en interne par les agents du Service d'hygiène et de santé.

Cet autocontrôle est effectué en concertation avec les services de l'ARS afin de renforcer le dispositif réglementaire et améliorer encore le suivi de la qualité des eaux de baignade et ainsi la sécurité des baigneurs.

En fin de saison estivale, **le classement de chaque baignade** est effectué sur 4 années consécutives par méthode statistique. Il s'établit selon les catégories « excellente qualité », « bonne qualité », « qualité suffisante » ou « qualité insuffisante ».

ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DES EAUX DE BAINNADE

Faisant suite à la création des premières stations d'épuration et du Wharf de la Salie, un contrôle microbiologique de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon a été instauré dès 1977, pour répondre à la réglementation et tenir compte de la prise de conscience de l'importance d'un suivi de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon.

Les résultats depuis 1977 sont présentés dans le tableau ci-après : plus de 10 000 prélèvements ont été réalisés !

On peut noter la très nette amélioration de la qualité des eaux de baignade depuis le début des années 80, témoignant de l'efficacité du développement de la desserte du réseau public d'assainissement des eaux usées pour parvenir à la couverture de la quasi-totalité du territoire ainsi que la gestion des eaux pluviales.

2021 : 23 baignades présentent une eau d'excellente qualité, 4 baignades présentent une eau de bonne qualité et 1 baignade présente une eau de qualité suffisante.

INFORMATION DU PUBLIC : DES RÉSULTATS QUI SE PARTAGENT SANS COMPTEUR

- Tout au long de la saison estivale, les résultats des contrôles qualité sont rendus publics et accessibles « en temps réel » sur le site internet du SIBA.
- Le public peut également consulter une synthèse du profil de baignade qui est affichée sur chaque site de baignade : cette affiche présente le classement qualité de la baignade et, le cas échéant, les derniers événements de pollution constatés.

PROFIL DE BAINNADE : À QUOI CELA SERT ?

Il doit permettre de disposer des éléments de compréhension des sources éventuelles de contamination bactériologique des eaux.

Pour cela le profil comporte une description physique de la plage et il recense toutes les sources potentielles de contaminations microbiologiques qui pourront éventuellement conduire à prendre des mesures de gestion adaptées à la protection sanitaire des usagers.

Les profils de baignade doivent être mis à jour périodiquement.

ZOOM INFO



Le Service d'hygiène et de santé du SIBA a réalisé des « **profils de baignade** » qui ont été validés par l'Agence Régionale de Santé : **28 baignades** font ainsi l'objet d'une surveillance sanitaire. Ces points de surveillance ont été choisis en fonction de l'importance de la fréquentation des plages, de la nature des lieux et des risques potentiels de pollution pouvant exister, dus notamment aux apports des ruisseaux, crastes et réseaux pluviaux.

La période de contrôle sanitaire s'étale de juin à septembre.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES EAUX DU MILIEU NATUREL

- Les prélèvements sont assurés par les agents du Service d'hygiène et de santé ;
- Les analyses sont réalisées par des laboratoires spécialisés mais également directement par le Service d'hygiène et de santé qui s'est équipé de son propre laboratoire ;
- Les paramètres « Eschérichia coli » et « Entérocoques intestinaux » sont ainsi analysés en interne selon des méthodes dites rapides ce qui permet au Service d'hygiène et de santé de faire preuve d'une excellente réactivité en cas de suspicion de pollution.

2021 EN DÉTAILS



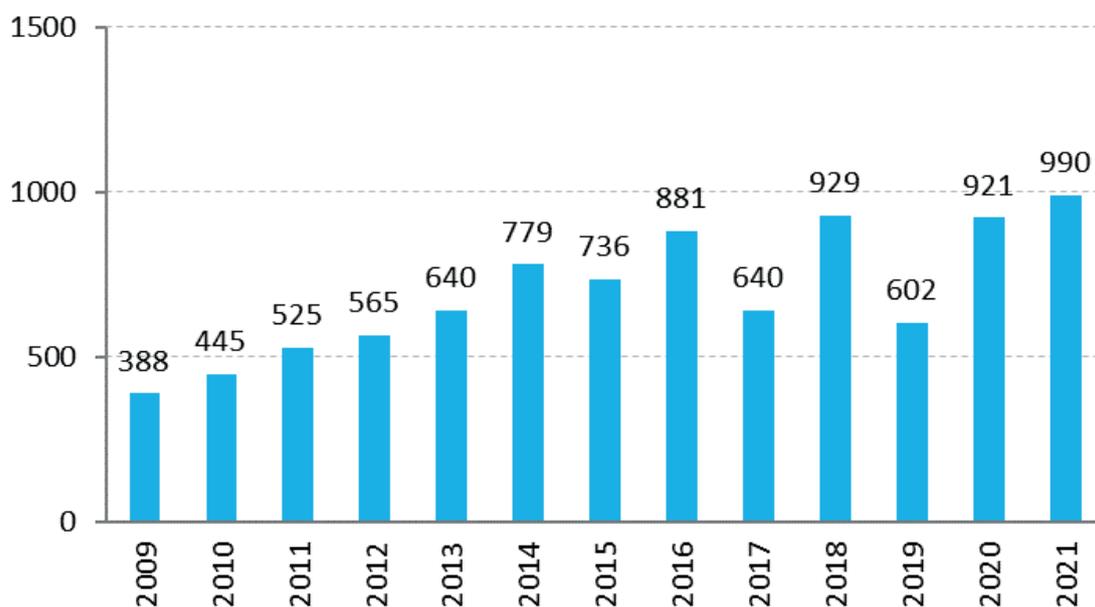
990

pélèvements en 2021
(chiffre en nette augmentation depuis 2009)

Ces chiffres comprennent :

- le contrôle du rejet en mer des effluents urbains et industriels (les résultats sont disponibles dans le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'assainissement collectif) ;
- le contrôle lié au suivi de la qualité des eaux de surface (crastes, ruisseaux, lac et piézomètres : contrôles concernant les apports de nutriments au Bassin d'Arcachon et le suivi bactériologique, effectués dans l'Eyre, le canal des Etangs, le canal des Landes et les ruisseaux du Lanton, du Cirès, du Milieu, du Betey et du Bourg) ;
- le contrôle lié aux différentes études et réseaux en cours : notamment REMPLAR (réseaux de surveillance des pesticides et des micropolluants) ;
- la participation à des travaux d'expertises et de recherche, menés par les équipes du SIBA ou des partenaires extérieurs.

Nombre de prélèvements



Plus d'informations sur la qualité des eaux : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/la-qualite-des-eaux-de-baignade>



CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'AIR LE SIBA SENTINELLE

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le SIBA est membre d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, observatoire régional de l'air en Nouvelle-Aquitaine. Il est agréé par le ministère de la Transition écologique. Son statut associatif (loi 1901) lui confère une gouvernance collégiale. Il est membre de la Fédération ATMO France.

Toutes les informations sur la qualité de l'air sont disponibles sur le site Atmo Nouvelle-Aquitaine, dont les informations en temps réel : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>



LA SURVEILLANCE DES CONCENTRATIONS EN H²S DANS LES OUVRAGES DU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

En 2021 : 78 contrôles ponctuels de la qualité de l'air dans le réseau d'eaux usées ont été réalisés par les agents du SIBA aux points contractuels définis dans le contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif.

CONTEXTE DE CETTE SURVEILLANCE

Afin de lutter contre les odeurs et la corrosion des réseaux d'assainissement des eaux usées liées à la formation de sulfures dans les portions du réseau fonctionnant en pression, puis à leur réduction aérobie par les bactéries sulfito-réductrices sous la forme d'hydrogène sulfuré dans les ouvrages gravitaires, le SIBA réalise un traitement au nitrate de calcium.

- 11 postes d'injection de nitrate de calcium sont en service à ce jour
- 16 points font l'objet de contrôles réguliers pendant 6 mois de l'année.

ELOA, exploitant des ouvrages d'assainissement, a une obligation de résultat sur ces points, l'objectif fixé étant de tendre vers une absence d'hydrogène sulfuré dans l'air.

Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/le-contrôle-de-la-qualite-de-l-air>





PÔLE PROMOTION ET COMMUNICATION DU BASSIN

Sous l'impulsion des directives de la commission promotion, le SIBA s'emploie en 2021 à :

- **Valoriser la diversité du territoire au travers de la marque partagée « Bassin d'Arcachon » et de son nouvel outil de communication TVBA.FR**
- **Déployer une stratégie de promotion touristique responsable et porteuse de sens (12 mois sur 12, mobilité active, conscience environnementale...)**
- **Renforcer le rôle du SIBA et ses actions pour préserver la qualité de l'eau et ses usages, en mobilisant les partenaires de la marque et les habitants**



BASSIN D'ARCACHON

un monde à part

La démarche du pôle est transversale tant dans ses champs d'intervention (secteurs, marchés, publics-cibles...) que dans ses domaines d'action (communication, relations presse, collaborations...) avec un CHALLENGE : « conjuguer préserver et promouvoir le Bassin d'Arcachon ».

2021 a connu des changements majeurs avec l'élaboration d'une nouvelle stratégie de promotion. Il s'agit de rechercher en permanence un équilibre entre attrait touristique et préservation de ce joyau environnemental ; pour un tourisme mieux réparti sur toute l'année, gage de pérennité et d'acceptabilité par les habitants et par les touristes eux-mêmes. Pour mener à bien cette nouvelle stratégie, le SIBA

s'appuie sur les acteurs économiques locaux, partenaires de la marque : ces derniers sont invités à se mettre autour de la table pour dégager ensemble ce qui nous distingue des autres territoires, ... ce qui fait l'excellence de notre Bassin au sens large !

POIDS ÉCONOMIQUE DU TOURISME SUR LE BASSIN



760 M€
injectés
dans l'économie locale
Source Insee



20%
de l'emploi local
Source Insee

L'intégration de TVBA ouvre de nouvelles perspectives au SIBA. Elle a permis de créer des liens encore plus forts avec ceux qui font vivre et rayonner notre Bassin et partager toutes les richesses de nos communes, l'âme de notre territoire !

Enfin, la sensibilisation des usagers au respect de la qualité de l'eau est un des enjeux du SIBA. Le pôle promotion y participe (site internet, plaquettes et documents à visée technique, ateliers et réunions thématiques, TVBA.FR...) pour donner de la visibilité aux actions du SIBA et porter à connaissance les enjeux de la qualité de l'eau. Libre à chaque usager d'apporter sa contribution.

Avec la nouvelle stratégie de promotion 2021-2026, les actions du pôle s'articulent autour des publics suivants :

- la clientèle touristique de séjour (et non l'excursionniste à la journée) et les voyageurs d'affaires, en privilégiant le « hors vacances scolaires » ;
- les acteurs économiques, publics et privés, du territoire
- les habitants

DOCUMENT STRATÉGIQUE

PROMOTION DU TERRITOIRE BASSIN D'ARCACHON

2021/2026



78 000 €
actions réalisées
en Communication
Institutionnelle

737 334 €
actions réalisées
en Promotion

Nouvelle stratégie de promotion du Bassin d'Arcachon à consulter sur le site du SIBA :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-communication/faire-du-tourisme-durable-un-moteur-pour-tous>

ZOOM SUR UNE AMBITION MAJEURE

En 2017, la marque est née de la volonté des Élus du SIBA de s'entourer des acteurs économiques du Bassin pour insuffler une dynamique autour d'une ambition commune, à savoir valoriser la diversité économique du territoire, tout en assurant sa préservation : 2017 – 2020 a constitué la phase de lancement ; celle de 2021-2026 doit « cimenter » le socle des valeurs qui unissent les partenaires et rendre concrète l'envie de faire « mieux » et « plus » pour le Bassin.

Ainsi, en janvier 2021, le SIBA affiche l'ambition suivante : la quête d'un tourisme plus « qualitatif » avec 2 objectifs :

- dégager le meilleur de notre territoire et construire une offre « qualitative », mieux répartie sur toute l'année et une promesse d'un réceptif de qualité ;
- communiquer auprès d'un public « choisi et non subi » qui apporte un gain au territoire et donc bénéficie à tous.

PRINCIPALES OPÉRATIONS 2021

Janvier

Nouvelle ambition, nouvelle identité autour de 2 symboles :

• **UNE PERLE** : notre joyau est notre plan d'eau, synonyme d'exception, mais aussi de fragilité dont il faut prendre soin.

• **UNE PARENTHÈSE** qui incarne la volonté assumée et affichée de prendre soin du plan d'eau qui lie notre destin

& **UNE SIGNATURE**, une promesse qui signe ce lieu d'exception sur la Côte Atlantique « Bassin d'Arcachon : un monde à part ».



Logo destination



Logo SIBA



Partenaires de la marque territoriale





LA TESTE-DE-BUCH
Voyage dans les entrailles de l'unité de méthanisation
 Depuis février, une partie du réseau de gaz du Sud Bassin est fournie par l'unité de la station d'épuration tertiaire. Un gaz obtenu à partir des boues issues des eaux usées

LE PIÉTON

ECOS DU BASSIN

Les professionnels du haut-débit réagissent

Un côté environnemental «exemplaire»

2000 le litre de gaz en plus

Le gaz, c'est le confort

22 000 tonnes

LE BASSIN EN PARLE

Un côté environnemental «exemplaire»

2000 le litre de gaz en plus

Le gaz, c'est le confort

22 000 tonnes

Janvier à décembre
1 à 2 points presse par mois sur les travaux et actions du SIBA : il s'agit de mieux expliquer la dépense publique auprès de nos usagers.

20 janvier
 Le Président du SIBA Yves FOULON a exprimé ses **vœux en vidéo**, à défaut de pouvoir échanger de vive-voix : <https://vimeo.com/502519400>

25 janvier et 16 mars
 Bureau des maires et commission promotion : **acter la nouvelle stratégie de communication.**

12 mois sur 12, c'est un moyen de maintenir le même niveau de services toute l'année, au service des habitants par ricochet. Les campagnes ne se font maintenant qu'en octobre, novembre et décembre, et chaque euro dépensé pour faire venir un client est un euro pour le faire venir hors des vacances scolaires.

Yves Foulon
 Président du SIBA et Maire d'Arcachon

Février
 Étude d'image qualitative menée par l'agence OpinionWay pour comprendre notre cœur de cible tourisme.



CE QUE L'ON RETIENT :

- difficulté de nos voyageurs à comprendre la géographie du Bassin (1 Bassin 12 communes),
- difficulté à imaginer que l'on puisse y faire des activités en automne et hiver.

Le pôle promotion du SIBA encourage ses partenaires et acteurs du territoire à décliner leur offre par thématiques et par mois.

Communiqué de presse - Mai 2021

« UN MONDE À PART »
LE BASSIN D'ARCACHON PRÉSENTE SES NOUVELLES AMBITIONS POUR UN TOURISME PARTAGÉ



Le Bassin d'Arcachon exerce un intense pouvoir de séduction. Depuis 2017, sa marque territoriale partagée met en avant ses atouts, grâce à 800 partenariats locaux qui s'engagent sur les plans économique, social et environnemental afin de promouvoir leur territoire et son identité. Aujourd'hui, cette force collective adopte de nouvelles ambitions, pour un tourisme encore plus qualitatif, toujours soucieux de respecter l'héritage naturel et culturel en le valorisant tout au long de l'année et en optant pour une stratégie de différenciation plus affirmée. Une nouvelle mise en lumière pour une destination phare de la côte Atlantique...

Communiqué de presse - Juin 2021

POUR PROLONGER LA BELLE SAISON,
DIRECTION LE BASSIN D'ARCACHON : LES INCONTOURNABLES À DÉCOUVRIR CET AUTOMNE !



Quand les grandes vacances sont terminées, il reste encore l'été indien. Et l'on peut faire durer les plaisirs de la belle saison autour du Bassin d'Arcachon. L'objectif est de faire du territoire d'exception une approche durable et engageante du tourisme, offre de partager son environnement préservé, son identité monticole et son atmosphère tellement authentique. Un monde à part, véritable cocon de sérénité, à découvrir ou redécouvrir, notamment d'automne-hiver.

Destination singulière, le Bassin invite à vivre des expériences inédites dans un écosystème littéraire pour des vacances d'automne qui changent. On vient s'y ressourcer en solo ou en duo, s'offrir une parenthèse hors du temps en famille, savourer la douceur de vivre entre amis... Que ce soit pour un week-end façon escapade ou pour un séjour plus long, le Bassin d'Arcachon séduit tous ceux qui aiment partir durable l'automne-hiver, afin de déconnecter du quotidien et de se reconnecter à l'essentiel.

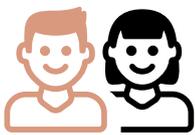
Communiqué de presse - Septembre 2021

UNE OASIS OÙ SE RESSOURCER AU CŒUR DE L'HIVER
LE BASSIN D'ARCACHON S'APPRÉCIE EN TOUTE SAISON !



Même si l'été est déjà (ou encore) loin, il est permis de rêver de s'évader, et ce, sans nécessairement se priver des destinations contrôlées et sécurisées. Avec son charme authentique, sa diversité et sa pluralité, la région du Bassin d'Arcachon est une destination idéale pour profiter de belles surprises, y compris en plein hiver. Une destination parfaite pour célébrer les fêtes de fin d'année en famille, déconnecter avec la bande d'amis ou marquer le coup en tête-à-tête à la Saint-Valentin, le temps d'un week-end ou plus, si affinités.

Et des affinités, il y en a forcément ! Les amoureux de nature et de verdure, les amateurs d'un véritable dépaysement et de découvertes botaniques, les amateurs de sports, les gourmets et les amoureux de la mer, les amoureux de la culture : chacun trouve son bonheur sur ce territoire d'exception, qui promeut un tourisme durable et engage, tout au long de l'année. Car, avec son environnement préservé absolument unique, son identité et son ambiance incomparables, le Bassin d'Arcachon est véritablement un monde en soi, un monde à part.



7

influenceurs invités et accueillis



409

publications dont :
19 posts Instagram
390 stories Instagram



2 968 180

personnes touchées
32 997 799 impressions

Mars à décembre Stratégie de relations presse & influenceurs avec l'agence ZMIROV

- Mise en avant du tourisme durable et partagé
- Choix des journalistes et influenceurs en phase avec ce positionnement
- Communication presse en dehors de l'été (envoi d'un communiqué de presse par saison)
- Voyage de Presse organisé pour 11 journalistes ou équipes de journalistes

TVBA

LA TÉLÉVISION
DU BASSIN D'ARCACHON

4 mars

Acquisition d'une web TV au sein du SIBA : TVBA.FR (la Télévision du Bassin d'Arcachon) :

Un nouvel outil de communication au service des 12 communes et de la collectivité : le média des habitants.

Création d'un écosystème digital : site web, réseaux sociaux (Facebook et Instagram) avec divers contenus (vidéos, articles, podcasts, émissions)

1 délibération validée à l'unanimité par le Comité des Élus du SIBA (14/12/2020).



Avril

nouvelle ambition, nouveau contenu.

Mise en ligne d'un journal de bord par mois et par thème sur le site portail du Bassin. Il répond à la question « qu'est-ce qui fait l'exception de notre territoire en janvier, février, mars... » autour de 5 thématiques (nature et art de vivre, bien-être, culture, sport, gastronomie) : <https://bassin-arcachon.com/mois-par-mois/>

Printemps

le Bassin d'Arcachon intègre le réseau France Congrès et Evenements (FCE) :

Campagne de relance avec Atout France (cible : décideurs-corporate et agences) – diffusion d'un spot publicitaire « réinventez votre prochain séminaire sur le Bassin » : <https://vimeo.com/564161521>

4 newsletters envoyées par FCE valorisant le Bassin d'Arcachon Destination Affaires.

Création d'un document d'appel « Bassin d'Arcachon Destination Affaires ».



Le Bassin d'Arcachon rejoint France Congrès et Événements
En savoir plus...

Avril - mai

Animations dans les écoles, en collaboration avec la Maison de la Nature du Bassin.

<https://tuba.fr/ici-commence-la-mer-les-eleves-ambassadeurs-de-la-preservation-de-la-qualite-de-leau/>

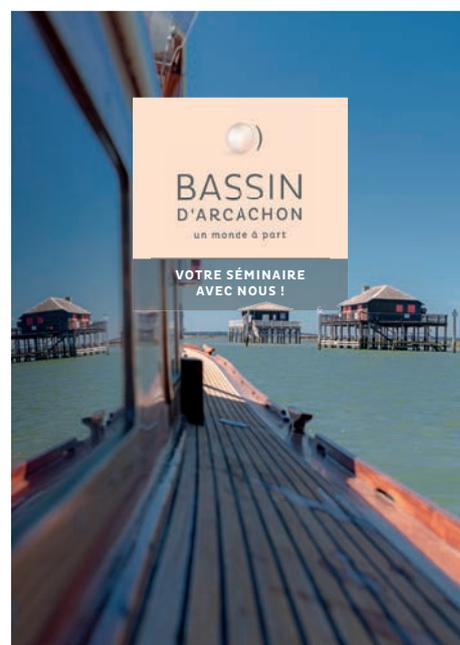
“Ici commence la mer” : les élèves ambassadeurs de la préservation du plan d'eau.

Cette action entre dans le cadre de la **campagne de sensibilisation** menée par le SIBA « Ici commence la mer, ne rien jeter » avec la pose de macarons dans les communes (cf. P.50)



18 mai

Grand Jeu concours vidéo TVBA pour le lancement de Terre de Mers sur le thème « sur le Bassin, toutes les eaux ne se ressemblent pas ! »



Mai - juin

Campagne de communication auprès des usagers sur la **lutte contre les moustiques**. Il s'agit de sensibiliser les habitants sur la nécessité de couper l'eau partout où ils le peuvent pour lutter contre leur prolifération et distribution de 4000 pièges (cf. P.161).



29 juin

Diffusion de la **nouvelle émission « Terre de mers n°1 »**, un grand format dédié à l'identité maritime du Bassin. Retombées : 24 000 vues

<https://tuba.fr/votre-emission-terre-de-mers-cest-maintenant/>



1^{er} juillet

La vidéo "Le Bassin nous inspire" remporte le prix du spot Bassin d'Arcachon au SPOT FESTIVAL <https://youtu.be/HxxDit3F4Q8>
Retombées : 36 000 vues

Septembre à décembre

Nouvelle ambition, nouveaux médias. Déployer une **campagne publicitaire d'image et de notoriété hors saison** sur des médias et supports en phase avec la clientèle visée, à partir des préconisations de l'étude Kantar Media (étude SIBA 2020)

Médias sonores (radio et podcasts) sur Radio France (100 000 € TTC) & RTL (27 840 € TTC) – octobre à décembre.

Performances :

- 44 622 000 contacts sur les parrainages d'émissions de Radio France
- 2 041 006 écoutes sur les podcasts de Radio France
- 1 586 834 annonces diffusées sur les podcasts de RTL

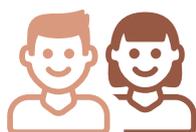
Encartage du magazine de destination Bassin dans la presse magazine :

- Le Figaro Magazine - Abonnés IdF et Lyon (38 388 € TTC) - Septembre
- M Le Mag- Abonnés Paris (19 900 € TTC) - Octobre



● **Du 14 au 22 septembre**
Événement « Mon Bassin Mon Action » : une semaine pour célébrer le Bassin en :

- nettoyant les abords de son entreprise, dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la planète
- se déplaçant autrement qu'avec sa voiture individuelle pour se rendre au travail (Semaine de la Mobilité)
- partageant le travail d'un garde du littoral, d'un agent portuaire, ... « vis ma vie » de gardien du Bassin



500

partenaires mobilisés
pour Mon Bassin mon Action



● **28 septembre**
Débat SUD OUEST/SIBA
« Quel tourisme pour le Bassin d'Arcachon ? » dans la Salle du Tir au Vol à Arcachon.

Tables rondes thématiques avec la participation de professionnels du secteur, d'élus, d'experts autour de Bruno Béziat et Stéphane Vacchiani, journalistes à Sud Ouest.

Retransmission en direct sur sudouest.fr, tu7.com et tuba.fr.
Retombées : 15 000 vues



● **4 octobre**

Le Bassin intègre le Club Affaires du CRTNA et participe au Workshop Pure Meetings au Pavillon Dauphine à Paris

● **Octobre à décembre**

Recensement, visites et rendez-vous chez les professionnels du tourisme d'affaires du Bassin pour connaître l'offre, actualiser la vitrine sur le site Internet du Bassin <https://bassin-arcachon.com/seminaires-congres/> et les 4 brochures : guide de l'organisateur, lieux événementiels, hébergements MICE et lieux de restauration

● **Du 8 novembre au 7 décembre**

Campagne de référencement sur la rubrique « séminaires et congrès » (objectif de notoriété et mise en valeur de l'offre locale)

● **Novembre - décembre**

Animation des ateliers des partenaires de la marque par filière (tourisme, immobilier, industrie, mobilité) pour planifier des actions collectives sur 2022 et dégager le meilleur de notre territoire

● **Du 12 novembre au 13 décembre**

Opération « Mon Bassin sous le sapin » pour mettre en avant des « idées cadeaux » des partenaires de la marque.



● **Décembre**

• **Élaboration des éditions touristiques 2022**

• **Refonte graphique et ergonomique du site web SIBA (17 028 € TTC). Des modifications majeures ont été apportées sur l'aspect visuel, sur le système de navigation, notamment en mobilité et des simplifications au niveau du back office pour insérer une diversité de contenus.**

www.siba-bassin-arcachon.fr



820

partenaires engagés

● **15 décembre**

Lancement de l'Émission « Terre de Mers n°2 » de TVBA, à la rencontre des Hommes des passes, présentée par le journaliste Laurent Bignolas
Retombées : 84 000 vues

<https://tuba.fr/terre-de-mers-votre-emission-numero-2/>

● *Chaque année, l'activité du Pôle :*

- Organisation et suivi des campagnes publicitaires (en local, national et international)
- Recrutement des partenaires de la marque et élaboration des contrats d'adhésion (120 contrats en 2021)
- Animation du réseau des partenaires la marque territoriale partagée et création de liens entre les partenaires (valorisation des actions collectives). Gestion des chambres d'hôtes et meublés de tourisme souhaitant adhérer à la marque (catégorie appelée Naturellement Bassin)
- Création de contenus (éditorial, photos et vidéos) pour les campagnes publicitaires, les événements du SIBA, l'animation des sites web, réseaux sociaux et newsletters, les éditions print
- Animation et gestion au quotidien des outils numériques administrés par le SIBA
- Organisation de voyages de presse, workshops, salons et éductours
- Mise en mouvement du territoire grâce aux ateliers pour parfaire l'accueil sur notre territoire (acteurs locaux, professionnels du tourisme, partenaires la marque...)

- Traitement et gestion des commandes, des éditions et de l'administratif relatif au Pôle
- Organisation logistique de la distribution de la documentation des supports à l'ensemble des acteurs publics et privés du Bassin et de la Gironde
- Référencement de l'offre locale « tourisme d'affaires », et gestion des demandes de séminaires
- Installation de nouvelles bornes wifi dans les lieux publics, en collaboration avec les communes (5 nouveaux sites en 2021)
- Envoi d'une newsletter à chaque saison à notre fichier qualifié (136 000 contacts) autour des 5 thématiques du journal de bord
- L'équipe de TVBA propose tout au long de l'année les actualités locales, la vie du SIBA et des émissions identitaires
- Le Bassin fait partie de la marque collective « Atlantikküste », définie par Atout France Allemagne et le collectif du contrat interrégional Côte Atlantique. Participation à des campagnes de communication de notoriété multi-supports et actions presse.





+ DE 500
publications digitales

+ DE 50
réunions techniques
(en présentiel ou visio)

+ DE 50
supports élaborés



Destination
Bassin d'Arcachon :

TOP 5
sur 360 destinations
littorales de France sur les
réseaux sociaux
(source : Agence We Like
Travel 2020)

Réseaux sociaux
de la marque :



Facebook
12 500
abonnés



LinkedIn
2800
abonnés

GESTION DE L'INFORMATION MULTICANALE, UN TRAVAIL QUOTIDIEN

Un travail de fond : traitement et sélection des « 6 000 » fiches d'information saisies par les offices de tourisme et réalisation de contenus divers pour alimenter les outils de communication, optimiser leur référencement, et valoriser l'offre locale.

D'OÙ PARTONS-NOUS ? UNE BASE DE DONNÉES DES 12 COMMUNES :



Équipements de loisirs



Fêtes et manifestations



Restauration
et dégustations



Activités sportives
et culturelles



Patrimoine culturel
et naturel



Hébergements





ÉCOSYSTÈME DIGITAL

DE LA DESTINATION BASSIN D'ARCACHON

Gestion de l'information multicanale

AVANT SÉJOUR - PROMOUVOIR LA DESTINATION



SUR PLACE - INFORMER & FACILITER LE SÉJOUR DES VISITEURS



PERSPECTIVES 2022

Fort des engagements pris,
Conforté par les sollicitations des usagers
et des professionnels,
Convaincu de la bienveillance de ses
missions,
Porté par la technicité et l'agilité de ses
équipes,

en 2022
LE SIBA S'ENGAGE VERS :



PÔLE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2 grands travaux, parmi tant d'autres :

- la création d'une cheminée d'équilibre sur le collecteur Sud 1200 à Biganos, en renouvellement de la cheminée existante, dont l'objectif est de jouer un rôle tampon face aux variations de pression, et d'éviter par exemple l'implosion de la canalisation en cas d'arrêt brutal du pompage ;
- le remplacement de la conduite de refoulement Malakoff, entre Le Teich et Gujan-Mestras, sur 3,6 km.



PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

- La restitution des 2 schémas directeurs d'eaux pluviales des communes de Mios et Marcheprime, dont l'objectif est d'analyser le fonctionnement hydraulique du système actuel et d'aboutir à une stratégie de gestion des eaux pluviales complétée d'un plan de travaux ;
- Une communication spécifique sur la sensibilisation à l'entretien des crastes et fossés ;
- Le traitement des inondations du Boulevard de La Teste à Arcachon à travers la mise en œuvre d'une zone d'expansion des eaux pluviales dans une zone forestière d'infiltration ;
- La protection des habitations riveraines du Lac Vert à Biganos avec l'utilisation du lac en zone de régulation des eaux de pluie, pour un volume utile de près de 12 000 m³.



PÔLE MARITIME

La finalisation et l'impression de la carte bathymétrique du Bassin d'Arcachon, grâce aux données issues des sondages réalisés sur l'année 2019/2020, pour mesurer le relief sous-marin, avec une précision encore jamais atteinte !



PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPAR

- Le PGD de La Teste de Buch sera en cours de finalisation ;
- Le travail d'inventaire des espaces verts et naturels réalisé à Arès déclencherà la phase suivante du PGD ;
- La création de nouvelles actions de sensibilisation à la qualité des milieux auprès des enfants ;
- La consolidation du profil de vulnérabilité conchylicole du Bassin d'Arcachon et le déploiement des premières actions associées.



PÔLE GEMAPI - RISQUES LITTORAUX

- La poursuite des installations des TRI-tem : un nouveau devrait être installé à La Teste de Buch ;
- La mise en place de repères de crue pour préserver la mémoire du risque ;
- La réalisation d'études permettant de mieux comprendre le risque inondation sur le territoire ;
- La finalisation d'un outil de modélisation de la nappe phréatique ;
- La pérennisation des suivis des ouvrages luttant contre l'érosion sur les secteurs des 44 Ha et du Pyla-sur-Mer ;
- La poursuite des études opérationnelles pour les travaux de sécurisation et de restauration de la continuité écologique du Canal des Landes.



PÔLE RESSOURCES NUMÉRIQUES

- La mise en ligne de l'ensemble des PLU des 12 communes du SIBA dans le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) permettant ainsi de garantir que chaque échelon territorial dispose du dernier document à jour ;
- L'ouverture de la donnée (OPEN DATA) afin de pouvoir répondre aux demandes de mises à disposition de données géographiques.



PÔLE PROMOTION ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- La valorisation du journal de bord mois par mois : il deviendra le nouveau magazine de destination 2022 ;
- Le déploiement d'une nouvelle filière : le « Tourisme d'Affaires » ;
- Une communication soutenue « Ici commence la mer ».



SERVICE HYGIÈNE ET SANTÉ

- La poursuite de l'instruction des plaintes liées au champ de compétences en maintenant une réactivité élevée.



GLOSSAIRE

P.18 LE SIBA ET SES PARTENAIRES EXPERTS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

A Agence de l'eau Adour-Garonne

C CCVE
Communauté de Communes du Val de L'Eyre

CDL
Conservatoire du Littoral

CDPMEM
Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

COBAN
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord

COBAS
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

CRCAA
Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine

D Département de la Gironde

G GIP Littoral
Groupement d'Intérêt Public littoral

M MNBA
Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon

O OCA
Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine

ONF
Office National des Forêts

P Pays BARVAL
Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre

PNMBA
Parc naturel marin Bassin d'Arcachon

PNRLG
Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

R RNA
Région Nouvelle Aquitaine

S SIAEBVELG
Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin

SMBVLB
Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born

SMGDP
Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat

SMPBA
Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon

SYBARVAL
Syndicat du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

SERVICES DE L'ETAT

D DDTM
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DIRM Sud-Atlantique
Direction Interrégionale de la mer Sud-Atlantique

DREAL Nouvelle Aquitaine
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

P Préfecture de la Gironde

S Sous-Préfecture d'Arcachon

MONDE SCIENTIFIQUE

B BRGM
Bureau de recherches géologiques et minières

C CNRS
Centre National de la Recherche Scientifique

I IFREMER
Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

L Laboratoires ACTALIA
Centre technique d'expertise
agroalimentaire

LDA33
Laboratoire Départemental d'Analyses de
la Gironde

LPL
Laboratoires des Pyrénées et des Landes

O OASU
Observatoire Aquitain des Sciences de
l'Univers

S Station marine d'Arcachon

U UB
Université de Bordeaux

UMR EPOC
Unité Mixte de Recherche Environnements
et Paléoenvironnements Océaniques et
Continentaux

UT2A
Laboratoires d'analyses chimiques

P.35 LA QUALITÉ DE L'EAU : CONNAÎTRE POUR AGIR

R REMPAP
Réseau de suivi et d'expertise sur les
Micro-polluants, Macro-polluants et
Micro-organismes dans les eaux du Bassin
d'Arcachon et ses tributaires

P PGD
Plan de Gestion différenciée

P.81 PÔLE GEMAPI - RISQUES LITTORAUX

E EDD
Étude De Dangers

G GEMAPI
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention
des Inondations

P PAPI
Programme d'Actions de Prévention des
Inondations

R RéZHiience
Programme d'actions pour la restauration de
zones humides en tête de bassins versants,
en vue d'améliorer la résilience du Bassin
d'Arcachon face au changement climatique
et aux nombreux enjeux de l'eau

S SLGRI
Stratégie Locale de Gestion du Risque
Inondation

T TDC
Trait De Côte

TRI
Territoire à Risque important d'Inondation

TRI-tem
Totems d'information et de sensibilisation
(surveiller le risque de submersion marine)

Dragon en action
dans le chenal
du Courbey


BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

www.siba-bassin-arcachon.fr